

Table des matières

1. Introduction	1
1.1 Synthèse des résultats de la planification financière	1
1.2 Processus de planification et structure du document	4
1.2.1 Principes de gestion financière	4
1.2.2 Planification des investissements	5
1.2.3 Structure des tableaux de planification	5
1.2.4 Scénarios et épurements	6
2. Paramètres externes de planification	6
2.1 Contexte économique	6
2.1.1 Evolution conjoncturelle globale	6
2.1.2 Evolution en Suisse	8
2.1.3 Evolution fribourgeoise	12
2.1.4 Conclusions relatives au contexte économique	13
2.2 Durabilité et climat	14
2.3 Synthèse des modifications législatives et/ou financières	14
2.3.1 Croissance démographique	14
2.3.2 Révision du plan d'aménagement local (PAL) et son impact sur le développement du territoire communal	18
2.3.3 Péréquation des ressources	18
2.3.4 Planification des établissements scolaires	19
2.3.5 Réseau Santé Sarine (RSS)	19
2.3.6 Agglomération de Fribourg (Agglo)	20
2.3.7 Association Régionale de la Sarine (ARS)	21
2.3.1 Coriolis Infrastructures	21
2.3.2 Association du Centre Professionnel Cantonal (ACPC)	21
3. Compte de fonctionnement – analyse	22
3.1 Plan 2026-2030 avec le scénario moyen	22
3.2 Epurement des comptes de 2020 à 2024	23
3.3 Evolution des charges	24
3.3.1 Charges de personnel	24
3.3.2 Biens, services et autres charges d'exploitation	25
3.3.3 Amortissement du patrimoine administratif	25
3.3.4 Charges financières	25
3.3.5 Attributions aux fonds et financements spéciaux	26

3.3.6 Charges de transfert	26
3.4 Evolution des revenus	26
3.4.1 Revenus fiscaux	27
3.4.2 Taxes et redevances	27
3.4.3 Revenus financiers	28
3.4.4 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	28
3.4.5 Revenus de transfert	28
4. Evolution du bilan	28
5. Evolution du compte de flux de trésorerie	30
6. Indicateurs - bilan et compte de flux de trésorerie	31
6.1.1 Taux d'endettement net	31
6.1.2 Autres indicateurs MCH2	32
7. Evolution 2026-2030 selon les trois scénarios	35
7.1 Scénario moyen : résultats avec 2.2% d'augmentation des revenus fiscaux dès 2028	36
7.2 Scénario optimiste : Effet provenant de mesures correctives à l'étude par le Conseil communal	38
7.3 Scénario pessimiste : résultats avec 1.0% d'augmentation des revenus fiscaux dès 2028	39
8. Risques et opportunités	40
8.1 Risques identifiés	40
8.2 Opportunités	42
9. Conclusion et message au Conseil général	42
Une dépendance fragile aux recettes fiscales	42
Besoins en investissements : une pression constante	43
Le scénario optimiste : des mesures fortes	43
Les risques à surveiller	43
Anticipation et opportunités à saisir	43
Conclusion : un défi à relever	44

Plan financier 2026 – 2030

1. Introduction

1.1 Synthèse des résultats de la planification financière

Parallèlement à la réalisation du budget 2026 de la Ville de Fribourg qui présente un déficit de CHF 19.1 mio sur un total de charges de CHF 300.7 mio (sans les imputations internes), le Plan financier a été réactualisé. Comme pour le budget 2026, la lecture de ce Plan financier nécessite une attention particulière et doit se faire avec une vision claire prenant en compte les incertitudes liées au contexte économique et géopolitique à moyen terme mais aussi les signaux alarmants dont découle cette planification. Il est également crucial de considérer les ressources fiscales, dont la tendance positive des dernières années, bien qu'encourageante, reste difficile à anticiper avec précision.

Le Plan financier intègre, pour sa nouvelle version, trois scénarios possibles décrits selon les termes suivants :

- Le scénario moyen représentant l'évolution des finances communales sans correction majeure et modélisant une continuité dans la tendance vers laquelle évolue les dépenses depuis quelques années. Ce scénario inclut des recettes fiscales stables en 2027 puis en progression de +2.2% dès 2028 ;
- Le scénario optimiste modélise l'effet potentiel sur les finances communales, découlant de mesures correctives à l'étude par le Conseil communal. Ce scénario considère les mêmes évolutions fiscales que pour le scénario moyen, tenant compte néanmoins d'une augmentation du coefficient d'impôt à 82% dès 2028 ;
- Le scénario pessimiste représentant l'évolution financière incluant le même modèle que le scénario moyen, mais intégrant une évolution des recettes fiscales de +1% au lieu des +2.2%.

Pour les années 2026 à 2030, les résultats projetés sont les suivants :

Résultats planifiés en mio CHF	2026	2027	2028	2029	2030
Scénario optimiste	-19.1	-32.2	-32.4	-37.8	-42.3
Scénario moyen	-19.1	-34.1	-39.7	-46.6	-53.6
(en % des charges épurées)	(-6.3%)	(-11.0%)	(-12.3%)	(-13.9%)	(-15.4%)
Scénario pessimiste	-19.1	-34.1	-42.1	-51.7	-61.4

Le scénario moyen, bien que présentant des recettes fiscales à la hausse, montre des chiffres négatifs sur l'horizon complet des cinq années, avec une accélération du déficit année après année pour atteindre son point le plus haut en 2030 avec un déficit représentant 15.4% des charges totales avant imputations internes. Comme le laissaient entrevoir les derniers Plans financiers, la situation financière de la Ville, malgré des comptes bénéficiaires jusqu'en 2023, nécessitera un ajustement rapide afin d'assurer un équilibre financier sur le long terme. La fortune actuelle permet légalement d'absorber de tels déficits jusqu'en 2029.

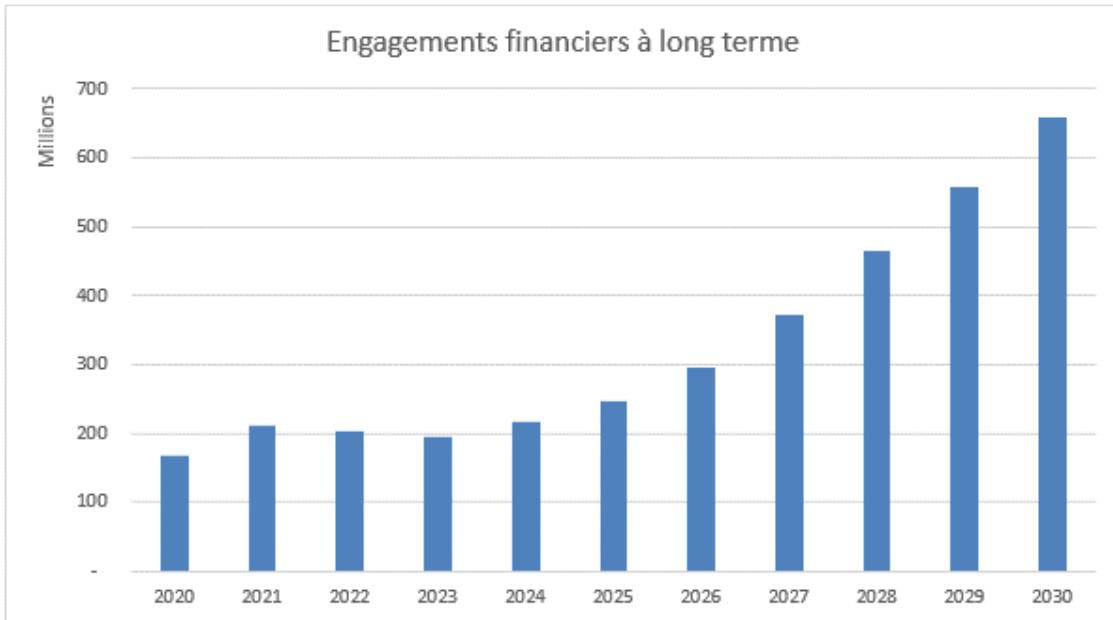
Bien que la projection intègre une évolution favorable de l'assiette fiscale dès 2028 (+2.2%), basée sur l'évolution des recettes des années précédentes, celles-ci voient une stagnation de

leur valeur jusqu'en 2028, ceci en incluant l'impact du départ annoncé ou anticipé de plusieurs contribuables importants partiellement compensé par des arrivées. Ainsi, cette tendance ne permettra pas de couvrir l'évolution des charges d'exploitation qui augmentent de manière significative, année après année, tant sur les charges de transfert que celles sous contrôle direct du Conseil communal (charges du personnel, amortissements, biens et services). De nouvelles recettes fiscales seraient nécessaires à la continuité des prestations offertes par la Ville et à l'accomplissement des ambitions d'investissement de la Commune.

Selon cette planification, les engagements totaux de la Ville (CHF 217.0 mio fin 2024, y compris la dette CPPVF mais hors subventions d'investissements) atteignent CHF 659.2 mio en 2030, effet de l'ambition qui vise à réaliser de nombreux investissements importants pour le développement de la cité. Le résultat de l'évolution de l'indicateur « taux d'endettement net » selon la méthode de calcul sous MCH2, comprenant la part de la Ville à l'endettement net des associations de communes par rapport aux revenus fiscaux, est critique à partir de 2029 et même en-dessous de sa limite légale maximale dès 2030, comme le montre le tableau ci-dessous. Cet état de fait était déjà constaté dans la version précédente du Plan financier mais son ampleur s'est accrue.

TAUX D'ENDETTEMENT NET		Budget et plan financier				
	Scénario moyen	Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
en %		2026	2027	2028	2029	2030
Capitaux de tiers		397.0	475.9	561.5	648.2	743.9
<i>Comptes 20* moins subventions d'investissements (2068)</i>						
+ Endettement net des associations de communes		10.0	15.0	20.0	20.0	20.0
<i>Part supportée par la Ville de Fribourg</i>						
- Patrimoine financier		261.1	272.4	284.0	292.0	300.5
<i>Comptes 10*</i>						
= Dette nette I		145.9	218.5	297.5	376.2	463.4
Revenus fiscaux		207.3	202.1	206.6	211.2	216.0
<i>Comptes 40*</i>						
Taux d'endettement net		70.4%	108.1%	144.0%	178.1%	214.6%

L'évolution de l'endettement entre 2020 et 2030 se présente comme suit :



D'un point de vue rétrospectif, on constate que l'endettement est stable entre 2020 et 2024, ceci suite aux bonnes années fiscales ainsi qu'aux décalages successifs sur les différents projets d'investissements qui ont, tous deux, retardé l'échéance de l'endettement.

La problématique liée au plafond d'endettement semble moins urgente que celle liée au compte de résultats, la Ville ayant encore un peu de temps pour réagir. Toutefois, les décisions prises ces dernières années en matière de politique d'investissements, composante principale du calcul du taux d'endettement net, auront un impact conséquent et irréversible après 2030. Il est donc nécessaire d'en prendre conscience dès aujourd'hui. Ce Plan financier, qui peut être réactualisé en tout temps par le Conseil communal, représente l'outil idéal pour anticiper toutes actions correctrices.

Les projections faites découlent des connaissances actuelles et de l'évolution des comptes des cinq dernières années, du contexte socio-économique et d'autres paramètres de planification spécifiques qui influencent plus ou moins fortement l'évolution des charges et des revenus.

D'autres éléments exogènes pourraient notamment impacter positivement ou négativement les résultats :

- Une détérioration de la situation économique et ses perspectives au niveau international, national et cantonal ;
- Des résultats fluctuant des entreprises, qu'ils soient moins bons ou meilleurs que prévu, ainsi que des départs ou restructurations d'entreprises, dont la Commune est très dépendante ;
- Les modifications légales au plan fédéral ou cantonal qui peuvent avoir des influences sur la répartition des charges entre cantons et communes (notamment des conséquences liées au plan d'assainissement de l'Etat de Fribourg) ;
- D'éventuelles nouvelles décisions du Conseil général sur les charges ou les recettes prises de manière pérenne ;
- L'évolution des charges des Associations de communes, notamment de l'ARS suite à la reprise des tâches de l'Agglo ;
- L'arrivée ou le départ de contribuables, la réalisation des PAD et l'occupation des logements (détente du marché locatif).

Les chapitres suivants rapportent des paramètres retenus pour l'évolution des charges et des revenus et qui concluent au tableau récapitulatif ci-dessus.

1.2 Processus de planification et structure du document

Le processus de planification financière suit une logique d'organisation et de budget. Le Plan financier (document) est un outil de gestion mis à jour au moins une fois par an qui permet aux autorités de présenter une analyse prévisionnelle sur cinq ans (budget de l'année suivante ainsi que planification sur quatre ans). L'évolution financière se construisant sur la base des résultats des années antérieures, il est nécessaire, à l'aube des opérations de planification et parallèlement aux opérations de budgétisation de la première année du Plan, de réactualiser l'objectif de résultat de l'**année en cours**, sur lequel se basera toute la planification et notamment l'évolution des chiffres du bilan. En effet, le budget s'y référant est déjà âgé de plus d'un an et de nouveaux éléments sont à considérer. Les comptes prévisionnels de l'année en cours remplacent ainsi les chiffres du budget dans le Plan financier.

Le Plan financier a pour but de donner une orientation générale sur le développement prévisible de l'ensemble des charges et des revenus de fonctionnement ainsi que de mesurer l'impact sur les indicateurs principaux du bilan et du compte de flux de trésorerie en fonction des investissements planifiés. L'un des objectifs principaux consiste à déterminer le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO) sur les prochaines années, car c'est lui qui permettra de financer :

- Les **projets votés** par le Conseil général mais non encore réalisés ou en cours ;
- Les **équipements de remplacement**, soit les investissements communaux existants qui arrivent en fin de vie et qui doivent être remplacés pour maintenir une même qualité des prestations ;
- Les **nouveaux équipements**, appelés aussi investissements de développement, car ils renforcent l'attractivité de la Commune et servent ses habitants, ainsi que toutes les personnes qui utilisent les infrastructures de la capitale cantonale pour des raisons professionnelles ou privées.

En revanche, la planification financière ne mesure pas l'efficience ou l'efficacité des prestations communales. Le critère de choix ne se réfère pas à la rentabilité des opérations, mais à l'équilibre financier pluriannuel.

1.2.1 Principes de gestion financière

Les plus grands principes de gestion financière, dont certains sont notamment repris dans la Loi sur les finances communales introduite en 2021, retiennent les éléments suivants :

1. Viser l'**équilibre financier** à long terme après amortissements et risques ;
2. Prendre en compte les risques et les opportunités ;
3. En termes d'investissements, **finir ce qui a été commencé** (vision pluriannuelle) ;
4. Gérer le **niveau d'endettement** par l'indicateur de taux d'endettement net principalement ;
5. Ne pas léguer toutes les dettes aux générations futures ;
6. Comptabiliser l'**amortissement** (activation) **dès l'utilisation** de l'investissement (mise en service) ;
7. **Activer les coûts salariaux** des chefs de projets d'investissements ;
8. Planifier les liquidités et les emprunts de manière pluriannuelle ;
9. Faire le suivi de la gestion financière par **indicateurs-clés** et au moyen d'un **Système de contrôle interne** performant (SCI) ;
10. Prévoir des investissements en **autofinancement** et rechercher des solutions alternatives de financement.

Le scénario moyen met en évidence une problématique importante : le non-respect des principes 1, 4, 5 et 10, sévèrement impactés dans le Plan financier.

1.2.2 Planification des investissements

Dans un souci de réalisation d'infrastructures attendues de longue date, le travail de réactualisation de la planification des investissements est intense, et son impact sur l'état des finances communales futures est capital. Le Conseil communal a procédé à ces travaux en suivant les étapes suivantes :

1. Confirmation des objectifs d'investissements prioritaires de la dernière période de planification ;
2. Revue des mesures du **Plan d'Agglomération** (PA2, PA3, PA4) et confirmation de leur réalisation en fonction des échéances connues de subventionnement (Confédération et Agglo) ;
3. Revue individuelle et circonstanciée de tous les **investissements nouveaux**, c'est-à-dire ceux qui ne figuraient pas dans le Plan financier 2025-2029 ;
4. Revue individuelle de tous les **investissements par Service** ;
5. Redimensionnement, redéfinition des calendriers et **choix puis validation des investissements** sur le long terme ;
6. Application d'un coefficient de correction différent et lissant la dépense annoncée par le Service et permettant un calcul des amortissements et de l'endettement plus adéquat (introduit en 2023).

La validation des investissements et leur inscription au bilan prévisionnel permet de calculer l'impact en termes d'endettement, d'amortissements et d'intérêts de la dette sur le compte de résultats, qui est à son tour adapté dans les diverses rubriques en fonction de l'évolution historique, de paramètres spécifiques et en fonction du contexte socio-économique. C'est suite à l'actualisation de tous ces éléments que les divers indicateurs financiers sont produits.

Le Plan des investissements 2026-2030 du patrimoine administratif annexé, après application du coefficient de correction, montre un total de dépenses nettes à charge de la Ville de Fribourg de CHF 306.8 mio (CHF 351.3 mio avant coefficient de correction) pour toute la période quinquennale. Les investissements du patrimoine financier étant considérés comme plus « liquides » et donc facilement aliénables, ils n'entrent donc pas en compte dans les indicateurs MCH2 de limite d'endettement.

1.2.3 Structure des tableaux de planification

Partant des données historiques des cinq dernières années, l'évolution des données se base sur le budget de l'année en cours, adapté aux modifications importantes annoncées lors de l'opération d'estimation au 31 août des comptes prévisionnels, complété par le budget de l'année suivante (en cours d'approbation auprès des organes compétents) et des quatre ans de planification, selon le schéma suivant :

Données historiques					En cours	Budget et plan financier				
Compte 2020	Compte 2021	Compte 2022	Compte 2023	Compte 2024		Budget 2026	Plan 2027	Plan 2028	Plan 2029	Plan 2030

1.2.4 Scénarios et épurements

Le présent document montre l'évolution des chiffres selon **trois scénarios**, le scénario moyen ayant été retenu pour tous les commentaires. Les indicateurs de tous les scénarios figurent sous forme de tableaux et de graphiques au chapitre 7.

Lors de l'examen des comptes des cinq dernières années, il y a lieu de procéder aux **épurements** avant l'établissement des tendances de l'évolution des comptes par nature ; les charges et recettes à caractère unique ainsi que les écritures purement comptables de charges et de recettes, telles que les opérations sur les comptes de réserves, les imputations internes et les amortissements supplémentaires, sont à éliminer. Dans un deuxième temps, les nouveaux éléments à caractère récurrent – ou non – sont à identifier et à prendre en compte ; ils influenceront les résultats futurs.

Ces travaux sont expliqués dans le chapitre 3 de ce document. Le chapitre 2 décrit les paramètres externes nécessaires à l'élaboration des hypothèses de planification financière.

2. Paramètres externes de planification

2.1 Contexte économique

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a publié les tendances conjoncturelles de l'automne 2025, les données et informations ci-dessous ont été actualisées jusqu'à mi-septembre. En ce qui concerne les données du canton de Fribourg, ce sont les informations du rapport du 3^{ème} trimestre 2025 sur la conjoncture fribourgeoise du Service de la statistique de l'Etat de Fribourg qui ont été considérées.

2.1.1 Evolution conjoncturelle globale

Au 2^e trimestre 2025, la croissance de **l'économie mondiale** a été plus forte que prévu. Après un 1^{er} trimestre relativement vigoureux, marqué par les effets d'anticipation liés aux craintes d'une hausse des droits de douane aux États-Unis, un net ralentissement était attendu au 2^e trimestre. Dans de nombreux pays, ce ralentissement a été moins fort que prévu. En Chine, au Royaume-Uni et au Japon, la croissance a été robuste au 2^e trimestre. Bien que le PIB ait légèrement reculé en Allemagne et en Italie, la zone euro, dans son ensemble, a également enregistré une légère croissance. Aux États-Unis, la baisse des importations s'est traduite par une forte croissance au 2^e trimestre, tandis qu'une légère contraction du PIB avait été observée au 1^{er} trimestre en raison de la forte hausse des importations.

Les principaux indicateurs révèlent un tableau mitigé. Dans de nombreux pays, les PMI¹ industriels se sont repliés en septembre, ce qui témoigne d'un faible dynamisme dans ce secteur. Dans celui des services, en revanche, les PMI ont continué de refléter, pour de nombreux pays, une certaine reprise en septembre. Sur les marchés du travail, la situation est également restée favorable en maints endroits, malgré un léger ralentissement. Toutefois, l'inflation est récemment repartie légèrement à la hausse dans les grandes zones économiques, ce qui a entraîné une moindre progression des salaires réels, et même un léger recul dans le cas des États-Unis. Dans l'ensemble, les indicateurs ne laissent entrevoir qu'une croissance modérée de l'économie mondiale au cours des prochains trimestres.

Au 2^e trimestre 2025, **l'économie suisse** a enregistré une faible croissance de 0,2 %. Conformément aux attentes, le 2^e trimestre a été marqué par un mouvement de recul après la

¹ Purchasing Manager's Index : indice des directeurs d'achats

forte croissance (+0,8 %) du trimestre précédent. La valeur ajoutée s'est contractée dans l'industrie et les exportations de marchandises. En particulier, l'industrie chimique et pharmaceutique a enregistré un recul de sa valeur ajoutée en raison de la baisse de ses exportations. Ce repli survient à la suite d'un trimestre de hausse dominé par des effets d'anticipation liés à la politique commerciale américaine. Quant aux autres branches industrielles, leur valeur ajoutée a légèrement diminué au 2e trimestre, comme au trimestre précédent. Au niveau international, la politique douanière des États-Unis a également accru la volatilité des données du commerce extérieur et du PIB au 1er semestre.

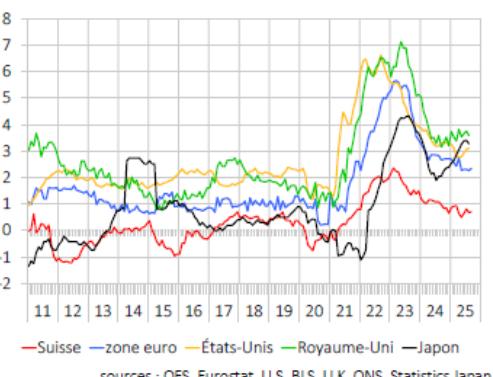
Dans la zone euro, la croissance s'est nettement ralentie au 2e trimestre. Le PIB des États-Unis, quant à lui, a connu un développement inverse : la baisse du PIB liée à l'augmentation des importations au 1er trimestre a été suivie d'une baisse des importations et d'une hausse du PIB au 2e trimestre. Depuis le 7 août, aux États-Unis, les importations de marchandises suisses, sauf certaines exceptions, sont soumises à un droit de douane supplémentaire de 39 %, au lieu de 10 % auparavant. La plupart des autres partenaires commerciaux des États-Unis bénéficient de tarifs douaniers plus avantageux, ce qui réduit la compétitivité-prix des exportateurs suisses sur ce marché. Qui plus est, le franc suisse s'est apprécié ces derniers mois, en particulier par rapport au dollar US. Les branches et entreprises exportatrices directement concernées sont confrontées à des difficultés plus ou moins importantes en fonction de leur exposition au marché des États-Unis, de leur segment de marché spécifique et de leur situation concurrentielle.

Dans de nombreux pays, **l'inflation** est récemment repartie à la hausse (graphique ci-dessous), principalement en conséquence de l'augmentation des prix du pétrole. Après avoir atteint des niveaux bas en mai, les prix ont brièvement rebondi en juin en raison des tensions croissantes au Moyen-Orient. Depuis, les prix se sont stabilisés à des niveaux supérieurs à ceux de mai, mais toujours relativement faibles, si bien que les produits pétroliers continuent de freiner l'inflation globale. Toutefois, l'inflation sous-jacente, qui exclut les composantes volatiles telles que l'énergie et les produits frais, reste parfois nettement supérieure à la moyenne (graphique ci-dessous) et a même augmenté dans plusieurs pays ces derniers temps.

graphique 44 : Inflation
variation sur un an en %



graphique 45 : Inflation sous-jacente
variation sur un an en %



Les taux d'inflation ont également augmenté quelque peu dans la **zone euro et en Suisse**, ce qui s'explique principalement par l'évolution des prix du pétrole. L'appréciation du franc et de l'euro, en revanche, a probablement limité la hausse des prix. Dans l'ensemble, les taux ont retrouvé les zones ciblées par leurs banques centrales respectives, ou du moins en sont proches. Dans la zone euro, l'inflation n'était plus que légèrement inférieure à l'inflation sous-jacente en septembre, à 2,2 % selon l'estimation rapide. Bien que l'inflation sous-jacente, à 2,3 % en septembre, ait nettement diminué par rapport à 2023, elle reste nettement supérieure aux niveaux des quinze dernières années. Cette situation a pour cause les services, où les taux, bien qu'en baisse, restent élevés. Elle s'explique également par les taux d'augmentation des salaires, qui restent élevés et ne se replient que lentement.

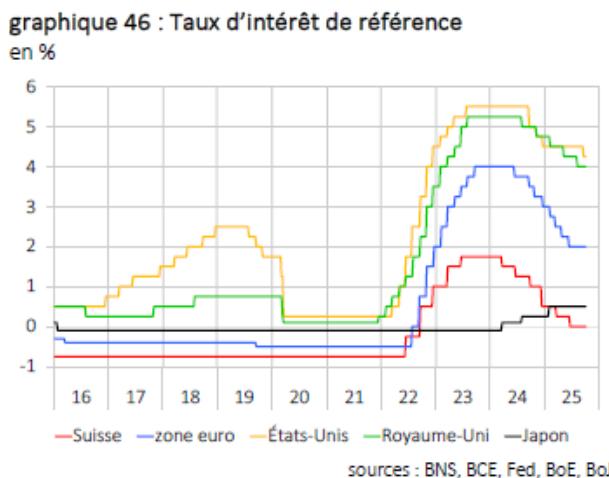
En **Suisse aussi**, l'inflation sous-jacente est toujours supérieure à la moyenne en raison des loyers. Les prix de l'énergie ont toutefois un effet modérateur considérable. Outre le pétrole et le gaz, les prix de l'électricité, administrés par l'État, contribuent négativement à l'inflation en Suisse. L'inflation globale était de 0,2 % en septembre.

La Banque nationale suisse (BNS) a encore abaissé son taux directeur de 25 points de base en juin, à 0,0 %, avant de le laisser inchangé en septembre. Depuis lors, l'inflation a légèrement augmenté et s'est stabilisée dans une zone positive basse. Le taux d'inflation devrait être à nouveau plus élevé en 2026. Les marchés financiers ne s'attendent donc plus, actuellement, à une nouvelle baisse des taux d'intérêt.

La Banque centrale européenne (BCE) a maintenu le taux de dépôt à 2,0 % en juillet et en septembre. Il se situe donc dans la zone jugée neutre par la BCE. Vu l'évolution stable de l'inflation et la diminution des risques conjoncturels, les marchés ne s'attendent plus à une nouvelle baisse des taux.

La Banque d'Angleterre (BoE) a poursuivi son cycle de baisse des taux d'intérêt. Compte tenu de la persistance d'une inflation sous-jacente élevée, la BoE opère lentement. Ainsi, la BoE n'a réduit son taux directeur qu'une cinquième fois en août, de 25 points de base, pour atteindre 4,0 %. Les marchés ne s'attendent pas à une nouvelle baisse des taux avant l'année prochaine.

En septembre, le **Conseil de la Réserve fédérale (Fed)** a abaissé son taux directeur de 25 points de base, pour le ramener à 4,0 %. Cette décision marque un léger assouplissement de la politique monétaire aux États-Unis. Depuis décembre 2024, la Fed avait adopté une position attentiste, principalement motivée par les risques inflationnistes liés aux droits de douane aux États-Unis, et avait renoncé à baisser ses taux. Certes, l'inflation a légèrement augmenté ces derniers temps, mais le marché du travail a également ralenti selon les données les plus récentes. Par cette baisse des taux, la Fed souhaite soutenir l'évolution du marché du travail. Les marchés s'attendent à une nouvelle baisse des taux d'ici à la fin de l'année, puis à un nouvel assouplissement progressif en 2026.



2.1.2 Evolution en Suisse

Au 2^{ème} trimestre 2025, le **produit intérieur brut** (PIB) de la Suisse, corrigé des événements sportifs, a augmenté de 0,2%, contre 0,8% au 1^{er} trimestre 2025.

La consommation privée a augmenté, en moyenne, de 0,4% au 2^{ème} semestre. La plupart des segments de consommation ont enregistré une hausse. Les dépenses de restauration et d'hébergement ont connu une croissance supérieure à la moyenne, ce qui se reflète dans l'augmentation du nombre de nuitées en Suisse. Les dépenses de santé, de même que dans la rubrique logement et énergie, ont aussi connu une hausse. En outre, les dépenses de transport ont évolué positivement, aussi bien dans les transports publics que privés. En revanche, la demande dans le commerce de détail a suivi des évolutions contrastées. Alors

que les dépenses en produits alimentaires et en boissons ont augmenté, les dépenses en habillement et chaussures ont enregistré un net recul.

Le **climat de consommation** s'est assombri après l'introduction, début août, de droits de douane supplémentaires sur les importations en provenance de la Suisse. Cette détérioration s'explique en grande partie par des attentes nettement plus négatives en matière de perspectives économiques. Toutefois, les données hebdomadaires ont récemment montré une certaine reprise. La stabilité de l'opinion des personnes interrogées sur leur situation financière et de leur propension à faire des achats importants indique que les dépenses de consommation continueront à soutenir l'économie dans un avenir proche.

Les **dépenses de consommation des administrations publiques** ont augmenté de 0,8% au 2^{ème} trimestre, soit un rythme supérieur à la moyenne à long terme. L'augmentation nominale des dépenses a été contrebalancée par des hausses de prix, ce qui a freiné la progression en termes réels.

Les **investissements dans la construction** ont reculé de 0,3% au 2^{ème} trimestre. La construction résidentielle a donné une impulsion positive, tandis que la construction commerciale et le génie civil ont vraisemblablement accusé un recul.

Les estimations récentes quant à l'utilisation des capacités de production sont légèrement plus favorables qu'au printemps, tandis que les carnets de commandes restent stables actuellement. La pénurie de main-d'œuvre constitue toujours le principal obstacle à la production, devant celui d'une insuffisance de la demande. Les entreprises s'attendent toutefois, dans l'ensemble, à une augmentation de la demande et de l'activité de construction au cours des prochains mois.

Les fondamentaux et les perspectives à moyen terme du marché immobilier suisse restent favorables. Ainsi, les taux d'intérêt du Saron et des hypothèques à court terme ont baissé au cours des derniers mois. La population ayant continué à croître à la fin du 2^{ème} trimestre, la demande de logements s'en trouve dès lors renforcée. Parallèlement, le nombre de logements vacants a continué de diminuer : le taux de vacance a atteint en 2025 son niveau le plus bas depuis 2013, traduisant ainsi une demande toujours élevée. Dans ce contexte, les loyers proposés devraient continuer à augmenter, ce qui rendra les immeubles de rendement à nouveau intéressants pour les investisseurs.

Les **investissements en biens d'équipement** ont baissé de 1,0% au 2^{ème} trimestre. Ce recul tient principalement à la baisse des investissements dans l'aéronautique et dans la recherche et le développement, deux branches qui ne sont guère influencées par le cycle économique. Mais certaines rubriques plus sensibles, telles que les machines et les services informatiques, ont connu, elles aussi, des baisses. En revanche, les investissements dans l'automobile, l'informatique et la défense ont donné des impulsions positives.

Le **climat d'investissement** s'est encore dégradé. Selon les enquêtes du KOF, le climat dans l'industrie s'est nettement assombri en août. Les attentes des entreprises concernant l'évolution des affaires au cours des six prochains mois ont également témoigné d'un plus grand scepticisme. L'utilisation des capacités de production a cependant baissé dans ce secteur. De nombreuses entreprises industrielles évoquent la faiblesse de la demande en tant que principal obstacle à la production. A cela s'ajoutent les « autres facteurs », dont une partie pourrait se rapporter à l'incertitude accrue liée à la politique douanière des États-Unis. Les difficultés de financement sont un facteur également mis en cause dans une proportion supérieure à la moyenne. Une perte de confiance a également été observée récemment dans le secteur des services, où les entreprises se sont montrées de plus en plus préoccupées par la faiblesse de la demande. L'utilisation des capacités de production reste toutefois élevée dans ce secteur. L'ensemble de ces éléments indiquent un ralentissement de l'investissement.

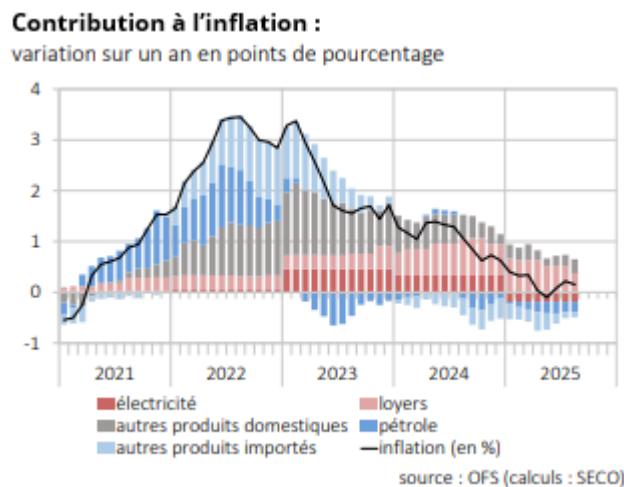
En août 2025, le nombre désaisonnalisé de chômeurs a augmenté de 1'100 personnes par rapport à juillet 2025, ce qui porte leur total à environ 137'800. Le taux de **chômage** (TC) s'est ainsi maintenu à 2,9%, soit un niveau légèrement au-dessus de celui considéré comme neutre

pour la conjoncture. En août 2025, le nombre désaisonnalisé de demandeurs d'emploi² a augmenté de près de 300 par rapport au mois précédent, pour atteindre un total de 218'900, ce qui porte le taux de demandeurs d'emploi à 4,6%.

La demande d'indemnités pour réduction de l'horaire de travail (IRHT) a légèrement diminué au cours des derniers mois. En mars, environ 39'000 employés étaient préinscrits au chômage partiel. En août, ils étaient encore environ 27'100, soit un niveau toujours élevé supérieur à celui de l'année précédente.

Après un résultat négatif en mai, l'**inflation** est repassée en territoire positif, mais à faible niveau (août : 0,2% ; graphique ci-dessous). Les agents énergétiques, notamment, tels que l'électricité et le pétrole, continuent de contribuer négativement à l'inflation (à hauteur de -0,2 point de pourcentage chacun). L'inflation sous-jacente – qui exclut les produits frais et saisonniers, l'énergie et les carburants – reste plus élevée (août : 0,7%).

Outre les agents énergétiques, l'inflation est également freinée par d'autres biens importés. Toutefois, malgré l'appréciation du franc suisse, leur contribution négative s'est récemment quelque peu amoindrie. En revanche, les loyers continuent de soutenir l'inflation. Après la baisse du taux d'intérêt de référence en mars, l'inflation des loyers a certes légèrement diminué en août, mais leur contribution à l'inflation reste supérieure à la moyenne en comparaison historique. Par ailleurs, les autres biens nationaux ont également apporté une contribution positive à l'inflation (0,3 point de pourcentage). Les prix continuent d'augmenter, en particulier dans l'hôtellerie et la restauration.



2.1.2.1 Droit de douane

Concernant les droits de douane US25 sur les entreprises sises en ville de Fribourg et sur la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg, il est important de rappeler ceux nouvellement en vigueur pour la Suisse:

- +39% depuis le 7 août 2025
- +100% pour la pharma dès le 1^{er} octobre 2025

² Les demandeurs d'emploi comprennent les chômeurs inscrits auprès d'un office régional de placement (ORP) et les demandeurs d'emploi non-chômeurs. Ces derniers comprennent les personnes qui occupent toujours un emploi aux termes d'un contrat ayant fait l'objet d'un préavis de résiliation, qui disposent d'un revenu intermédiaire, qui participent à une mesure active du marché du travail (p. ex. un programme d'emploi temporaire ou une formation complémentaire) ou qui, en raison par exemple d'une maladie, ne sont pas immédiatement disponibles

En comparaison, l'Union européenne s'est vue imposer des taxes de 15%. Selon le Temps³, la Suisse fait partie des économies mondiales les plus pénalisées par la politique du président américain. De plus, le franc fort péjore encore les relations commerciales avec les Etats-Unis (selon la BCV⁴, le dollar a en effet perdu plus de 12% contre le franc et contre l'euro depuis le début de l'année).

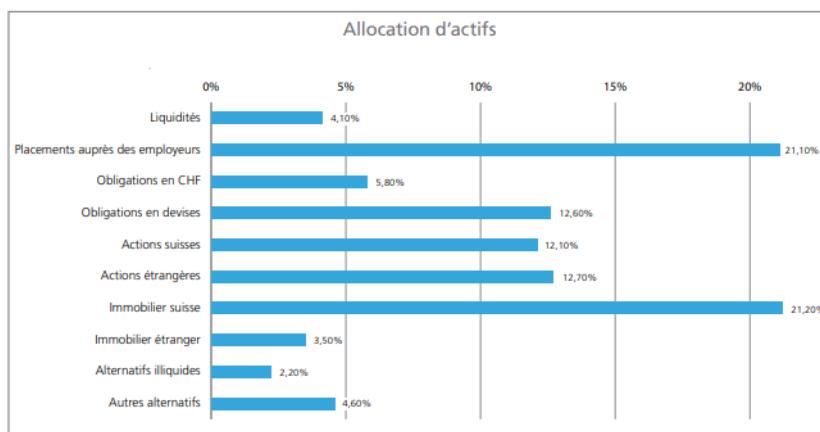
Tous ces éléments ont une influence sur les entreprises sises sur le territoire de la ville de Fribourg. Il est difficile d'estimer les effets réels de telles mesures : l'impact est très différencié selon l'exposition de chaque société au marché américain ainsi que de la concurrence avec l'Union européenne.

Selon le KOF, ce sont surtout l'industrie horlogère, les instruments de précision et la branche des machines qui seraient touchés par la première vague de taxes supplémentaires. Les exportations vers les Etats-Unis devraient diminuer massivement, d'autant plus que la Suisse est frappée beaucoup plus durement par les droits de douane que l'UE. Quant à l'industrie pharmaceutique, qui joue un rôle stabilisateur, il conviendra de voir tous les détails de la nouvelle mesure ; en effet, les entreprises ayant des sites aux Etats-Unis, comme c'est le cas pour Novartis et Roche, pourraient rester exemptées.

Au vu du tissu économique de la Ville de Fribourg, les impacts directs pourraient être limités dans un premier temps, la grande majorité des entreprises du territoire n'étant pas très actives commercialement avec les USA. Cependant, les prévisions quant à la conjoncture nationale étant revue à la baisse, on peut s'attendre à un ralentissement économique global. Un impact sur le tissu économique fribourgeois risque, à terme, de se faire ressentir.

Globalement, les droits de douane américains entraînent une incertitude accrue pour les entreprises de Fribourg, les poussant à adapter leurs stratégies commerciales, diversifier leurs marchés ou revoir leurs chaînes d'approvisionnement pour limiter les impacts financiers.

Quant à la question sur l'impact sur la Caisse de prévoyance de la Ville, l'augmentation des droits de douane US peut influencer la performance des placements de la CPPVF puisqu'elle entraîne une volatilité accrue sur les marchés financiers, en particulier dans les secteurs qui exportent vers les USA ce qui met une pression sur l'économie et les politiques monétaires au niveau mondial. Sa stratégie de placement suit une logique de diversification qui permet de limiter de risque d'exposition à des secteurs ou zones géographiques spécifiques. Comme le démontre le tableau ci-dessous, seul 17.9 % des actifs de la caisse sont placés directement sur des actions ou obligations suisses.



³ <https://www.letemps.ch/data/en-graphiques-les-droits-de-douane-americains-contre-la-suisse-defient-toute-logicue?srsltid=AfmBOooSFXoDZOqhqHQThJZ33RcYdMXvgW6bVrewG8XC6WWWBXZHpfcb>

⁴ <https://www.bcv.ch/pointsforts/marches/2025/droits-de-douane-entree-dans-un-nouveau-monde.html>

Néanmoins, pour l'instant, les marchés semblent particulièrement résilients et la performance de la Caisse à ce jour est bonne. Bien qu'étant encore en capitalisation partielle, le degré de couverture de la CPPVF a atteint 80.5% à fin 2024, taux supérieur au chemin de recapitalisation fixé à 72.8% à fin 2024.

2.1.3 Evolution fribourgeoise

Les résultats de la dernière enquête conjoncturelle du KOF, menée en juillet 2025 – soit avant l'annonce et l'entrée en vigueur des droits de douane de 39% sur les exportations suisses vers les Etats-Unis – indiquent que le contexte était déjà tendu dans l'**industrie fribourgeoise** avant ce choc. L'indicateur de la situation des affaires du secteur, qui était en amélioration constante depuis l'automne 2024, s'est nettement dégradé depuis mars 2025. En juillet, il s'établissait à -38 (Suisse : -5). Les entreprises industrielles interrogées jugeaient donc majoritairement leurs affaires peu ou pas satisfaisantes. Elles se montraient toutefois relativement optimistes quant à une amélioration au cours des mois suivants. Après une chute en territoire négatif en avril (-15 ; Suisse : -4), consécutive aux premières annonces douanières américaines, l'indicateur KOF des perspectives des affaires à six mois dans l'industrie fribourgeoise était repassé en positif les mois suivants, pour atteindre une valeur de +9 en juillet (Suisse : +2).

La conjoncture apparaît plus favorable dans le **commerce de détail**. L'indicateur KOF de la situation des affaires, redevenu positif en mai, atteignait +5 en juillet dans le canton de Fribourg (Suisse : +2). Les affaires étaient ainsi jugées globalement satisfaisantes, voire bonnes, par les commerçants fribourgeois interrogés. Leurs attentes pour les six prochains mois sont restées positives et stables, l'indice correspondant passant de +7 en avril à +6 en juillet (Suisse : +9).

Selon les dernières estimations de l'institut CREA, le **PIB** réel du canton de Fribourg a progressé de 0,8% en comparaison trimestrielle au 1^{er} trimestre 2025, après correction des variations saisonnières. Ce chiffre dénote une accélération par rapport au trimestre précédent (+0,6%) et est supérieur à la moyenne à long terme. Le PIB suisse, ajusté des variations saisonnières et des effets des grands événements sportifs, affiche une croissance similaire à celle du canton de Fribourg sur cette période. L'industrie a, dans son ensemble, soutenu la croissance fribourgeoise, avec toutefois des disparités sectorielles. Le commerce, la santé et la construction ont aussi contribué à la dynamique économique du canton au 1^{er} trimestre 2025. Les secteurs de l'énergie et de l'hôtellerie-restauration ont en revanche vu leur valeur ajoutée diminuer. Au vu du contexte actuel, on peut s'attendre à un ralentissement de la croissance du PIB fribourgeois ces prochains trimestres.

Selon les calculs, basés sur des chiffres provisoires de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF), les **exportations** du canton de Fribourg ont augmenté de 8,1% en comparaison annuelle au 2^{ème} trimestre 2025, après une progression de 3,4% au 1^{er} trimestre. Cette croissance pourrait refléter des effets d'anticipation liés à la politique américaine, des entreprises exportatrices ayant probablement avancé certains envois vers les Etats-Unis en prévision d'une (nouvelle) hausse des droits de douane. De tels effets sont également observables au niveau national. Les exportations suisses ont progressé de 9,5% en glissement annuel au 2^{ème} trimestre 2025. Toutefois, si l'on exclut le commerce de l'or et d'autres métaux précieux, une baisse de 1,2% est enregistrée. Ce recul s'explique principalement par les exportations pharmaceutiques, qui avaient bondi au 1^{er} trimestre, juste avant les premières annonces douanières américaines. En juillet, les exportations du canton de Fribourg ont dépassé de 2,7% leur niveau de juillet 2024 (exportations totales suisses : +9,7% avec le commerce de l'or, -4,0% sans).

Après avoir diminué de 0,4 point de pourcentage entre janvier et juin 2025, en raison principalement des variations saisonnières, le **taux de chômage** du canton de Fribourg est resté stable à 2,4% en juillet. Cela représente une hausse de 0,3 point par rapport au mois de juillet 2024 (à noter que les taux publiés jusqu'à présent pour les années 2023-2025 ont été révisés en juillet 2025). Au total, 4'330 chômeurs étaient inscrits auprès d'un ORP du canton au 31 juillet 2025, soit 14,2% de plus qu'un an auparavant. A l'échelle nationale, un taux de chômage de 2,7% a été enregistré en juillet, soit une progression de 0,5 point en comparaison

annuelle. Selon les derniers chiffres provisoires disponibles, le nombre d'heures chômées décomptées dans le canton de Fribourg dans le cadre de réductions de l'horaire de travail (RHT) a augmenté en avril 2025, tant par rapport au mois précédent (+22,7%) que par rapport à l'année précédente (+57,6%), atteignant 16'296 heures. Comme lors de crises passées, les RHT devraient jouer ces prochains mois un rôle de stabilisateur de marché du travail. Les droits de douane américains sont reconnus par la Confédération comme motif justifiant le droit à la RHT pour les entreprises touchées directement ou indirectement. La prolongation de la durée maximale d'indemnisation à 18 mois (contre 12 mois d'ordinaire), qui devait expirer en juillet 2025, a été renouvelée par le Conseil fédéral en mai 2025.

Après quatre trimestres consécutifs de recul, les **nuitées** dans les établissements hôteliers fribourgeois sont reparties à la hausse au 2^{ème} trimestre 2025. Au total, 136'606 nuitées ont été comptabilisées dans le canton entre avril et juin, soit une augmentation de 6,3% par rapport à la même période de 2024. A l'échelle nationale, la progression a été plus modérée (+2,5%).

Selon les données provisoires, 2'399 voitures de tourisme neuves ont été immatriculées dans le canton de Fribourg au 2^{ème} trimestre 2025. Cela représente une baisse de 9,1% par rapport aux chiffres provisoires du 2^{ème} trimestre 2024 (Suisse : -2,8%). Le recul semble toutefois avoir été enrayé en juillet, avec 764 **nouvelles immatriculations** enregistrées dans le canton, soit 4,4% de plus qu'à la même période de 2024 (Suisse : +1,7%).

Au 2^{ème} trimestre 2025, 1'320 **permis de construire** ont été délivrés dans le canton de Fribourg, pour un budget total estimé à plus de CHF 757 millions de francs (données provisoires). Ce montant est en forte hausse, tant en comparaison trimestrielle (+47,5%) qu'en glissement annuel (+24,8%). Cette progression est due en partie au projet du nouveau cycle d'orientation de Givisiez, pour lequel un crédit d'ouvrage de 81,7 millions de francs a été accepté en votation et le permis de construire délivré en mai. La croissance des montants de construction autorisés au 2^{ème} trimestre aurait néanmoins été soutenue même sans ce projet spécifique.

2.1.4 Conclusions relatives au contexte économique

Comme relevé dans les revues économiques citées ci-dessus et suite à l'analyse de la Ville, les prévisions économiques helvétiques à l'horizon 2026 sont les suivantes :

- Croissance modérée : le PIB suisse a progressé de 0,2 % au 2^{ème} trimestre 2025, confirmant un **ralentissement conjoncturel**. L'inflation, elle, s'est finalement tassée pour atteindre 0,2% en août 2025 cumul de plusieurs effets qui la freinent (coûts énergétiques) ou la nourrissent (loyers). Il faut préciser que l'inflation sous-jacente reste présente malgré tout ;
- Politique monétaire accommodante : la BNS a poursuivi son assouplissement, abaissant son taux directeur à 0,0 %, dans un contexte **mondial de baisse des taux**. Toutefois, de nouvelles baisses de taux ne semblent pas être à l'ordre du jour selon les prévisions futures ;
- **Contexte international incertain** : tensions commerciales, ralentissement en Europe et en Chine, et fragilité de la demande mondiale freinent les exportations et les investissements helvétiques.

Ces éléments ont notamment influencé les analyses des scénarios de progression des recettes fiscales et les paramètres d'évolution des salaires et des prix des biens et services en ce qui concerne l'inflation.

2.2 Durabilité et climat

En relation avec les enjeux de durabilité et de climat⁵, la Ville a validé son Plan climat ainsi que sa stratégie de durabilité et leur déploiement. Le développement de ces politiques sectorielles répond directement aux objectifs de législature 2021-2026.

Le Plan climat et la stratégie de durabilité visent à rester dans les limites planétaires tout en garantissant le bien-être pour toutes et tous, afin notamment de transmettre aux générations futures un héritage viable, vivable et équitable. L'un des objectifs phare est l'atteinte du zéro carbone en 2047. La mise en œuvre des mesures associées générera des coûts et investissements supplémentaires pour les Services concernés. Toutefois, elle permettra, dans de nombreux cas de figure, de réduire les coûts ou les manques à gagner par rapport à un scénario d'inaction. Dans tous les cas, elle visera à générer une plus-value pour le territoire communal qui pourra se traduire en termes de services et prestations proposés à la population, d'augmentation ou de maintien de la qualité de vie, de nouveaux modèles d'affaires ainsi que d'équité sociale.

2.3 Synthèse des modifications législatives et/ou financières

La mise en œuvre des mesures transversales en lien avec le climat et la durabilité est portée par le Secteur transition écologique (TE) du Service du génie civil, environnement et énergie par le biais du Plan climat, ainsi que par le Secteur marketing urbain, développement durable et projets (MUDD) du Service de l'administration générale par le biais de la stratégie de durabilité. Il s'agit de mesures pluridisciplinaires dont l'implémentation nécessite une étroite collaboration entre services et secteurs. Le financement de ces mesures sera soutenu à travers les stratégies climat et durabilité, mais devra être principalement assuré par les secteurs et services concernés.

2.3.1 Croissance démographique

Depuis le printemps 2023, la ville connaît une croissance relativement importante et soutenue de sa population étrangère issue de l'asile. De janvier 2024 à juillet 2025, la population étrangère issue de l'asile est passée de 1'234 personnes à 1'537 (+303). Dans cette même période, la population de nationalité suisse a diminué (-188) et la population étrangère « hors asile » a, quant à elle, augmenté (+ 376)

Le service cantonal de la statistique estime qu'en juillet 2025, 491 personnes se sont établies en ville depuis le 31 décembre 2023. La population établie à Fribourg est donc passée (ceci est une estimation) de 38'816 habitants fin 2023 à 39'307 habitants en juillet 2025. En pourcentage, la croissance démographique entre janvier 2024 et juillet 2024 se traduit par une augmentation de 1.26% en incluant la population issue de l'asile et de 0.5% en excluant la population issue de l'asile (ces taux de croissance sont calculés à partir des données estimatives mises à disposition sur le portail Opendata du canton. Les autres données utilisées

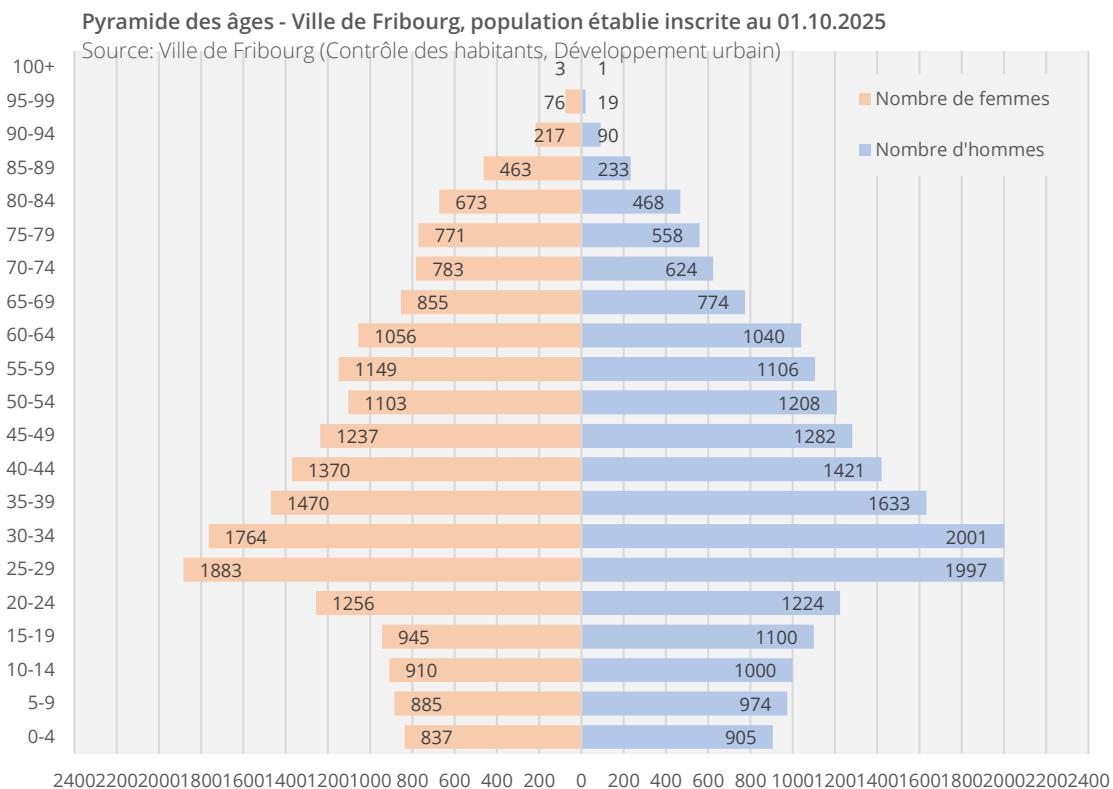
⁵

<https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung.html>

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/reduction-emissions/objectifs-reduction/objectif-2050/strategie-climatique-2050.html>

ci-après sont les données consolidées de l'OFS, ou bien celles tirées de la base du Contrôle des habitants.)

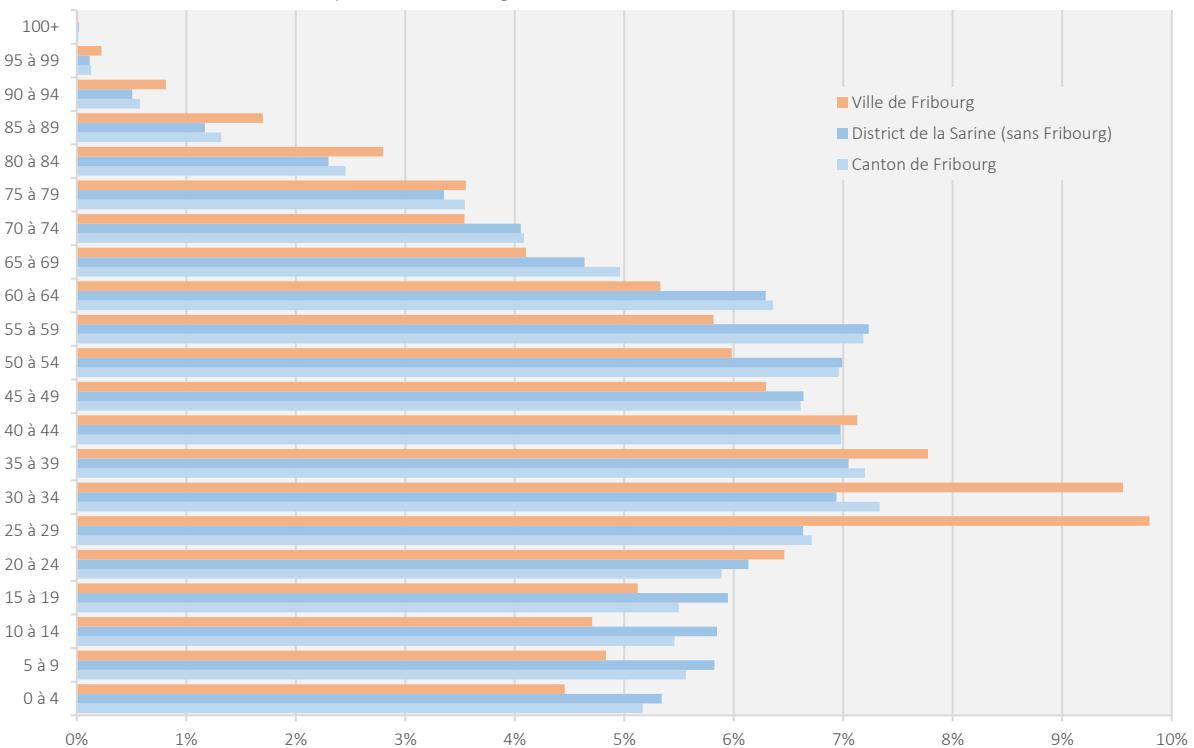
Ci-dessous sont présentées la pyramide des âges de la population de la ville de Fribourg pour début octobre 2025, ainsi que la comparaison de ces données avec la structure par âge du district de la Sarine (hors Fribourg) et du Canton de Fribourg. Un autre graphique a été ajouté cette année : l'évolution de la pyramide des âges au cours des dernières années.



Par rapport au district et au canton, c'est la classe d'âge des 25 à 40 ans qui très largement surreprésentée en ville ; et à un moindre degré, c'est également la classe d'âge des « 75 ans et plus » qui est surreprésentée. À l'inverse, la classe d'âge des 45 à 75 ans et des 0 à 20 ans sont assez fortement sous-représentées en ville.

Part de la population résidante permanente (%) par groupe d'âge quinquennal, au 31.12.2024

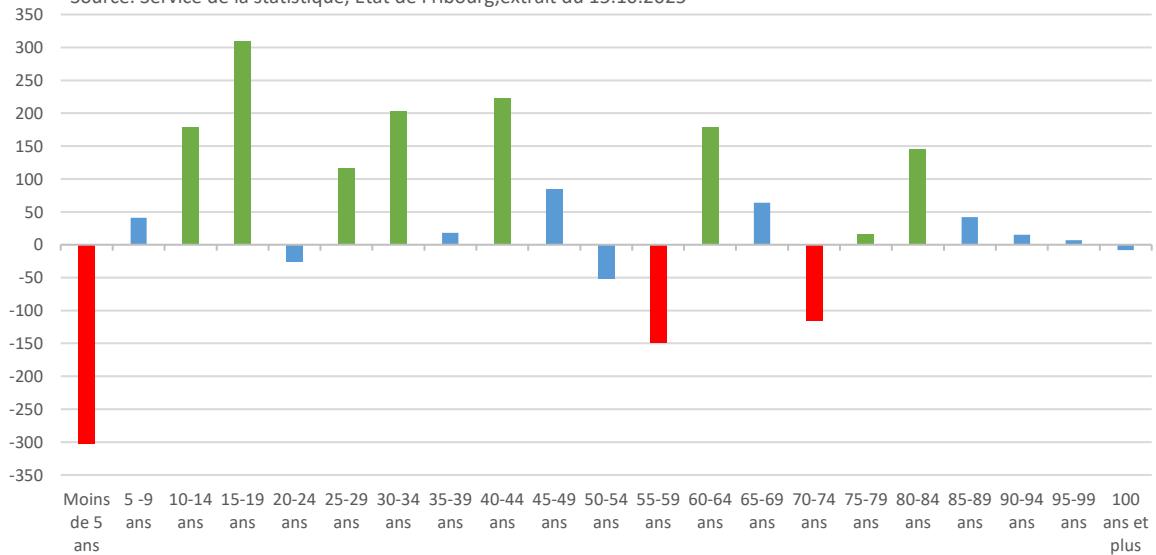
Source: Service de la statistique, État de Fribourg, extrait du 15.10.2025



La structure de la population selon les classes d'âge n'est pas sensiblement différente entre la fin 2020 et la fin 2024. Les 1'000 habitants de plus ont grossi les rangs des 10 à 19 ans, des 25 à 34 ans, des 40 à 44 ans et des 60 à 64 ans. Les groupes des moins de 5 ans et des 55 à 59 ans ont par contre perdu une portion significative de leurs effectifs.

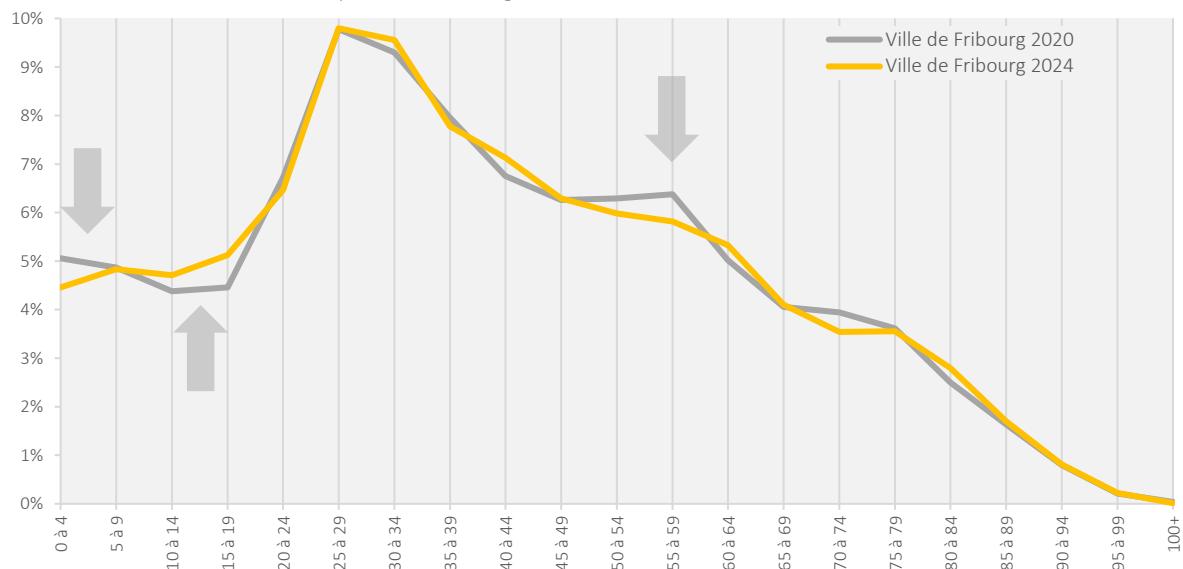
Évolution des effectifs par classes d'âge entre fin 2020 et fin 2024

Source: Service de la statistique, État de Fribourg, extrait du 15.10.2025

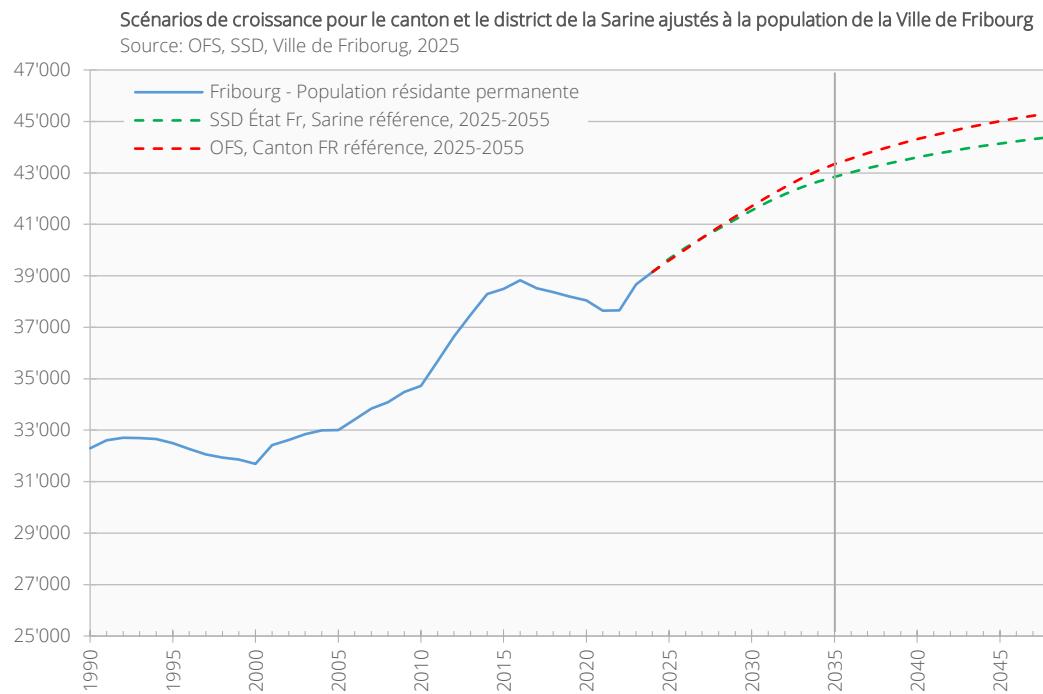


En pourcentage, ces changements affectent peu la structure des groupes d'âge de la ville.
Pour la planification scolaire,

Évolution en % des effectifs par classes d'âge entre fin 2020 et fin 2024
Source: Service de la statistique, État de Fribourg, extrait du 15.10.2025



Le prochain graphique montre un scénario pour la croissance démographique future pour la ville de Fribourg. Ce scénario applique à la population résidente permanente de la ville les taux de croissance du scénario de référence de l'OFS pour 2025-2055 à ceux du scénario de référence de Service de la statistique et de la donnée (SSD) de l'État de Fribourg.



La projection démographique prise en compte dans le Plan financier se base sur les scénarios de référence de l'OFS pour le canton de Fribourg et du Service cantonal de la statistique et de la donnée (SSD). Les taux de croissance de ces scénarios sont appliqués à la population de la ville à la fin 2024.

Les scénarios prévoient une augmentation de la population entre 3'700 et 4'200 nouveaux habitants à l'horizon 2035. Ces effectifs futurs reflètent plutôt le rythme de croissance prévu pour le district et le canton, qui s'appuient sur des hypothèses « macro » pour le développement économique et les flux migratoires, entre autre. Néanmoins, à défaut d'étude plus fine, ces projections restent précieuses.

L'étude de 2022 du bureau MicroGIS réalisée pour le compte de la COSAHL est moins optimiste : en 2035, MicroGIS estime que la population aura augmenté de 3'400 habitants seulement.

En pointant ces projections pour l'année 2030, on estime aujourd'hui que la population établie en ville fin 2030 atteindra 41'500 habitants. Les personnes en séjour (domiciliées ailleurs en Suisse mais annoncées auprès du Contrôle des habitants), dont le nombre fluctue entre 2'000 et 3'000 annuellement, viendront s'ajouter à la population établie.

L'évolution de la population va influencer les charges (liées ou spécifiques pour les écoles, voir chapitre suivant) mais aussi celles des associations de communes (particulièrement le Réseau Santé Sarine et l'Association des CO de Sarine et Haut-Lac) ainsi que les recettes (fiscales) pour les nouveaux habitants du territoire de la ville de Fribourg.

2.3.2 Révision du plan d'aménagement local (PAL) et son impact sur le développement du territoire communal

Le PAL a été adopté en juin 2024 par le Conseil communal : sa révision est entrée dans la phase d'examen final. Il y a encore certaines incertitudes sur des éléments-clés du nouveau PAL et le développement du territoire communal en sera encore impacté sur le court terme (sur deux à quatre ans). Ceci dit, on observe sur le territoire une augmentation des travaux de construction soumis à autorisation : le rythme de construction de logements s'est légèrement accéléré. L'avancement de la procédure PAL donnerait peut-être un signal pour de nouvelles constructions de logement, mais cette tendance reste à confirmer.

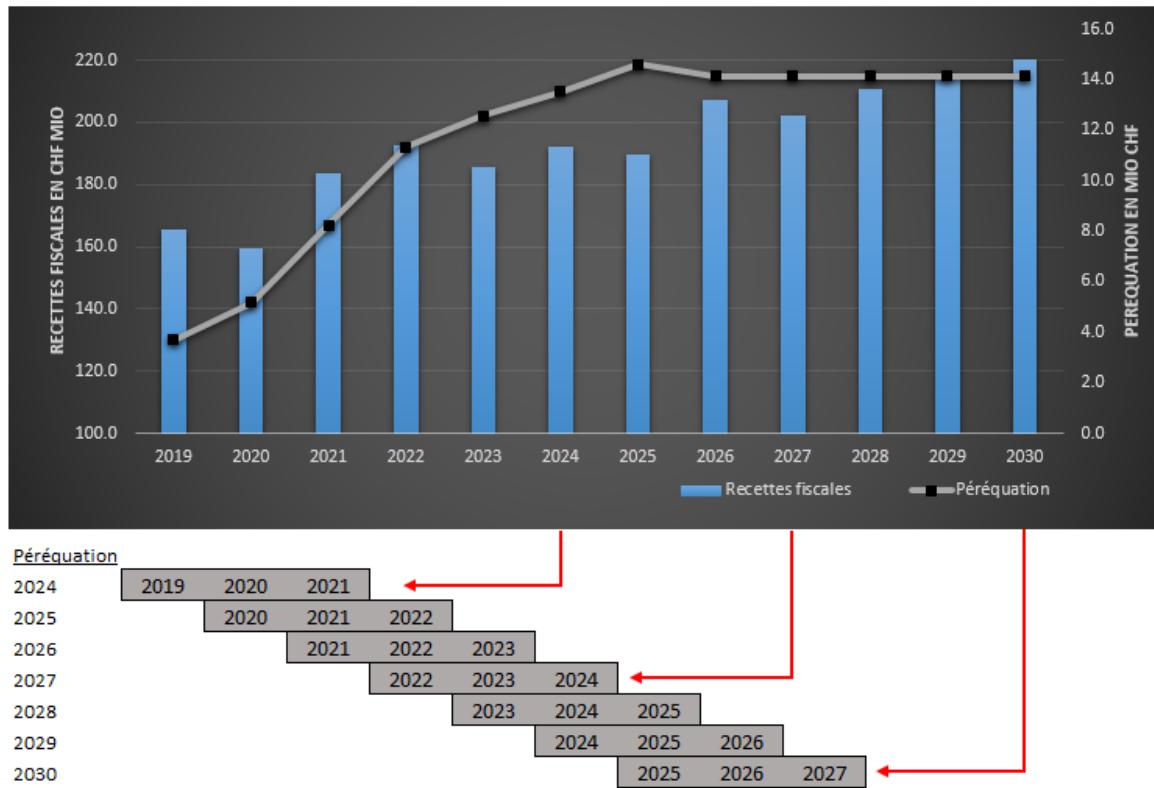
Le développement du territoire de la commune est historiquement marqué par la réalisation des Plans d'aménagement de détail (PAD). Sur le moyen terme, d'ici 2032, plusieurs PAD seront éventuellement réalisés : dans le quartier de Pérrolles, ce sont les PAD Pilettes et Gachoud, dans le quartier de Beaumont –Vignettaz, le PAD Friglâne et la tour *Invictus*, dans le quartier des Places, le PAD Avenue de la Gare sud, et dans le quartier Jura-Torry, le PAD Torry est.

En 2024, un bureau a été mandaté pour développer un outil de planification des effectifs scolaires. Cet outil se basera en partie sur des données issues du PAL, comme le potentiel de densification, le rythme des nouvelles constructions de logements et d'espaces d'activités et la planification des PAD. Cet outil fera en sorte d'organiser de nombreuses données essentielles pour bien choisir les hypothèses d'évolution démographique. Une fois opérationnel, cet outil offrira également au Plan financier un aperçu plus précis des tendances à venir pour la population.

2.3.3 Péréquation des ressources

Depuis 2019, la facturation de la péréquation des ressources augmente ; elle passe de CHF 3.7 mio à CHF 14.1 mio en 2026 (CHF +10.4 mio). L'inertie du calcul, qui prend en compte en 2026 la moyenne des recettes fiscales des années 2021 à 2023 (à un coefficient fiscal de 100% pour chaque commune), signifie que, pour la première fois, l'augmentation importante des recettes fiscales observées depuis 2021 ont une influence totale sur la péréquation à charge de la Ville de Fribourg. Alors que, par conséquent, on pouvait s'attendre à une augmentation de la charge pour la Ville en 2026, c'est une diminution qui a eu lieu. La péréquation des ressources étant le résultat d'un pot commun de répartition entre les communes du canton de Fribourg, celle-ci est également grandement influencée par

l'évolution de recettes fiscales de toutes ces autres communes. Ainsi, l'évolution de la charge s'annonce impossible à prédire pour le futur et reste donc au niveau de 2026 dans les hypothèses du Plan financier 2026-2030.



2.3.4 Planification des établissements scolaires

Le Plan directeur des infrastructures scolaires 2021-2026 a été adopté par le Conseil communal en séance du 20 septembre 2022. Un bilan de mi-législature, daté du 26 septembre 2023, détaille les démarches et les études en cours en fonction des besoins à venir. Le prochain Plan directeur des infrastructures scolaires 2026-2031 sera élaboré au début de la prochaine législature.

Les objets concernés par cette planification sont les écoles enfantines et primaires, les Cycles d'orientation (CO) et les accueils extrascolaires (AES). Il s'agit de définir les besoins en infrastructures scolaires et extrascolaires par site scolaire communal dans un horizon de 10 ans. Cet exercice prend en compte les normes légales cantonales, ainsi que l'évolution des besoins scolaires et extrascolaires.

Le Plan financier 2026-2030 se base pour la dernière fois sur le Plan directeur des infrastructures scolaires 2021-2026 et sur le bilan de mi-législature qui identifient les besoins de construction, rénovation ou transformation des sites. La planification des CO est faite en collaboration avec l'Association des CO de la Sarine et du Haut-Lac.

2.3.5 Réseau Santé Sarine (RSS)

Les frais de fonctionnement, c'est-à-dire les charges administratives du Réseau Santé Sarine (RSS), sont répartis selon la population légale pour 75% et selon la population légale pondérée par l'indice de potentiel fiscal (IPF) pour les 25% restants et font partie intégrante de la planification financière de la Ville de Fribourg.

Le développement des charges du RSS est dû à plusieurs facteurs dont les principaux sont la construction et la rénovation des EMS, l'adaptation des lignes directrices sur les frais financés par le réseau et le renforcement stratégique de l'aide et soins à domicile.

Selon le plan cantonal des besoins, le RSS devrait construire un nouvel EMS chaque cinq ans en regard de l'accroissement de la population 80+. L'étude Microgis a démontré cette tendance même si le COVID-19 l'a quelque peu ralenti. De manière pragmatique, le réseau pousse ainsi les EMS à s'agrandir simultanément à leur rénovation, ce qu'on fait plusieurs d'entre eux. Les démarches quant à la construction d'un nouvel établissement sur le plateau du Mouret se poursuivent, la Résidence Bourgeoisale devrait suivre le mouvement et un projet est en passe de se réaliser à Belfaux.

S'il est utile de rappeler le transfert des pompiers aux RSS au 1^{er} janvier 2023, c'est la situation des casernes d'ambulances qui est aujourd'hui au centre des préoccupations. En effet, la ville de Fribourg accueille désormais les ambulances au même endroit que les pompiers, solution pragmatique qui a impliqué la construction de garages provisoires pour les pompiers jusqu'à l'émergence d'un projet définitif. Or, la pression est forte pour construire de nouvelles casernes, les projets sont en cours d'élaboration. Quant au règlement du RSS concernant la taxe non-pompier, un bilan sera fait d'ici la fin 2025.

La participation de la Ville de Fribourg est de 35.7% du montant annuel total du RSS. L'impact de cette augmentation a été considéré et influence fortement les charges liées dès 2021. Entre 2026 et 2030, la participation des communes passera de CHF 34.0 mio à CHF 40.4 mio, soit une augmentation de 18.7%, ce qui correspondra à environ CHF 2.3 mio pour la Ville de Fribourg.

2.3.6 Agglomération de Fribourg (Aggro)

Le Conseil d'Etat a fixé au 1^{er} janvier 2021 la date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les agglomérations (L'Agg) adoptée par le Grand Conseil en août 2020. Cette nouvelle loi prévoit un soutien technique et financier du Canton aux agglomérations et fait disparaître la forme institutionnelle propre aux agglomérations, dont seule l'Agglomération de Fribourg (l'Aggro) s'était dotée. Suite aux travaux de l'ARS et l'adoption par les communes des nouveaux statuts, l'Aggro devrait ne pas devoir se reconstituer après les élections communales de mars 2026. En termes de planification, ce sont donc les chiffres de l'ARS qui ont été repris dans le Plan financier dès 2027 (voir chapitre 2.3.7) concernant les domaines de l'aménagement et de la mobilité, le tourisme ayant déjà été transféré.

Il est prévu ainsi que la gestion des Projets d'Agglomération soit transférée à l'ARS. La Ville de Fribourg reste donc tenue à la planification financière concernant ceux-ci, notamment en lien avec les mesures PA2, PA3 et PA4, si elle ne veut pas laisser passer les subventions.

Concernant ces dernières, les délais de réalisation en lien avec les projets d'agglomération pour garantir les subventions promises restent identiques. Pour rappel, ceux-ci sont :

- a) PA2
 - début des travaux de réalisation au plus tôt : dès arrêté fédéral adopté (déjà fait)
 - début des travaux de réalisation au plus tard : **avant le 31.12.2027⁶**
- b) PA3
 - début des travaux de réalisation au plus tôt : dès 01.10.2019 (adoption arrêté fédéral)
 - début des travaux de réalisation au plus tard : **avant le 31.12.2025** (soit ans et 3 mois après adoption)

⁶ Il faut préciser que l'Aggro a informé les communes que la Confédération n'acceptera pas de prolongation de délai pour les mesures du PA2, et cela même si la mesure est bloquée pour des raisons de procédure juridique

- c) PA4
- début des travaux de réalisation au plus tôt : dès l'adoption de l'arrêté fédéral (fin 2023)
 - début des travaux de réalisation au plus tard : **avant le 31.12.2028** (soit 5 ans et 3 mois après adoption)

Une liste d'investissements à soumettre au PA5 a été définie par la Ville et intégrée au Plan des investissements. Le dépôt du PA5 à la Confédération s'est fait à l'été 2025. Le début des travaux de réalisation du PA5 serait à priori à réaliser avant la fin de l'année 2032.

2.3.7 Association Régionale de la Sarine (ARS)

L'ARS abordera l'année 2026 avec, si toutes les communes acceptent la nouvelle version des statuts, de nouvelles missions. En plus du domaine touristique, dès le 1^{er} juillet 2026, cette association reprendra les tâches de l'Agglo à l'exception du domaine de promotion économique et de promotion culturelle. Elle reprendra aussi la gestion des projets d'Agglomération.

Pour un total de près de CHF 19.0 mio, la plus grande partie de son budget concerne la mobilité avec environ CHF 16.0 mio en lien avec le financement des transports publics urbains. Comme dit dans le chapitre précédent, la première année du Plan financier est composée des charges de l'ARS selon les statuts non modifiés et les tâches de l'Agglo restent dans le chapitre Agglo. Toutefois, ce sont bien les chiffres de l'ARS qui sont repris pour les années 2027-2030. Sur cet horizon, les charges passent de CHF 19.2 mio en 2027 à CHF 22.7 mio en 2030 ce qui fait une augmentation de 18.2%. Cette croissance de CHF 3.5 mio est influencée principalement par la mobilité qui représente CHF 3.3 mio, les autres tâches restant relativement stables.

2.3.1 Coriolis Infrastructures

La reprise des tâches de l'Agglo par l'ARS ne concerne pas le domaine culturel. C'est bien du côté de Coriolis Infrastructures et du Copil culture régional sous l'égide de la Préfecture que vient la solution de la reprise du domaine culturel, ceci dans le cadre de la révision totale de la Loi sur les Affaires Culturelle actuellement en commission du Grand conseil.

Le Plan financier de Coriolis Infrastructures dans son état actuel est très stable puisque les statuts fixent un montant de CHF 32.50/habitant. Toutefois, il est possible, si le projet actuel se poursuit tel que prévu, qu'une nouvelle association de commune voit le jour en reprenant les tâches de l'Agglo et de Coriolis Infrastructures. La participation volontaire des communes pourrait dépendre de ce à quoi chacune d'elle aimeraient contribuer. Une proposition de statuts est en élaboration, travaillant sur le retour de la consultation qui a eu lieu auprès des communes de la Sarine, Düdingen et Tafers. L'année 2026 sera déterminante mais il est d'ores et déjà fort probable que la contribution additionnée de la Ville de Fribourg au domaine culturel de l'Agglo et à Coriolis Infrastructures ne doive pas dépasser les montants actuels.

2.3.2 Association du Centre Professionnel Cantonal (ACPC)

L'Association du Centre professionnel cantonal (ACPC) a pour but d'aider le financement de la formation professionnelle dans le canton. Sa création date de 1961. Elle réunit, en tant que membres, l'Etat, l'ensemble des communes du canton (désignées par l'association des communes fribourgeoises ACF) et les organisations du monde du travail désignées par les statuts (art. 2a). Elle est constituée selon les art. 60ss du code civil. La Ville de Fribourg y est représentée par deux membres du Conseil communal au sein du comité.

L'enjeu principal de l'ACPC reste la rénovation et la construction de nouvelles infrastructures pour accueillir les apprentis du canton. Son centre principal de formation est situé dans le

quartier d'Alt de la ville de Fribourg, mais d'autres sites sont aussi propriété de l'association, notamment le site La Prairie à Fribourg et l'Ecole professionnelle artisanale et commerciale à Bulle (EPAC). En outre, elle loue un bâtiment à Granges-Paccot pour le Centre de perfectionnement interprofessionnel Granges-Paccot (CPI). Enfin, l'Ecole des Métiers à Fribourg (EMF) et l'Ecole professionnelle Santé-Social (ESSG) sont des bâtiments propriété de l'Etat. Suite à la construction des sites de Courtepin et de Villaz-St-Pierre, la troisième phase se concentre sur l'assainissement du portefeuille immobilier, principalement sur le site de Fribourg.

Le budget 2026 fait état d'un total des charges de CHF 11.3 mio et du total des recettes de CHF 10.1 mio. Le résultat budgétaire est donc de CHF +1.2 mio, permettant ainsi de financer partiellement ses investissements. Le Plan financier se développera toutefois avec un résultat du même type mais avec une augmentation de la participation des parties prenantes.

3. Compte de fonctionnement – analyse

3.1 Plan 2026-2030 avec le scénario moyen

Voici le Plan financier tel qu'il se présente par nature comptable pour la période 2026-2030, prenant en considération le scénario moyen qui prévoit une augmentation annuelle des recettes fiscales de 2.2% dès 2028, les années précédentes étant négativement impactées par le départ annoncé ou anticipé de plusieurs contribuables importants.

Scénario moyen En millions de francs	COMpte DE RESULTATS		En cours	Budget et plan financier			
	Compte 2024	Prévision 2025		Budget 2026	Plan 2027	Plan 2028	Plan 2029
30 Charges de personnel	77.4	81.0	84.6	86.8	89.0	91.3	93.6
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	36.5	36.8	40.0	41.2	42.5	43.8	45.1
33 Amortissement du patrimoine administratif	18.6	20.2	22.1	25.0	27.3	30.1	31.9
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	4.1	3.8	5.3	5.3	5.3	5.3	5.3
36 Charges de transfert	128.0	134.3	142.0	146.3	151.3	156.0	161.8
39 Imputations internes	33.9	35.5	36.4	36.4	36.4	36.4	36.4
Charges d'exploitation	298.4	311.6	330.5	341.0	351.8	362.9	374.2
40 Revenus fiscaux	192.4	189.5	207.3	202.1	206.6	211.2	216.0
41 Patentés et concessions	1.0	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
42 Taxes et redevances	29.1	29.2	28.1	28.1	28.1	28.1	28.1
43 Revenus divers	2.6	2.5	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	2.0	2.5	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
46 Revenus de transferts	21.0	23.3	20.7	21.2	21.8	22.3	22.8
66 Amortissement des subventions d'investissement	3.3	3.4	3.7	3.9	4.3	4.7	4.9
49 Imputations internes	33.9	35.5	36.4	36.4	36.4	36.4	36.4
Revenus d'exploitation	285.2	286.9	303.3	298.8	304.3	309.8	315.4
Résultats provenant des activités d'exploitation	-13.2	-24.7	-27.1	-42.2	-47.5	-53.1	-58.8
34 Charges financières	6.0	6.4	6.7	6.7	7.0	8.3	9.5
44 Revenus financiers	13.0	13.9	13.6	13.6	13.6	13.6	13.6
Résultats provenant des financements	7.0	7.4	6.9	7.0	6.7	5.4	4.1
Résultat opérationnel	-6.3	-17.3	-20.2	-35.2	-40.8	-47.7	-54.7
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
48 Revenus extraordinaires	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Résultat extraordinaire	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Résultat total du compte de résultats	-5.2	-16.1	-19.1	-34.1	-39.7	-46.6	-53.6
<i>Evolution approx. de la fortune</i>	207.2	191.1	172.0	138.0	98.3	51.7	-1.9

Le scénario moyen montre une moyenne des résultats négative de CHF -38.6 mio sur la période 2026-2030, les pertes cumulées s'accentuant année après année sans fléchissement de la courbe. Malgré un niveau de recettes fiscales très élevé, le Plan financier montre une situation très préoccupante pour la période 2026 à 2030. La planification de l'évolution des charges repose d'une part sur l'évolution moyenne de ces dernières années hors éléments exceptionnels (indexation des salaires, hausse des prix de l'énergie) et d'autre part sur des hausses de charges spécifiques et annoncées (RSS ou Agglo, sur la base de leur Plan financier).

Cette planification permet une prise de conscience de la tendance des résultats suite à l'actualisation des diverses hypothèses. Dans son scénario moyen, elle n'inclut volontairement pas de mesures correctives dépendant de la volonté politique (augmentation du coefficient d'impôt) ou découlant d'économies potentielles non décidées à ce jour.

Les sections suivantes expliquent comment ce résultat a été obtenu en commençant par l'épurement des comptes sur la période 2020 à 2024.

3.2 Epurement des comptes de 2020 à 2024

Les comptes de 2020 à 2024 épurés des charges et des revenus extraordinaires, montants uniques ou irréguliers, se présentent comme suit :

COMpte DE RESULTATS	Données historiques APRES EPUREMENT					Evolution 2020 2024	Evolution moyenne annuelle	Budgets		Evolution planifiée
	Compte 2020	Compte 2021	Compte 2022	Compte 2023	Compte 2024			Prévision 2025	Budget 2026	
<i>En millions de francs</i>										
30 Charges de personnel	64.1	66.3	68.4	71.2	75.3	17.37%	4.08%	81.0	84.6	2.50%
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	26.1	26.9	31.2	33.2	36.9	41.47%	9.06%	36.8	40.0	3.00%
33 Amortissement du patrimoine administratif	13.3	13.7	13.6	16.4	18.6	40.39%	8.85%	20.2	22.1	effectif
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	4.0	3.9	4.3	5.4	4.1	1.26%	0.31%	3.8	5.3	effectif
36 Charges de transfert	105.6	107.6	112.7	120.5	128.0	21.19%	4.92%	134.3	142.0	2.40%
39 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré
Charges d'exploitation	213.1	218.3	230.2	246.6	262.8	23.34%	5.38%	276.1	294.0	3.53%
40 Revenus fiscaux	174.7	181.3	187.8	193.5	192.4	10.09%	2.43%	189.5	207.3	2.20%
41 Patentés et concessions	0.6	0.9	0.9	0.9	1.0	55.22%	11.62%	0.9	1.0	1.5 - 2.0%
42 Taxes et redevances	34.1	30.7	29.1	30.4	29.1	-14.73%	-3.90%	29.2	28.1	0.00%
43 Revenus divers	0.3	0.1	0.2	0.2	0.7	125.16%	22.50%	2.5	3.0	0.00%
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	3.1	0.3	0.7	1.1	1.4	-53.79%	-17.55%	2.5	3.1	effectif
46 Revenus de transferts	23.8	23.8	21.7	20.6	21.0	-11.77%	-3.08%	23.3	20.7	2.40%
466 Amortissement des subventions d'invest.	0.0	3.1	3.1	3.3	3.3			3.4	3.7	effectif
49 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré
Revenus d'exploitation	236.6	240.1	243.4	250.0	248.8	5.13%	1.26%	251.4	266.9	1.11%
Résultats provenant des activités d'exploitation	23.6	21.9	13.2	3.4	-14.0	-159.61%	Négatif	-24.7	-27.1	
34 Charges financières	6.9	6.4	5.2	5.3	6.3	-10.06%	-2.62%	6.4	6.7	effectif
44 Revenus financiers	6.9	7.6	11.8	13.0	12.9	87.77%	17.06%	13.9	13.6	0.00%
Résultats provenant des financements	-0.1	1.2	6.6	7.7	6.7	-11932.06%		7.4	6.9	
Résultat opérationnel	23.5	23.0	19.8	11.1	-7.3	-131.27%	Négatif	-17.3	-20.2	
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.00%	0.00%	0.0	0.0	effectif
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.00%	0.00%	1.1	1.1	effectif
Résultat extraordinaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			1.1	1.1	
Résultat total du compte de résultats	23.5	23.0	19.8	11.1	-7.3	-131.27%	Négatif	-16.1	-19.1	

L'épurement des données historiques a principalement porté sur des provisions (heures et vacances du personnel, provision ducroire, activation des salaires sur investissements, provision PILA, assainissement des falaises et sites pollués, CPPEF, SINEF, PF17, etc.).

Les effets uniques liés au passage à MCH2 ont été neutralisés, autant pour la réévaluation du patrimoine financier que pour les amortissements de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif. Les effets comptables du transfert de la protection du feu au RSS (comptes 2023) sont ainsi également retraités.

Les effets principaux liés à la crise COVID-19 ont également été neutralisés ainsi que les impacts liés aux changements de méthode d'évaluation comptable opérés en 2023, tant sur les revenus fiscaux que les rattrapages d'amortissements. Finalement, les revenus fiscaux ont été ajustés sur la base des valeurs ressortant de la statistique fiscale cantonale, les valeurs épurées étant donc présentées sans effet de décalage temps ni d'effet de sur- ou sous-évaluation des provisions.

Les colonnes du tableau ci-dessus sont à comprendre ainsi :

- « L'évolution 2020-2024 » montre la progression totale de 2020 à 2024 en pourcent ;
- « L'évolution moyenne » annuelle est calculée sur la progression des chiffres d'année en année ;
- « L'évolution planifiée » annonce le taux de croissance appliqué dès le budget 2026.

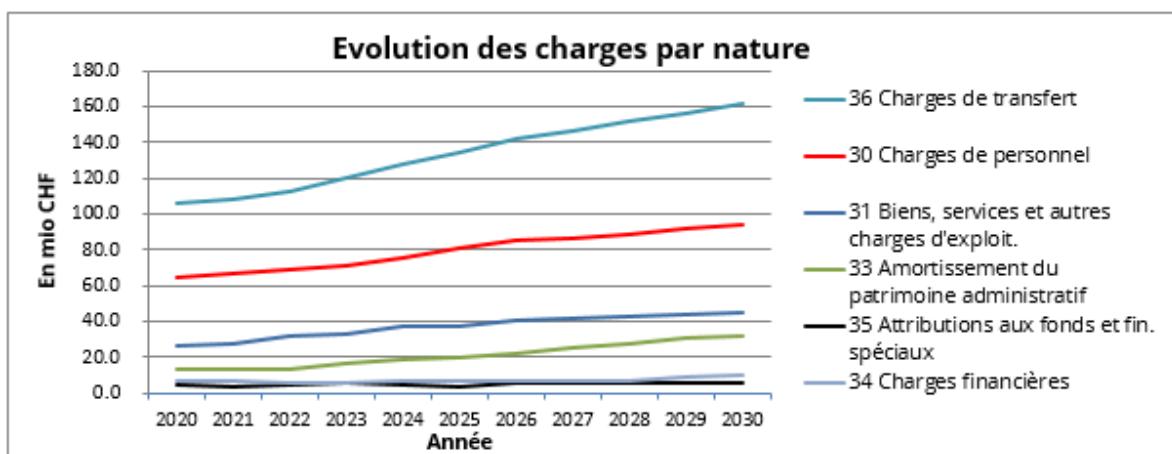
Les explications des taux retenus font l'objet de la prochaine section.

3.3 Evolution des charges

La tendance globale et l'évolution moyenne annuelle sont calculées pour les rubriques 30 "Charges de personnel", 31 "Biens, services et autres charges d'exploitation", 35 "Attributions aux fonds et financements spéciaux", 36 "Charges de transfert". Pour les autres rubriques 34 "Charges financières" et 33 "Amortissement du patrimoine administratif", les valeurs découlent du Plan d'investissements annexé.

Quant à la rubrique 39 "Imputations internes", elle est stable et n'est pas retenue dans cette analyse comme elle évolue parallèlement entre les charges et les revenus et n'a de ce fait pas d'influence sur le résultat.

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution des charges épurées de 2020 à 2024, celles de la prévision 2025 et du budget 2026 ainsi que leur tendance selon les taux appliqués dès le budget 2026.



3.3.1 Charges de personnel

La rubrique 30 "Charges de personnel" est en augmentation linéaire jusqu'en 2024. Durant cette période, les charges sont passées de CHF 64.1 mio à CHF 75.3 mio, soit une augmentation moyenne annuelle de 4% en quatre ans. Les équivalents plein temps (EPT) sont passés de 530.8 à fin 2020 à 611.1 au 31 décembre 2024 (+3.6% en moyenne annuelle) alors que la population légale et en séjour a augmenté de 0.7% en moyenne annuelle sur la même période.

Entre 2023 et 2025, les salaires ont subi une indexation successive de respectivement 2.8%, 2.1% et 0,5%. Une nouvelle indexation de 0.2% est prévue au budget 2026. Combinées à une nouvelle augmentation de la demande en EPT passant à 651.9, les charges de personnel prévues au budget 2026 se montent à CHF 84.6 mio.

Concernant la croissance des charges du personnel, une hypothèse d'évolution de 2.5% paraît plus adaptée à l'évolution future. Celle-ci prend en considération l'évolution naturelle des salaires selon le système de grille salariale ainsi qu'une marge réduite répondant aux besoins futurs en ressources.

3.3.2 Biens, services et autres charges d'exploitation

La rubrique 31 "Biens, services et autres charges d'exploitation" a augmenté de 41.5% de 2020 à 2024, ce qui représente une évolution annuelle moyenne de 9.1%. C'est sous cette position que l'évolution de l'indice des prix à la consommation s'est fait le plus ressentir, même si la tendance est à la stabilisation pour les années 2025 et futures.

Au vu des perspectives financières émanant du Plan financier 2026-2030, d'une stabilisation des dépenses des rubriques 31 au Budget 2025, et partant du constat où aucun effet particulier de compensation de l'augmentation des charges n'a été introduit, une hypothèse d'évolution un peu plus basse que les données historiques a été retenue, soit 3%. La rubrique « Biens, services et autres charges d'exploitation » reste l'une des rares rubriques sous contrôle direct du Conseil communal.

3.3.3 Amortissement du patrimoine administratif

La rubrique 33 "Amortissement du patrimoine administratif" évolue en fonction des investissements votés et de la durée d'amortissement prévue. Ces charges, épurées des amortissements extraordinaire, sont passées de 2020 à 2024 de CHF 13.3 mio à CHF 18.6 mio (+8.9% en moyenne annuelle).

Le Plan d'investissements actualisé (voir annexe) représente les axes de priorité fixés par le Conseil communal pour le développement de la Ville. Les amortissements liés à ces investissements sont en constante augmentation mais liés aux Plans d'Agglomération ou jugés nécessaires afin de garantir des infrastructures en bon état, de développer l'attractivité de la capitale cantonale, de répondre aux besoins futurs en infrastructures et de maintenir le niveau des prestations. Dans ce sens, la dépense d'investissement moyenne au patrimoine administratif est de CHF 36.3 mio entre 2020 et 2024 et augmente à CHF 57.2 mio en moyenne pour la période 2025 à 2030.

La mise en service future de ces nouveaux investissements voit comme conséquence une augmentation à CHF 31.9 mio d'amortissement en 2030 (+9.6% en augmentation moyenne annuelle) si tous les projets sont réalisés tel que prévu.

3.3.4 Charges financières

La rubrique 34 "Charges financières" est intimement liée à l'évolution de la dette et aux marchés financiers avec des taux historiquement bas jusque début 2022. Le poids des intérêts est passé de CHF 6.9 mio en 2020 à CHF 6.3 mio en 2024, soit une baisse de 2.6% en moyenne annuellement. Les intérêts au taux de 4.25% liés au prêt à la Caisse de prévoyance (CPPVF) sont inclus dans cette rubrique. Le taux moyen des emprunts de la Ville de Fribourg s'élevait à 1.8% (y compris CPPVF) au 31 décembre 2024.

Les intérêts du Plan financier sont calculés en tenant compte des échéances des emprunts actuels et des besoins futurs selon le Plan des dépenses d'investissements. Grâce à une nouvelle baisse des taux d'intérêt sur le marché, observée en 2024 et qui se poursuit en 2025,

le Plan financier prend désormais en compte un niveau de taux d'intérêt à long terme proche des conditions actuelles à 1.3%.

Malgré des taux à nouveau plus avantageux, l'augmentation de la dette sera inévitable au vu des besoins d'investissement à venir et devrait entraîner une hausse des charges d'intérêts.

3.3.5 Attributions aux fonds et financements spéciaux

Les charges de la rubrique 35 "Attributions aux fonds et financements spéciaux" ont subi des variations importantes ces dernières années, au gré des résultats d'exploitation, mais après épurement des effets spéciaux, les montants restent assez bas et stables. En 2024, l'attribution aux réserves et provisions concerne les effets courants liés aux canalisations et STEP, Châtillon et au fonds de rénovation des CO selon convention avec la COSAHL. En 2026, un rééquilibrage du compte des eaux usées génère une hausse des coûts. Pour le reste, seules les attributions obligatoires sont prévues, mis à part les attributions au fonds de transition énergétique.

3.3.6 Charges de transfert

Cette rubrique contient toutes les charges venant du Canton ou des associations de communes, les aides sociales, les subventions à des tiers, ainsi que les charges de péréquation financière.

Les futures charges liées relatives au Réseau Santé Sarine (RSS) qui réunit les homes, l'aide et soins à domicile de la Sarine, la commission des indemnités forfaitaires (IF), la commission des EMS (CODEMS), le Service des ambulances de la Sarine (SAS), ainsi que le Bataillon Sarine, augmentent régulièrement depuis 2019. Le RSS et l'ARS annoncent des hausses de CHF 2.6 mio respectivement CHF 2.2 mio entre 2026 et 2030, à charge de la Ville de Fribourg. Le budget 2026 voit une forte augmentation de CHF 6.5 mio (+4.8%) des charges de transfert, résultant de diverses évolutions des charges au sein des différentes structures. Les effets du PAFE sont les principales explications à cette augmentation, ceux-ci contribuant à CHF 4.6 mio à l'augmentation de ces charges liées.

Globalement, cette rubrique est passée de CHF 105.6 mio en 2020 à CHF 128.0 mio en 2024, soit une augmentation annuelle de 4.9%.

Pour cette rubrique, les effets uniques sont calculés séparément. L'évolution planifiée de 2026 à 2030 montre une augmentation annuelle de 2.7% en moyenne.

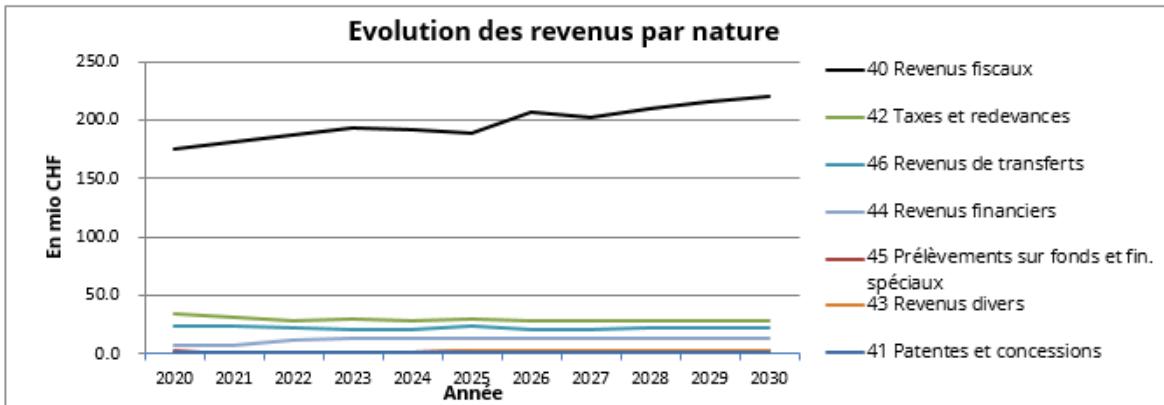
3.4 Evolution des revenus

Les rubriques 41 "Patentes et concessions" et 43 "Revenus divers" ne font pas l'objet d'une analyse particulière. En effet, les montants de ces rubriques sont inférieurs à CHF 5.0 mio et n'évoluent pas de manière significative dans le temps.

De la même manière que pour les charges, et comme expliqué sous la section 3.3, les comptes ont été épurés. Comme pour les charges, la rubrique 49 "Imputations internes" a été neutralisée car elle n'a pas d'influence sur le résultat.

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution des revenus épurés de 2020 à 2024, celles de la prévision 2025 et du budget 2026 ainsi que leur tendance selon les taux appliqués dès le budget 2026 dans le scénario moyen.

Les explications des taux retenus pour les différentes natures comptables font l'objet des prochaines sous-sections.



3.4.1 Revenus fiscaux

Lors de l'élaboration du budget 2026, comme les années précédentes, de nombreux contacts ont été pris avec les entreprises sises sur le territoire communal afin d'évaluer leurs prévisions futures (2025 et 2026 particulièrement) en termes de résultats et donc de fiscalité.

Ici, il faut rappeler l'évolution très positive qui touche les années 2019 à 2023, à savoir des recettes fiscales supplémentaires pour un montant supérieur à CHF 10.4 mio venant de plusieurs entreprises distinctes. De même, l'année 2024 a vu des rentrées fiscales supplémentaires pour CHF 2.1 mio par rapport au budget, certes prudentes mais avant tout impactées par des effets de rattrapage suite aux taxations définitives d'années antérieures.

Ce Plan financier table sur une amélioration des rentrées fiscales en 2026, une baisse en 2027 en prenant compte des pertes fiscales liées aux départs annoncés, puis sur une progression annuelle estimée à 2.2%, se basant essentiellement sur la progression annuelle moyenne historique après épurement (2020 à 2024).

Malgré une situation financière critique au compte de résultats, aucune hausse du coefficient d'impôt n'a été modélisée à ce stade dans ce scénario, s'agissant là avant tout d'une décision politique. La fortune communale cumulée au 31 décembre 2024 de CHF 207.2 mio permettra légalement une absorption des pertes prévisionnelles jusqu'à fin 2029 (toutes choses égales par ailleurs), suite de quoi des mesures fortes d'ordre fiscal devraient être prises. Dans la pratique et selon les principes fondamentaux de la Loi sur les finances communales pour lesquels l'équilibre des charges et des revenus doit être assuré, il serait prévenant de ne pas attendre si longtemps.

Pour le plan 2026-2030, et dès l'année 2028, le taux de croissance des recettes fiscales du scénario moyen et optimiste est de 2.2% et celui du scénario pessimiste se monte à 1.0%. **Le taux du scénario moyen a été retenu pour cette planification fiscale, tout comme les particularités liées à la fiscalité des personnes morales décrites ci-dessus, saisis séparément.**

3.4.2 Taxes et redevances

La rubrique 42 "Taxes et redevances" est passée de CHF 34.1 mio en 2020 à CHF 29.1 mio en 2024 après épurement, soit une diminution annuelle moyenne de 3.9%.

Cette rubrique comptable regroupant des revenus provenant de différentes sources financières internes (produits des parcomètres, amendes d'ordre, taxes déchets, taxes de décharge, émoluments, etc.) est assez stable.

Suite à la mise en application de l'initiative « la première heure de parking gratuite à Fribourg » attendue au 1^{er} janvier 2026, les recettes se verront réduites de CHF 3.5 mio par année selon les dernières estimations. Bien que des répercussions sur les recettes d'amendes d'ordre

soient également attendues, le Plan financier ne prévoit pas cette hypothèse faute de pouvoir l'estimer.

Tenant compte d'une pression importante sur ce type de recettes depuis quelques années, aucune augmentation n'a été retenue sur cette rubrique pour les années 2027 à 2030.

3.4.3 Revenus financiers

La rubrique 44 « Revenus financiers » comprend notamment les recettes locatives, les recettes liées aux droits de superficie et les dividendes. Elle est considérée comme stable et ne devrait être sujette à des écarts que suite à d'éventuelles réévaluations du patrimoine financier depuis 2021 et le passage à MCH2. Des montants liés à la réévaluation unique MCH2 en 2021 ont été épurés. L'augmentation des revenus en 2022 est expliquée par le transfert de la gestion de la décharge de Châtillon du patrimoine administratif au patrimoine financier.

En 2023, le transfert de la caserne au Réseau Santé Sarine, et avec lui le passage du bâtiment au patrimoine financier, a également généré un revenu unique lié à cette réévaluation (CHF +6.3 mio). Après épurement, le Plan financier 2026-2030 table sur **une stabilité (0%)**.

3.4.4 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux

Les revenus de la rubrique 45 "Prélèvements sur fonds et financements spéciaux" sont gérés de manière ciblée en fonction des besoins identifiés. La provision PF17 étant totalement dissoute en 2023, il reste uniquement dans cette rubrique des prélèvements ayant pour effet de neutraliser des charges comptabilisées au compte de résultats (rénovation CO, réserve FMSV eaux usées, falaises et transition énergétique). Le Plan financier 2026-2030 table donc sur **une stabilité (0%)**.

3.4.5 Revenus de transfert

Dans la rubrique 46 « Revenus de transfert » sont comptabilisées les diverses subventions fédérales et cantonales (péréquation des besoins, aide sociale, autres) ainsi que l'amortissement des subventions d'investissement (dès 2021 avec le passage à MCH2) et les participations d'autres communes.

L'évolution de ces revenus (hors 4660 – amortissement des subventions d'investissement) entre 2020 et 2024 est de -11.8%, soit -3.1% en moyenne annuelle. Après un épurement, le Plan financier 2027-2030 table sur **une stabilité (0.0%)**.

L'évolution de la rubrique séparée 4660 liée à l'amortissement des subventions d'investissement est planifiée selon un montant « effectif » basé sur le Plan des investissements.

4. Evolution du bilan

L'évolution du bilan jusqu'en 2030 donne des informations importantes quant à la projection des liquidités, de l'endettement et de la situation des fonds propres.

Ce Plan financier contient l'évolution bilancielle selon les nouvelles normes comptables MCH2, conformément aux exigences de la LFCo dès 2021, expliquant les mouvements importants effectués cette année-là.

Hormis ces modifications d'importance, les principes de base régissant l'établissement du bilan quinquennal sont inchangés :

- Pas de politique expansive dans le domaine des placements du patrimoine financier faute de moyens disponibles ;
- Prise en compte des effets des dépenses d'investissements et de l'évolution des amortissements selon le Plan validé par le Conseil communal ;
- Gestion de l'évolution du prêt de l'employeur à la CPPVF selon le plan de recapitalisation ;
- Gestion des provisions et réserves selon les hypothèses de planification retenues.

Une planification plus précise des besoins en trésorerie ainsi que des outils bancaires toujours plus efficaces permettent une gestion en trésorerie plus fine et donc moins de réserves de liquidités. Un niveau minimal de liquidités de CHF 5.0 mio est ainsi jugé suffisant.

Les opérations particulières touchant la planification financière 2026-2030 sont :

- La gestion de toutes les provisions faites jusqu'au bouclage 2024 en fonction de leur utilisation durant la période partant de 2025 (comptes prévisionnels) et aboutissant à 2030 (réserve liée au retraitement du patrimoine administratif) ;
- Prise en compte des paramètres de versements et remboursements des prêts et augmentations de capital-actions octroyés par la Ville.

Certaines positions restent identiques car elles sont conditionnées par des changements de processus ou d'habitudes ; peuvent être citées en exemple la « moralité » de paiement pour les débiteurs, les processus internes pour le paiement des créanciers, la politique de placement, les sollicitations de prêts, les actifs et passifs transitoires, etc.

Après saisie des paramètres énumérés, la situation bilancielle pour la période de planification 2026-2030 est la suivante (scénario moyen) :

Scénario moyen En millions de francs	BILAN					En cours	Budget et plan financier				
	Compte 2020	Compte 2021	Compte 2022	Compte 2023	Compte 2024		Budget 2026	Plan 2027	Plan 2028	Plan 2029	Plan 2030
100 Disponibilités	27.2	50.1	31.2	20.2	16.1	5.1	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
101 Crédit	-127.1	-153.8	-128.9	-132.6	-146.0	-146.0	-146.0	-146.0	-146.0	-146.0	-146.0
102 Placements financiers à court terme	1.0	2.0	1.0	0.0	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
104 Actifs transitoires	155.2	160.0	157.6	190.7	211.3	211.3	211.3	211.3	211.3	211.3	211.3
106 Marchandises et approvisionnements	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
107 Placements financiers à long terme	46.0	1.0	2.0	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
108 Immobilisations corporelles PF	17.3	166.7	165.9	173.6	174.2	180.3	189.4	200.8	212.4	220.3	228.8
140 Immobilisations corporelles PA	169.7	288.8	300.0	324.9	338.7	358.6	378.8	412.7	449.9	485.8	518.8
142 Immobilisations incorporelles PA	19.1	10.6	10.1	9.0	8.1	10.2	12.8	15.9	18.5	21.4	24.5
144 Prêts PA	5.0	5.0	0.0	2.0	3.0	2.4	2.2	2.0	2.0	1.2	0.6
145 Participations et capital social PA	25.3	26.1	38.6	39.1	48.3	50.7	52.4	55.9	59.5	61.8	64.1
146 Subventions d'investissement	46.7	4.3	4.0	7.1	7.8	7.8	8.0	8.2	8.5	8.7	9.4
Actifs	385.6	561.0	581.9	635.2	662.8	681.8	715.3	767.1	822.4	870.9	918.0
200 Engagements courants	10.0	10.7	11.2	20.2	24.6	24.6	24.6	24.6	24.6	24.6	24.6
201 Engagements financiers à court terme	0.0	0.0	5.0	10.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0
204 Passifs transitoires	5.9	4.2	1.5	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9
205 Provisions à court terme	0.0	0.0	2.6	2.7	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9
206 Engagements financiers à long terme	167.1	210.6	203.8	195.9	217.0	247.0	294.6	373.4	465.0	557.6	659.2
208 Subventions d'investissement	53.5	60.4	60.9	59.9	58.4	63.7	67.8	76.5	88.1	99.5	108.2
208 Provisions à long terme	68.0	59.0	53.8	51.2	50.9	50.9	50.9	50.9	45.0	39.1	33.2
Capitaux de tiers	304.4	344.9	338.7	344.8	376.7	412.0	463.7	551.3	648.5	746.6	851.0
290 Financements spéciaux	0.0	45.2	48.3	52.3	54.5	55.5	57.5	56.9	55.8	53.9	51.3
291 Fonds	30.0	16.0	16.0	16.6	16.5	16.5	16.5	16.5	16.5	16.5	16.5
295 Réserve liée au retraitement du PA (2021-2030)	0.0	10.1	9.0	7.8	6.7	5.6	4.5	3.4	2.2	1.1	0.0
296 Réserve liée au retraitement du PF (2021)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
298 Autres capitaux propres	29.7	29.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
1990 Résultat annuel	1.5	37.1	24.0	43.6	-5.2	-16.1	-19.1	-34.1	-39.7	-46.6	-53.6
1999 Résultats cumulés des années précédentes	19.8	77.9	144.8	168.8	212.4	207.2	191.1	172.0	138.0	98.3	51.7
Capital propre	81.1	216.1	242.0	289.2	285.0	268.7	250.5	214.7	172.8	123.2	65.9
Passifs	385.5	561.0	580.7	634.0	661.6	680.7	714.2	766.0	821.3	869.8	916.9

L'analyse des indicateurs importants du bilan est faite dans un chapitre consacré.

5. Evolution du compte de flux de trésorerie

Le compte de flux de trésorerie, correspondant aux nouvelles normes comptables MCH2, permet quant à lui de gérer les variations monétaires et non monétaires et de montrer plusieurs indicateurs importants :

- **Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)** : le FTO doit être positif. S'il est négatif, il peut cacher un déficit structurel à corriger immédiatement, faute de quoi l'organisation doit s'endetter pour financer ses charges d'exploitation courantes. Appelé sous MCH1 « marge d'autofinancement », le FTO indique quelle part d'investissement (du patrimoine administratif et/ou financier) peut être financée sans avoir recours à l'emprunt ;
- **Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif (FTI)** : le FTI indique la proportion des dépenses effectuées pour des ressources devant engendrer une utilité ou des revenus futurs ;
- **Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier (FTP)** : le FTP indique les mouvements de liquidités dans les activités qui touchent le patrimoine financier ;
- **Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)** : le FTF indique quels montants ont été empruntés ou remboursés aux entités tierces (notamment les banques) et différencie les opérations à court et long terme.

Le compte de flux de trésorerie, selon le scénario moyen, se présente comme suit pour la période 2025 à 2030 :

FLUX DE TRESORERIE En millions de francs	En cours		Budget et plan financier				
	Compte 2024	Prévision 2025	Budget 2026	Plan 2027	Plan 2028	Plan 2029	Plan 2030
Résultat du compte de résultats (+) Bénéfice / (-) Perte	-5.2	-16.1	-19.1	-34.1	-39.7	-46.6	-53.6
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	18.9	20.2	22.1	25.0	27.3	30.1	31.9
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	-3.5	-3.4	-3.7	-3.9	-4.3	-4.7	-4.9
(-) augmentation / (+) diminution des créances et engagements actifs	13.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(-) augmentation / (+) diminution des marchandises et travaux en cours	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(-) augmentation / (+) diminution des actifs de régularisation	-20.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(+) pertes / (-) bénéfices sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(+) augmentation / (-) diminution des créances et engagements passifs	4.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(+) augmentation / (-) diminution des provisions	-0.2	0.0	0.0	0.0	-5.9	-5.9	-5.9
(+) augmentation / (-) diminution des passifs de régularisation	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(+) attribution / (-) prélevements sur financements spéciaux, fonds et réserves	0.9	-0.2	0.9	-1.6	-2.3	-3.0	-3.8
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	8.1	0.4	0.3	-14.6	-24.8	-30.0	-36.2
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	0.0	0.0	-38.8	-52.9	-55.1	-54.6	-56.8
Solde du compte des investissements (investissements nets) - année courante	-40.6	-35.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(+) Dépenses / (-) Recettes du compte des investissements sans incidence sur les liquidités	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]	-40.6	-35.3	-38.8	-52.9	-55.1	-54.6	-56.8
(+) Vente / (-) Achat de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108)	-0.8	-6.1	-9.1	-11.3	-11.6	-7.9	-8.5
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]	-0.8	-6.1	-9.1	-11.3	-11.6	-7.9	-8.5
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	-41.4	-41.4	-48.0	-64.3	-66.7	-62.5	-65.3
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.	8.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.	21.2	30.0	47.7	78.8	91.6	92.6	101.6
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	29.2	30.0	47.7	78.8	91.6	92.6	101.6
Variation des liquidités et placement à court terme (FTO) + (FTI+P) + (FTF)	-4.1	-11.0	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0

6. Indicateurs - bilan et compte de flux de trésorerie

6.1.1 Taux d'endettement net

Le taux d'endettement net est un premier indicateur introduit suite à la reconversion MCH2.

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui serait nécessaire pour amortir la dette nette.

Cette dernière est composée de tous les capitaux de tiers (engagements courants tels que créanciers, engagements financiers à court et long terme auprès des établissements bancaires ou financiers, passifs transitoires, provisions à long terme et engagements divers envers des tiers) augmentés de la part de l'endettement net des associations de communes et diminués de l'entier du patrimoine financier (disponibilités, débiteurs, placements financiers à court et long terme, actifs transitoires, marchandises et approvisionnements).

TAUX D'ENDETTEMENT NET	En cours		Budget et plan financier					
	Scénario moyen	Compte	Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
en %		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Capitaux de tiers <i>Comptes 20* moins subventions d'investissements (2068)</i>		319.4	349.4	397.0	475.9	561.5	648.2	743.9
+ Endettement net des associations de communes <i>Part supportée par la Ville de Fribourg</i>		6.8	6.8	10.0	15.0	20.0	20.0	20.0
- Patrimoine financier <i>Comptes 10*</i>		257.0	252.1	261.1	272.4	284.0	292.0	300.5
= Dette nette I		69.3	104.2	145.9	218.5	297.5	376.2	463.4
Revenus fiscaux <i>Comptes 40*</i>		192.4	189.5	207.3	202.1	206.6	211.2	216.0
Taux d'endettement net		36.0%	55.0%	70.4%	108.1%	144.0%	178.1%	214.6%

La pratique MCH2 juge qu'un taux d'endettement net devient fort et problématique dès 150% et est jugé extrême à partir de 200%. Il est intéressant de relever que, selon le comparatif 2024 des finances cantonales et communales, la moyenne des grandes villes suisses est de 77.6% et la médiane à 95.7% ce qui situe Fribourg actuellement en position favorable.

Notation du taux d'endettement net (I9)

Taux d'endettement net [I9]	Appréciation	Notation
19 <= 50,0%	Taux d'endettement minime ou inexistant	N = 6
50,0% < 19 <= 100,0%	Taux d'endettement faible	6 > N ≥ 5
100,0% < 19 <= 125,0%	Taux d'endettement encore supportable et non problématique	5 > N ≥ 4
125,0% <= 19 < 150,0%	Taux d'endettement significatif et potentiellement problématique	4 > N ≥ 3
150,0% <= 19 < 175,0%	Taux d'endettement fort et problématique	3 > N ≥ 2
175,0% < 19 <= 200,0%	Taux d'endettement excessif et très problématique	2 > N ≥ 1
200,0% < 19	Taux d'endettement extrême	N = 1

A la lecture de ces articles, on peut constater que la limitation d'endettement n'est plus respectée dès 2029, et la moyenne des cinq dernières années atteindra 143.0%, soit en-dessus de la valeur moyenne maximale de 80% admise légalement avant que des **mesures doivent obligatoirement être prises**.

Il convient également encore de considérer les éléments suivants :

- Premièrement, l'évolution des revenus fiscaux et le maintien à un niveau tel que planifié est encore à confirmer ;
- Deuxièmement, la **part d'endettement net des associations de communes** est encore à considérer avec circonspection en l'absence de chiffrage précis dans les planifications de certaines entités ;
- Troisièmement, l'évolution des charges est revue chaque année lors de la phase budgétaire.

6.1.2 Autres indicateurs MCH2

Les autres indicateurs MCH2 permettent tous de juger de la situation et de l'évolution financière de la Commune, mais n'ont, contrairement au taux d'endettement net, pas de limite légale forçant le Conseil communal à agir en cas de détérioration. Ces indicateurs sont calculés de telle manière qu'ils permettent une comparaison effective entre toutes les collectivités de même niveau.

L'indicateur de **degré d'autofinancement** renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens :

INDICATEURS MCH2	Scénario moyen	En cours		Budget et plan financier				
		Compte	Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
en %, en mio CHF		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
2. Degré d'autofinancement		27.2%	2.2%	1.4%	-22.3%	-28.2%	-36.7%	-44.8%
2.1 Autofinancement		11.0	0.8	0.5	-11.8	-15.6	-20.0	-25.5
2.2 Investissements nets		40.6	35.3	38.8	52.9	55.1	54.6	56.8

Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 -100%

Récession : 50 – 80%

L'indicateur de **part des charges d'intérêts** renseigne sur la part du « revenu disponible » absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée :

INDICATEURS MCH2	Scénario moyen	En cours		Budget et plan financier				
		Compte	Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
en %, en mio CHF		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
3. Part des charges d'intérêts		1.2%	1.7%	1.5%	2.1%	2.1%	2.6%	2.9%
3.1 Charges d'intérêts nets		3.1	4.5	4.2	5.7	6.0	7.3	8.5
3.2 Revenus courants		262.1	263.0	278.0	273.3	278.3	283.5	288.8

Valeurs indicatives:

0% – 4% bon

4% – 9% suffisant

> 9% mauvais

L'indicateur **dette brute par rapport aux revenus** renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés, sachant que la totalité des revenus est considérée dans le calcul :

INDICATEURS MCH2	Scénario moyen	Compte	En cours	Budget et plan financier				
				Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan
en %, en mio CHF		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
4. Dette brute par rapport aux revenus			101.7%	112.7%	124.9%	157.7%	189.6%	218.8%
4.1 Dette brute			266.5	296.5	347.3	431.1	527.7	620.2
4.2 Revenus courants			262.1	263.0	278.0	273.3	278.3	283.5

Valeurs indicatives:

- < 50% très bon
- 50% – 100% bon
- 100% – 150% moyen
- 150% – 200% mauvais
- > 200% critique

La proportion des investissements renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité :

INDICATEURS MCH2	Scénario moyen	Compte	En cours	Budget et plan financier				
				Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan
en %, en mio CHF		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
5. Proportion des investissements			14.6%	13.6%	13.6%	18.0%	18.7%	18.1%
5.1 Investissements bruts			42.4	40.7	42.9	61.7	66.7	66.0
5.2 Dépenses courantes			248.1	258.3	273.1	280.7	289.5	299.1

Valeurs indicatives:

- < 10% effort d'investissement faible
- 10% – 20% effort d'investissement moyen
- 20% – 30% effort d'investissement élevé
- > 40% effort d'investissement très élevé

L'indicateur **part du service de la dette** mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements) :

INDICATEURS MCH2	Scénario moyen	Compte	En cours	Budget et plan financier				
				Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan
en %, en mio CHF		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
6. Part du service de la dette			7.0%	7.5%	7.8%	8.9%	9.4%	10.1%
6.1 Service de la dette			18.4	19.8	21.6	24.2	26.1	28.5
6.2 Revenus courants			262.1	263.0	278.0	273.3	278.3	283.5

Valeurs indicatives:

- < 5% charge faible
- 5% – 15% charge acceptable
- > 15% charge forte

L'indicateur **dette nette par habitant** a une valeur informative limitée par le fait qu'une évaluation exhaustive devrait également tenir compte de la capacité financière des habitants, et non seulement leur nombre :

INDICATEURS MCH2	Scénario moyen	Compte	En cours	Budget et plan financier				
				Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan
					2024	2025	2026	2027
	en %, en mio CHF							
7. Dette nette par habitant				1 815	2 702	3 747	5 554	7 490
7.1 Dette nette				69.3	104.2	145.9	218.5	297.5
7.2 Population résidente permanente				38 174	38 556	38 941	39 331	39 724

Valeurs indicatives:

- < 0 CHF patrimoine net
- 0 – 1'000 CHF endettement faible
- 1'001 – 2'500 CHF endettement moyen
- 2'501 – 5'000 CHF endettement important
- > 5'000 CHF endettement très important

Le taux d'autofinancement renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements :

INDICATEURS MCH2	Scénario moyen	Compte	En cours	Budget et plan financier				
				Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan
					2024	2025	2026	2027
	en %, en mio CHF							
8. Taux d'autofinancement				4.2%	0.3%	0.2%	-4.3%	-5.6%
8.1 Autofinancement				11.0	0.8	0.5	-11.8	-15.6
8.2 Revenus courants				262.1	263.0	278.0	273.3	278.3

Valeurs indicatives:

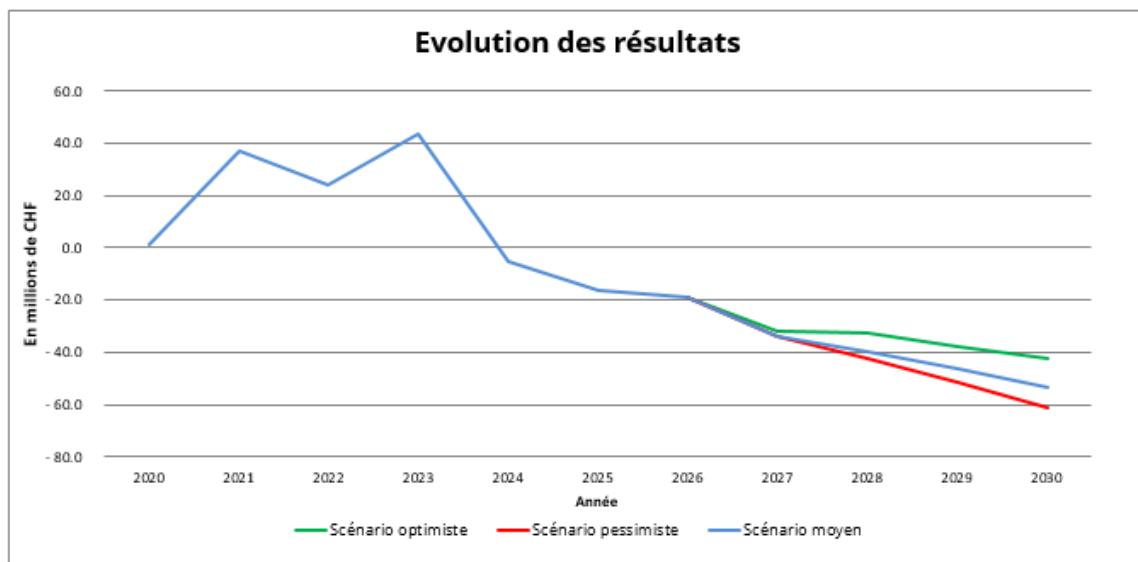
- > 20% bon
- 10% – 20% moyen
- < 10% mauvais

Le Conseil communal reste très attentif à l'évolution de cet indicateur, qui indique s'il peut poursuivre son développement stratégique comme planifié ou s'il devra prendre des mesures lui permettant de tenir les nouveaux objectifs d'endettement fixés par la loi dans un horizon de plus de cinq ans.

7. Evolution 2026-2030 selon les trois scénarios

Sur la base de l'évolution des charges et revenus épurés des cinq dernières années, du contexte socio-économique et des critères de charges et de revenus retenus dans le Plan financier 2026-2030, les trois sections suivantes montrent l'évolution du compte de résultats selon les trois scénarios de planification (optimiste, moyen et pessimiste) à partir du Plan 2027.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution des résultats des cinq dernières années, ceux de la prévision 2025 et du budget 2026 ainsi que leur évolution selon les trois scénarios.

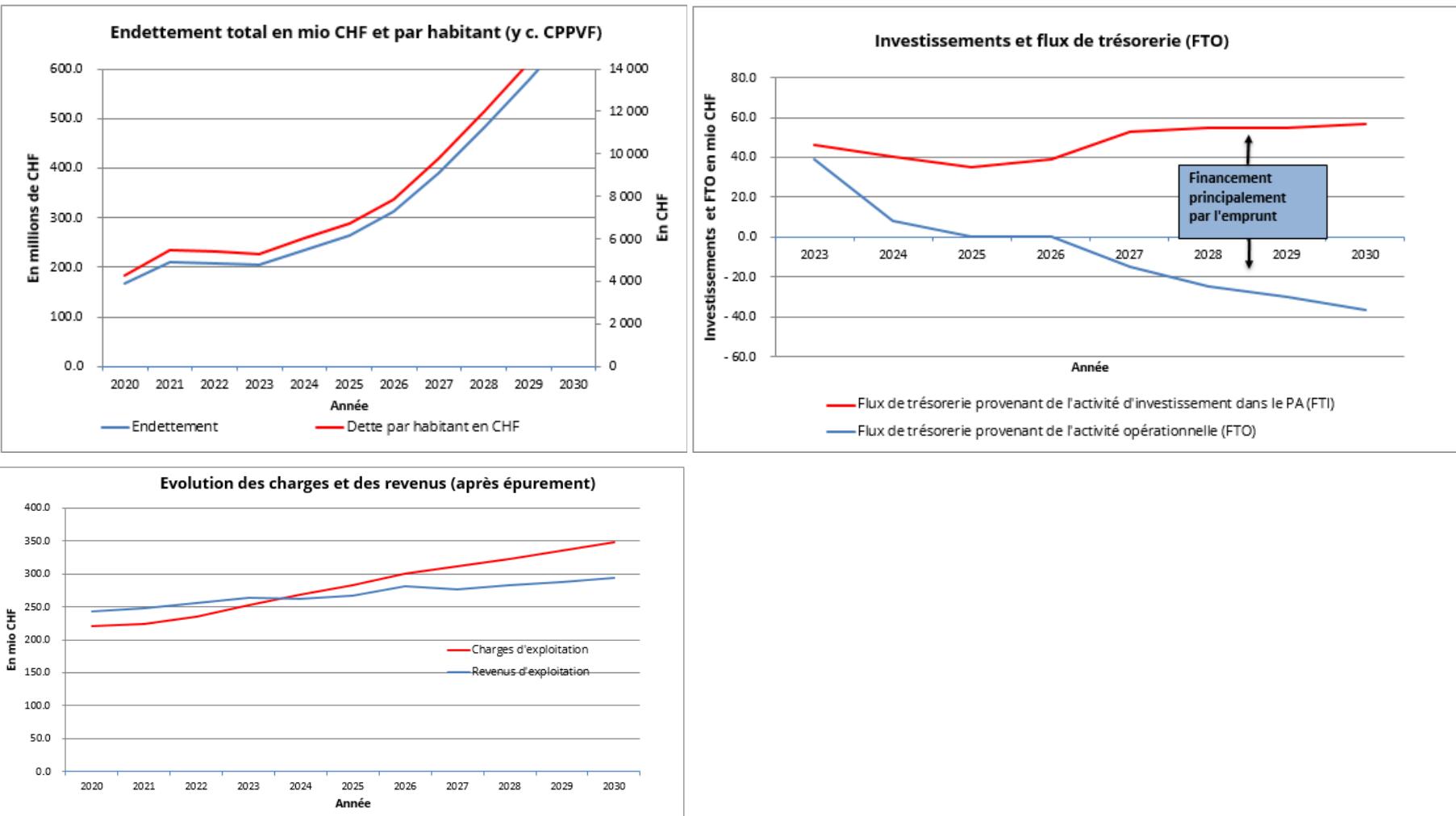


- Scénario moyen
 - Le scénario moyen est une simulation de l'évolution des finances communales dans la continuité de l'orientation politique prise par la législature 2021–2026. Il n'inclut aucune intervention corrective majeure, ni dans la gestion des dépenses, ni dans la politique fiscale.
- Scénario optimiste
 - Le scénario optimiste modélise l'effet à moyen terme sur les finances communales se traduisant de mesures correctives à l'étude par le Conseil communal, telles que :
 - Renonciation à la création de nouveaux postes en 2027, limitant la progression des charges de personnel au minimum possible ;
 - Gel de la progression des dépenses en biens et services et autres charges d'exploitation dès 2028 ;
 - Diminution de l'évolution des charges de transfert de 2.4% à 2% dès 2030, laissant présager une intervention politique sur l'évolution des dépenses des associations de communes, Agglo, etc. ;
 - Evolution des revenus fiscaux identique au scénario moyen, soit 2.2% dès 2028, tenant compte néanmoins d'une augmentation du coefficient d'impôt de 80 à 82% dès 2028 ;
 - Limitation des dépenses d'investissements à une enveloppe fixée à CHF 40.0 mio dès 2030, les projets pour les années précédentes étant déjà fortement engagés.
- Scénario pessimiste
 - Le scénario pessimiste représentant l'évolution financière incluant le même modèle que le scénario moyen, mais en dégradant l'évolution des recettes fiscales à +1% au lieu des +2.2% dès 2028.

7.1 Scénario moyen : résultats avec 2.2% d'augmentation des revenus fiscaux dès 2028

COMPTE DE RESULTATS	Données historiques APRES EPUREMENT					Evolution 2020 2024	Evolution moyenne annuelle	Budgets		Evolution planifiée	Plan financier			
	Compte 2020	Compte 2021	Compte 2022	Compte 2023	Compte 2024			Prévision 2025	Budget 2026		Plan 2027	Plan 2028	Plan 2029	Plan 2030
En millions de francs														
30 Charges de personnel	64.1	66.3	68.4	71.2	75.3	17.37%	4.08%	81.0	84.6	2.50%	86.8	89.0	91.3	93.6
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	26.1	26.9	31.2	33.2	36.9	41.47%	9.06%	36.8	40.0	3.00%	41.2	42.5	43.8	45.1
33 Amortissement du patrimoine administratif	13.3	13.7	13.6	16.4	18.6	40.39%	8.85%	20.2	22.1	effectif	25.0	27.3	30.1	31.9
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	4.0	3.9	4.3	5.4	4.1	1.26%	0.31%	3.8	5.3	effectif	5.3	5.3	5.3	5.3
36 Charges de transfert	105.6	107.6	112.7	120.5	128.0	21.19%	4.92%	134.3	142.0	2.40%	146.3	151.3	156.0	161.8
39 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré				
Charges d'exploitation	213.1	218.3	230.2	246.6	262.8	23.34%	5.38%	276.1	294.0	3.53%	304.6	315.4	326.5	337.8
40 Revenus fiscaux	174.7	181.3	187.8	193.5	192.4	10.09%	2.43%	189.5	207.3	2.20%	202.1	206.6	211.2	216.0
41 Patentés et concessions	0.6	0.9	0.9	0.9	1.0	55.22%	11.62%	0.9	1.0	1.5%-2.0%	1.0	1.0	1.0	1.0
42 Taxes et redevances	34.1	30.7	29.1	30.4	29.1	-14.73%	-3.90%	29.2	28.1	0.00%	28.1	28.1	28.1	28.1
43 Revenus divers	0.3	0.1	0.2	0.2	0.7	125.16%	22.50%	2.5	3.0	0.00%	3.0	3.0	3.0	3.0
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	3.1	0.3	0.7	1.1	1.4	-53.79%	-17.55%	2.5	3.1	effectif	3.1	3.1	3.1	3.1
46 Revenus de transferts	23.8	23.8	21.7	20.6	21.0	-11.77%	-3.08%	23.3	20.7	2.40%	21.2	21.8	22.3	22.8
466 Amortissement des subventions d'invest.	0.0	3.1	3.1	3.3	3.3			3.4	3.7	effectif	3.9	4.3	4.7	4.9
49 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré				
Revenus d'exploitation	236.6	240.1	243.4	250.0	248.8	5.13%	1.26%	251.4	266.9	1.11%	262.4	267.9	273.4	279.0
Résultats provenant des activités d'exploitation	23.6	21.9	13.2	3.4	-14.0	-159.61%	Négatif	-24.7	-27.1		-42.2	-47.5	-53.1	-58.8
34 Charges financières	6.9	6.4	5.2	5.3	6.3	-10.06%	-2.62%	6.4	6.7	effectif	6.7	7.0	8.3	9.5
44 Revenus financiers	6.9	7.6	11.8	13.0	12.9	87.77%	17.06%	13.9	13.6	0.00%	13.6	13.6	13.6	13.6
Résultats provenant des financements	-0.1	1.2	6.6	7.7	6.7	-11932.06%	-	7.4	6.9		7.0	6.7	5.4	4.1
Résultat opérationnel	23.5	23.0	19.8	11.1	-7.3	-131.27%	Négatif	-17.3	-20.2		-35.2	-40.8	-47.7	-54.7
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.00%	0.00%	0.0	0.0	effectif	0.0	0.0	0.0	0.0
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.00%	0.00%	1.1	1.1	effectif	1.1	1.1	1.1	1.1
Résultat extraordinaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			1.1	1.1		1.1	1.1	1.1	1.1
Résultat total du compte de résultats	23.5	23.0	19.8	11.1	-7.3	-131.27%	Négatif	-16.1	-19.1		-34.1	-39.7	-46.6	-53.6

Graphiques selon le scénario moyen



7.2 Scénario optimiste : Effet provenant de mesures correctives à l'étude par le Conseil communal

COMpte DE FONCTIONNEMENT	Données historiques APRES EPUREMENT					Evolution 2020 2024	Evolution moyenne annuelle	Budgets		Evolution planifiée	Plan financier			
	Compte 2020	Compte 2021	Compte 2022	Compte 2023	Compte 2024			Prévision 2025	Budget 2026		Plan 2027	Plan 2028	Plan 2029	Plan 2030
En millions de francs														
30 Charges de personnel	64.1	66.3	68.4	71.2	75.3	17.37%	4.08%	81.0	84.6	1.0%-2.5%	85.5	87.6	89.9	92.2
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	26.1	26.9	31.2	33.2	36.9	41.47%	9.06%	36.8	40.0	0.0%-1.5%	40.6	40.6	40.6	40.6
33 Amortissement du patrimoine administratif	13.3	13.7	13.6	16.4	18.6	40.39%	8.85%	20.2	22.1	effectif	25.0	27.3	30.1	31.9
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	4.0	3.9	4.3	5.4	4.1	1.26%	0.31%	3.8	5.3	effectif	5.3	5.3	5.3	5.3
36 Charges de transfert	105.6	107.6	112.7	120.5	128.0	21.19%	4.92%	134.3	142.0	2.0%-2.4%	146.3	151.3	156.0	161.2
39 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré				
Charges d'exploitation	213.1	218.3	230.2	246.6	262.8	23.34%	5.38%	276.1	294.0	3.02%	302.7	312.1	321.9	331.2
40 Revenus fiscaux	174.7	181.3	187.8	193.5	192.4	10.09%	2.43%	189.5	207.3	effectif	202.1	210.6	215.3	220.1
41 Patentés et concessions	0.6	0.9	0.9	0.9	1.0	55.22%	11.62%	0.9	1.0	1.5%-2.0%	1.0	1.0	1.0	1.0
42 Taxes et redevances	34.1	30.7	29.1	30.4	29.1	-14.73%	-3.90%	29.2	28.1	0.00%	28.1	28.1	28.1	28.1
43 Revenus divers	0.3	0.1	0.2	0.2	0.7	125.16%	22.50%	2.5	3.0	0.00%	3.0	3.0	3.0	3.0
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	3.1	0.3	0.7	1.1	1.4	-53.79%	-17.55%	2.5	3.1	effectif	3.1	3.1	3.1	3.1
46 Revenus de transferts	23.8	23.8	21.7	20.6	21.0	-11.77%	-3.08%	23.3	20.7	2.40%	21.2	21.8	22.3	22.8
466 Amortissement des subventions d'invest.	0.0	3.1	3.1	3.3	3.3			3.4	3.7	effectif	3.9	4.3	4.7	4.9
49 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré				
Revenus d'exploitation	236.6	240.1	243.4	250.0	248.8	5.13%	1.26%	251.4	266.9	1.49%	262.4	271.9	277.5	283.2
Résultats provenant des activités d'exploitation	23.6	21.9	13.2	3.4	-14.0	-159.61%	Négatif	-24.7	-27.1		-40.3	-40.3	-44.5	-48.0
34 Charges financières	6.9	6.4	5.2	5.3	6.3	-10.06%	-2.62%	6.4	6.7	effectif	6.6	6.9	8.1	9.0
44 Revenus financiers	6.9	7.6	11.8	13.0	12.9	87.77%	17.06%	13.9	13.6	0.00%	13.6	13.6	13.6	13.6
Résultats provenant des financements	-0.1	1.2	6.6	7.7	6.7	-11932.06%	-	7.4	6.9		7.0	6.7	5.5	4.6
Résultat opérationnel	23.5	23.0	19.8	11.1	-7.3	-131.27%	Négatif	-17.3	-20.2		-33.3	-33.6	-38.9	-43.5
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.00%	0.00%	0.0	0.0	effectif	0.0	0.0	0.0	0.0
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.00%	0.00%	1.1	1.1	effectif	1.1	1.1	1.1	1.1
Résultat extraordinaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			1.1	1.1		1.1	1.1	1.1	1.1
Résultat total du compte de résultats	23.5	23.0	19.8	11.1	-7.3	-131.27%	Négatif	-16.1	-19.1		-32.2	-32.4	-37.8	-42.3

INDICATEURS MCH2	Budget et plan financier				
	Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
en %, en mio CHF	2026	2027	2028	2029	2030
1. Taux d'endettement net	70.4%	107.1%	136.9%	166.4%	185.7%

7.3 Scénario pessimiste : résultats avec 1.0% d'augmentation des revenus fiscaux dès 2028

COMpte DE FONCTIONNEMENT	Données historiques APRES EPUREMENT					Evolution moyenne annuelle	Budgets		Evolution planifiée	Plan financier				
	Compte 2020	Compte 2021	Compte 2022	Compte 2023	Compte 2024		2020 2024	Prévision 2025	Budget 2026	Plan 2027	Plan 2028	Plan 2029	Plan 2030	
En millions de francs														
30 Charges de personnel	64.1	66.3	68.4	71.2	75.3	17.37%	4.08%	81.0	84.6	2.50%	86.8	89.0	91.3	93.6
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	26.1	26.9	31.2	33.2	36.9	41.47%	9.06%	36.8	40.0	3.00%	41.2	42.5	43.8	45.1
33 Amortissement du patrimoine administratif	13.3	13.7	13.6	16.4	18.6	40.39%	8.85%	20.2	22.1	effectif	25.0	27.3	30.1	31.9
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	4.0	3.9	4.3	5.4	4.1	1.26%	0.31%	3.8	5.3	effectif	5.3	5.3	5.3	5.3
36 Charges de transfert	105.6	107.6	112.7	120.5	128.0	21.19%	4.92%	134.3	142.0	2.40%	146.3	151.3	156.0	161.8
39 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré				
Charges d'exploitation	213.1	218.3	230.2	246.6	262.8	23.34%	5.38%	276.1	294.0	3.53%	304.6	315.4	326.5	337.8
40 Revenus fiscaux	174.7	181.3	187.8	193.5	192.4	10.09%	2.43%	189.5	207.3	1.00%	202.1	204.1	206.2	208.3
41 Patentés et concessions	0.6	0.9	0.9	0.9	1.0	55.22%	11.62%	0.9	1.0	1.5%-2.0%	1.0	1.0	1.0	1.0
42 Taxes et redevances	34.1	30.7	29.1	30.4	29.1	-14.73%	-3.90%	29.2	28.1	0.00%	28.1	28.1	28.1	28.1
43 Revenus divers	0.3	0.1	0.2	0.2	0.7	125.16%	22.50%	2.5	3.0	0.00%	3.0	3.0	3.0	3.0
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	3.1	0.3	0.7	1.1	1.4	-53.79%	-17.55%	2.5	3.1	effectif	3.1	3.1	3.1	3.1
46 Revenus de transferts	23.8	23.8	21.7	20.6	21.0	-11.77%	-3.08%	23.3	20.7	2.40%	21.2	21.8	22.3	22.8
466 Amortissement des subventions d'invest.	0.0	3.1	3.1	3.3	3.3			3.4	3.7	effectif	3.9	4.3	4.7	4.9
49 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré				
Revenus d'exploitation	236.6	240.1	243.4	250.0	248.8	5.13%	1.26%	251.4	266.9	0.41%	262.4	265.4	268.4	271.3
Résultats provenant des activités d'exploitation	23.6	21.9	13.2	3.4	-14.0	-159.61%	Négatif	-24.7	-27.1		-42.2	-49.9	-58.1	-66.5
34 Charges financières	6.9	6.4	5.2	5.3	6.3	-10.06%	-2.62%	6.4	6.7	effectif	6.7	7.0	8.3	9.7
44 Revenus financiers	6.9	7.6	11.8	13.0	12.9	87.77%	17.06%	13.9	13.6	0.00%	13.6	13.6	13.6	13.6
Résultats provenant des financements	-0.1	1.2	6.6	7.7	6.7	-11932.06%	-	7.4	6.9		7.0	6.6	5.3	4.0
Résultat opérationnel	23.5	23.0	19.8	11.1	-7.3	-131.27%	Négatif	-17.3	-20.2		-35.2	-43.3	-52.8	-62.5
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.00%	0.00%	0.0	0.0	effectif	0.0	0.0	0.0	0.0
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.00%	0.00%	1.1	1.1	effectif	1.1	1.1	1.1	1.1
Résultat extraordinaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			1.1	1.1		1.1	1.1	1.1	1.1
Résultat total du compte de résultats	23.5	23.0	19.8	11.1	-7.3	-131.27%	Négatif	-16.1	-19.1		-34.1	-42.1	-51.7	-61.4

INDICATEURS MCH2	Budget et plan financier				
	Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
en %, en mio CHF	2026	2027	2028	2029	2030
1. Taux d'endettement net	70.4%	108.1%	146.9%	186.1%	229.8%

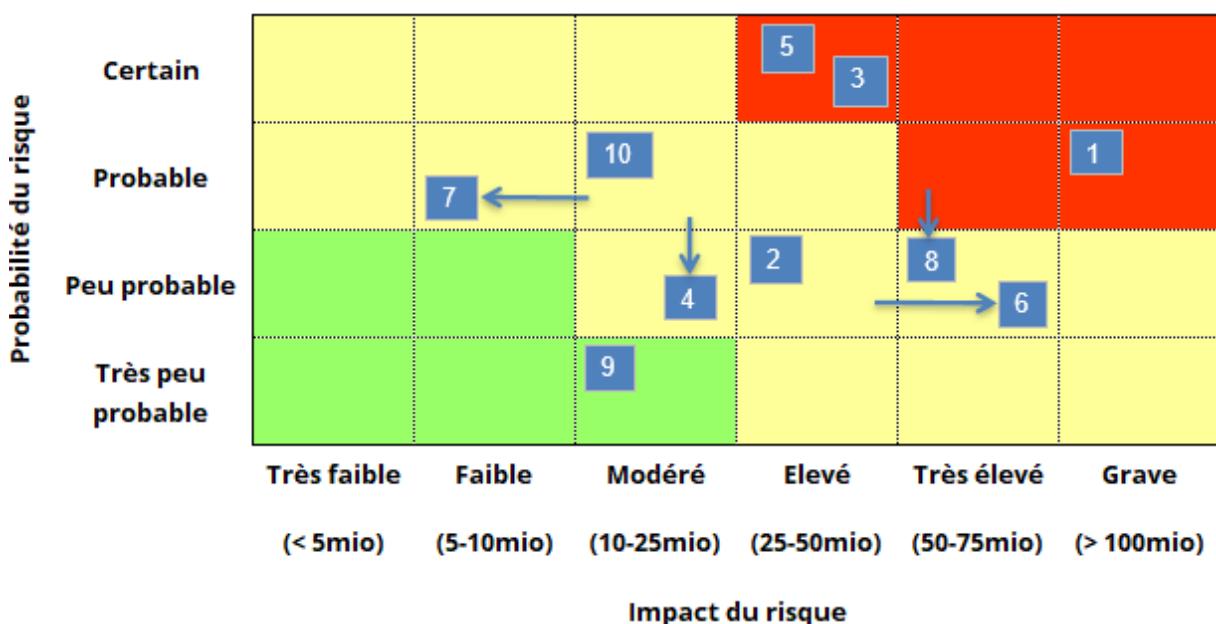
8. Risques et opportunités

8.1 Risques identifiés

L'analyse des risques a abouti à l'identification des éléments principaux suivants :

- 1 Plan d'investissements (endettement, planification, ressources)
- 2 Inflation et crise énergétique
- 3 Masse salariale (évolution des EPT)
- 4 Fiscalité (attractivité nouveaux contribuables et contribuables actuels)
- 5 Charges de transfert (péréquation financière, enseignement, RSS, ACPC, ARS, etc.)
- 6 Taux d'intérêts (risque marché) et financement (risque notation propre à la Ville)
- 7 Risques environnementaux (Sites pollués y.c Pila)
- 8 Dangers naturels (falaises)
- 9 Caisses pensions (rendements, taux de couvertures)
- 10 Mobilité (agglomération)

Ces **10 risques** ont été évalués et placés dans une matrice en fonction de leur probabilité et leur impact sur les finances communales :



Les positionnements de ces risques et leur évolution appellent les commentaires ci-après :

- Le Plan des investissements à 10 ans prévoit pour CHF 587.4 mio d'investissements nets, soit une charge moyenne annuelle de CHF 58.7 mio d'amortissements nets au compte de résultats. Selon les hypothèses et projections actuelles, une grande partie ne pourra être financée par de l'autofinancement. De ce fait, l'endettement à long terme aura un poids significatif sur les comptes de la Ville (**1**). Des ressources en personnel importantes seront également engagées pour le suivi de ces projets ;

- L'inflation et la crise énergétique (2) restent sur la matrice des risques mais leur probabilité est faible. L'inflation semble maîtrisée par la BNS ; quant aux risques énergétiques, ils demeurent mais les différents acteurs sont maintenant mieux armés face à une pénurie potentielle ;
- La masse salariale (3) est à surveiller de près. Le risque reste élevé au vu du poids de la masse salariale sur le Plan financier à 10 ans. De plus, ces charges sont pérennes et ne peuvent être inversées rapidement ;
- L'attractivité de la Ville à attirer de nouveaux contribuables (4) peut sembler échapper au contrôle, mais elle sera en réalité influencée par les facteurs fiscalité, intégration, culture, économie, mobilité, accessibilité, etc. Si les nouveaux logements des PAD sont occupés par des habitants déjà en ville (détente du marché immobilier), alors l'évolution des contribuables sera moins élevée. Les dernières annonces de départs et d'arrivées de nouveaux contribuables étant totalement intégrées dans le Plan financier, le degré de probabilité est revu à la baisse ;
- L'évolution importante des charges de transfert (5) de ces dernières années devrait continuer et ce principalement dans le développement des infrastructures pour l'ACPC, le RSS (nouveaux EMS, casernes, etc.) et la future ARS (Association régionale de la Sarine reprenant notamment les thématiques de l'Agglo). Ces entités annoncent des besoins croissants mais pas toujours exactement quantifiés. Une augmentation constante des recettes fiscales des personnes morales ces dernières années aura, avec un décalage, également un impact sur la péréquation financière ;
- Avec la maîtrise de l'inflation par la BNS, les taux d'intérêt (6) à court, moyen et long terme ont fortement baissé ces derniers mois et la tendance à la baisse semble se confirmer dans la durée. Les marchés financiers ont d'ailleurs déjà intégré une part des baisses futures attendues. Un suivi régulier des paramètres financiers reste cependant essentiel dans un contexte international tendu. Une éventuelle dégradation financière des comptes de la Ville pourrait également se répercuter négativement sur la notation de la Ville et donc sur les taux d'intérêt obtenus par la Ville sur les marchés financiers. L'impact du risque est revu à la hausse, les taux d'intérêt cadres pris en compte dans le Plan financier ayant été revus à la baisse cette année ;
- Les risques environnementaux sont principalement matérialisés par la problématique du site de la Pila (7), les estimations du coût total s'élèvent maintenant à CHF 39.0 mio qui ont été intégrés au Plan financier. Selon les hypothèses faites, les amortissements seront compensés par la provision après 2027 et les autres sites pollués de la Ville, également provisionnés, ne devraient pas générer de coûts imprévus ;
- Dans le budget 2020 a été prévue une première attribution à une provision pour l'assainissement des falaises (8). Cette écriture fait suite aux premières études qui ont porté sur la consolidation de murs de soutènement d'un établissement public du Bourg. La probabilité qu'une charge financière importante impacte les comptes de la Ville de Fribourg reste faible ;
- Les risques liés à la CPPVF et la CPPEF (9) semblent maîtrisés suite à la création d'une provision aux comptes 2018. Les risques inhérents aux rendements de capitaux, à l'augmentation de l'espérance de vie, à l'évolution des régimes de distribution des rentes restent d'actualité pour tout employeur mais la gestion a été remise aux « Retraites populaires » en 2022 ;
- L'ARS (10) va reprendre la tâche dédiée à la négociation du contrat cadre pour les transports publics urbains et le plan d'assainissement des finances de l'Etat prévoit une diminution de leur participation financière, à charge des communes. La situation, actuellement en étape transitoire, devra être observée et réévaluée le cas échéant.

8.2 Opportunités

La Ville de Fribourg a pour objectif d'anticiper ces risques et de mettre en œuvre les mesures nécessaires lui permettant de réduire leur impact en cas d'occurrence.

En face de ces risques, les **opportunités** peuvent être résumées en :

- Une augmentation non prévisible des recettes fiscales ;
- Une politique foncière active (PFA) rémunératrice ;
- Des recettes issues de synergies avec d'autres communes ;
- Le PAFE ne trouve pas validation auprès de la population et l'Etat de Fribourg doit revoir ses plans avec un impact moindre sur les communes ;
- Une anticipation de tout changement ayant un impact financier.

9. Conclusion et message au Conseil général

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

En considérant le Plan d'investissements et les charges financières attenantes, les recettes fiscales des personnes morales, les charges propres de la Ville et celles liées, les tendances conjoncturelles prévisibles ainsi que les besoins en infrastructures, le scénario moyen de **ce Plan financier réactualisé présente une situation préoccupante. Pour rappel, ce scénario présente l'évolution prévisible des finances communales** sans intervention majeure et en modélisant une continuité dans la gestion des dépenses de la Ville, ce qui semble à ce stade le scénario le plus probable.

Les principaux points financiers de préoccupation sont les suivants :

- Déficit structurel déjà acté dans le processus budgétaire 2025 et selon les hypothèses du Plan financier ;
- Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle nul en 2026 et négatif dès 2027, ne permettant plus l'autofinancement et faisant appel à l'endettement pour financer le fonctionnement de la Commune ;
- Taux d'endettement net dépassant les 150% dès 2029 et 200% en 2030 ;
- Augmentation des emprunts bancaires de plus de CHF 440.0 mio d'ici à 2030 ;
- Le scénario optimiste montre que, malgré d'importants efforts pour maîtriser les coûts et limiter les investissements, ceux-ci n'arrivent qu'à stabiliser le déficit sans pour autant amorcer une réelle diminution.

Une dépendance fragile aux recettes fiscales

Si la croissance des recettes fiscales des dernières années, notamment celles provenant des personnes morales, a été soutenue, cette dynamique risque de ralentir, voire de se stabiliser. Plus de deux tiers de ces recettes dépendent de grands contribuables, ce qui expose la Commune à des risques accrus si ces revenus venaient à diminuer suite à des facteurs externes ou exogènes.

Besoins en investissements : une pression constante

Les besoins en investissements et infrastructures, tant au niveau communal que dans les associations de communes ou de l'Agglo, sont très importants et rendent l'exercice de planification particulièrement difficile. Les nombreuses hypothèses sont ainsi très peu maîtrisables à court/moyen terme. Il est important de constater que la planification financière de la Commune ne permet pas en l'état de répondre à tous ces besoins en même temps et qu'une poursuite de la priorisation de ces projets semble inéluctable.

Le scénario optimiste : des mesures fortes

Le scénario optimiste tente de démontrer les effets possibles sur les finances communales découlant de mesures correctives à l'étude par le Conseil communal. Bien qu'il s'agisse de mesures fortes (renonciation à la création de nouveaux postes, limitation des dépenses en biens et services, mise en œuvre d'actions pour limiter l'évolution des charges de transfert, relèvement du coefficient d'impôt à 82% dès 2028 et limitation des dépenses d'investissements dès 2030), force est de constater que celles-ci ne suffisent pas à inverser la tendance à l'augmentation du déficit. Les mesures et décisions prises à court terme n'auront d'effets qu'à moyen terme, les prochaines années étant fortement influencées par des engagements déjà pris (Plan d'investissements, Plan climat, charges de transfert, mobilité).

Les risques à surveiller

Les risques qui ont été identifiés lors du processus de planification financière, et dont la portée va au-delà des cinq ans de planification, sont les suivants :

- Les revenus fiscaux, notamment provenant des personnes morales, ayant fortement augmenté ces dernières années, font que le budget communal s'est rapidement adapté à la hausse à cette nouvelle situation en offrant de nouvelles prestations à la population. Leur stagnation est probable et le risque de diminution de ces revenus n'est pas nul. Leur progression est à suivre très attentivement ;
- La masse salariale, en fonction de sa nature réglementée, constitue désormais un enjeu majeur à long terme mais est difficilement influençable à court terme. Elle aussi sera à suivre de près ;
- Les projets d'investissements sont conséquents et l'octroi de subventions de la Confédération et de l'Agglo est soumis au respect de conditions calendaires strictes ;
- Les nouveaux projets ou les projets pas encore démarrés requerront un redimensionnement des investissements déjà inscrits lors de l'actualisation des futurs plans. Au vu du volume important d'investissements prévus, la marge de manœuvre est en effet réduite pour les nouveaux investissements. Le principe de "ce qui est commencé sera terminé" prévaut.

Anticipation et opportunités à saisir

Ces risques sont à considérer et leurs effets pourraient être minimisés grâce à une politique d'anticipation que veut suivre le Conseil communal. Des opportunités peuvent émaner de différents projets, tels que la politique foncière, l'attractivité de la Ville par sa qualité de vie et de ses prestations, les outils de marketing urbains, les projets de promotion culturelle, sportifs et économiques, l'analyse des processus internes, la pesée d'intérêts des projets d'investissements ou encore l'offre de logements qualitatifs.

Conclusion : un défi à relever

Le Plan financier est un outil essentiel de planification et de pilotage à moyen terme des finances communales. L'enjeu du prochain Plan financier sera de concilier les objectifs du prochain programme de législature tout en maîtrisant les finances de la Ville. Même si aujourd'hui la situation de la Commune est saine, un basculement vers un déficit chronique semble inévitable si pas déjà acté. Il faudra déterminer quand ce basculement se produira et quelle en sera l'intensité.

Le Conseil communal vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, l'expression de ses sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic :

Thierry Steiert



Le Secrétaire de Ville :

David Stulz

Annexe : Plan des investissements 2026-2030

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine administratif

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2026	Plan_2027	Plan_2028	Plan_2029	Plan_2030
Administration générale	1047	110.5060.289	Achat de boîtes d'archivage		5.00%	50 000				
		Total 1047				50 000				
Total Administration générale						50 000				
Finances	330	290.5540.004	BFF SA - Augmentation du capital action	11.01.2021	0.00%	3 750 000	3 750 000			
	Total 330					3 750 000	3 750 000			
	608	200.5040.223	Réalisation de la politique foncière active (PFA) pour du patrimoine administratif		3.00%	9 000 000				
	Total 608					9 000 000				
	669	290.5550.025	Augmentation du capital action 2024 TPF	13.09.2023	0.00%	4 166 650				
	Total 669					4 166 650				
	892	220.6440.XXX	Remb. premier prêt SINEF renouvelé depuis 2019 (1.88% sur Sans 20.05.2024-20.05.2029)	20.05.2024_CC	0.00%				-1 000 000	
	220.6440.XXX	Remb. troisième prêt SINEF renouvelé depuis 2019 (1.75% sur Sans 29.07.2024-29.07.2029)		29.07.2024_CC	0.00%				-1 000 000	
	Total 892					-2 000 000				
	961	200.5090.332	Infrastructure modulable en bois (Place Georges-Python)		10.00%	120 000				
	Total 961					120 000				
Total Finances						13 286 650	3 750 000	3 750 000	-2 000 000	
Ecoles - Divers	917	303.5060.071	Rénovation et équipement ACM Bourg, Botzet, Schönberg FR, Auge	20.12.2022	10.00%	20 224				
	Total 917					20 224				
Total Ecoles - Divers						20 224				
Ecole - Mobilier et informatique	58	300.5060.180	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2021	15.12.2020	25.00%	70 000	67 801	50 000	62 103	
	Total 58					70 000	67 801	50 000	62 103	
	59	310.5060.182	Renouvellement du mobilier et de l'informatique CO Belluard	15.12.2020	10.00%	10 000	10 000	10 000	10 000	118 439
	Total 59					10 000	10 000	10 000	10 000	118 439
	920	303.5060.206	Renouvellement du mobilier scolaire EP et CO 2029		10.00%					100 000
	303.5060.269	Mobilier classes mobiles		10.12.2024	10.00%	40 000	40 000			100 000
	Total 920					40 000	40 000			
	921	303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia EP 2027		25.00%		350 000			
	303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia EP 2028			25.00%		350 000			
	303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia EP 2029			25.00%		350 000			
	303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia EP 2030			25.00%					336 000
	303.5060.280	Renouvellement informatique et multimedia EP 2026			25.00%	300 000				
	Total 921					300 000	350 000	350 000	350 000	336 000
	922	303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia CO 2027		25.00%		200 000			
	303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia CO 2028			25.00%		200 000			
	303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia CO 2029			25.00%		200 000			
	303.5060.XXX	Renouvellement informatique et multimedia CO 2030			25.00%		200 000			
	303.5060.267	Renouvellement informatique et multimedia CO 2025		10.12.2024	25.00%	300 000				
	303.5060.281	Renouvellement informatique et multimedia CO 2026			25.00%	140 000				
	Total 922					440 000	200 000	200 000	200 000	200 000
	946	303.5060.257	Mobilier AES	12.12.2023	10.00%	30 000	30 000	30 000	30 000	
	Total 946					30 000	30 000	30 000	30 000	
Total Ecoles - Mobilier et informatique						890 000	697 801	640 000	752 103	654 439
PM - Stationnement	160	401.5090.224	Achat nouveau parcomètres 2022	14.12.2021	10.00%	50 000				
	401.5090.269	Achat nouveau système de contrôle de sationnement			10.00%		240 000	60 000		
	401.5090.271	Digitalisation stationnement (guidage et détection place vacantes)			10.00%	320 000				120 000
	401.5090.XXX	Système d'exploitation du stationnement 2030			10.00%		120 000	30 000		
	401.5090.XXX	Système d'exploitation du stationnement 2027			10.00%					
	401.5090.303	Système d'exploitation du stationnement (parking du Guitzetz) 2025		10.12.2024	10.00%	50 000				
	Total 160					420 000	360 000	90 000		120 000
	925	430.5090.275	Mise en place couvertures places de parc pour les cycles (2023)	20.12.2022	10.00%	81 065				
	430.5090.XXX	Mise en place couverture places de parc pour les cycles (2028)			10.00%		200 000			
	430.5090.315	Mise en place couvertures places de parc pour les cycles (2026)			10.00%	200 000				
	Total 925					281 065		200 000		
	927	430.5090.XXX	Mise en place réseau recharge vhc électriques 2027		10.00%		320 000	80 000		
	Total 927					320 000	80 000			
	977	430.5090.XXX	Compartimentage Planche-Inférieure 2027		10.00%		150 000	50 000		
	Total 977					150 000	50 000			
Total PM - Stationnement						701 065	510 000	660 000	80 000	120 000
PM - AGGLO	653	430.5090.XXX	Vélostation Gare		10.00%		350 000			
	Total 653					350 000				
Total PM - AGGLO						350 000				
PM - Amélioration vitesse TP	156	430.5010.145	Mesures amélioration vitesse transport public 2026		5.00%	100 000				
	430.5010.XXX	Mesures amélioration vitesse transport public 2030			5.00%		100 000			100 000
	Total 156					100 000				100 000
	1034	430.5010.XXX	Couloir bus secteur Jura et connexion Vuille et Chassotte 2027		5.00%		400 000	100 000		
	Total 1034					400 000	100 000			
Total PM - Amélioration vitesse TP						100 000	400 000	100 000	100 000	
PM - Installations lumineuses	139	401.5060.XXX	Radars pour installations lumineuses 2028		25.00%			80 000		
	Total 139					80 000				
	157	430.5010.146	Renouvellement signalisation lumineuse 2025	10.12.2024	5.00%	50 000				

	430.5010.XXX	Renouvellement signalisation lumineuse 2027	5.00%	100 000		
	430.5010.XXX	Renouvellement signalisation lumineuse 2029	5.00%	100 000		
	Total 157			50 000	100 000	100 000
Total PM - Installations lumineuses				50 000	100 000	80 000
PM - Manifestations	105	402.5060.XXX	Raccordements électriques pour manifestations (2027)	5.00%	100 000	
	Total 105				100 000	100 000
Total PM - Manifestations						100 000
PM - Sécurité et trafic	138	430.5010.134	Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2024	12.12.2023	5.00%	180 000
		430.5010.135	Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2025		5.00%	300 000
		430.5010.136	Modération de trafic, piétons, deux roues et TP 2026		5.00%	245 000
		430.5010.137	Modération de trafic, piétons, deux roues et TP 2027		5.00%	140 000
		430.5010.138	Modération de trafic, piétons, deux roues et TP 2028		5.00%	140 000
		430.5010.XXX	Modération de trafic, piétons, deux roues et TP 2029		5.00%	140 000
		430.5010.XXX	Modération de trafic, piétons, deux roues et TP 2030		5.00%	140 000
	Total 138				725 000	245 000
		158	430.5010.102	Mise en conformité des passages piétons 2023	20.12.2022	5.00%
			430.5010.XXX	Mise en conformité des passages piétons 2027		5.00%
			430.5010.XXX	Mise en conformité des passages piétons 2030		5.00%
	Total 158				150 000	100 000
		1035	430.5010.XXX	Mesures mobilité scolaire (2028)		5.00%
			430.5010.XXX	Mesures mobilité scolaire (2030)		5.00%
			430.5010.158	Mesures mobilité scolaire (2026)		5.00%
	Total 1035				120 000	30 000
		1036	430.5010.XXX	Secteur Charmettes - Wilhelm-Kaiser (mesures d'adaptation routière 2027)		5.00%
	Total 1036				120 000	30 000
Total PM - Sécurité et trafic					995 000	495 000
Génie civil - Voirie	118	511.5060.XXX	Menuiserie : bordeuse de chants et roboteuse 4 faces		5.00%	250 000
		511.5060.XXX	Menuiserie : remplacement ventilation et mavent		5.00%	115 000
		550.5060.287	Economat remplacement machine : élévateur stock grande hauteur		5.00%	90 000
		510.5060.288	Atelier mécanique remplacement plateforme de pont élévateur à ciseaux -R		10.00%	140 000
	Total 118				230 000	250 000
		119	520.5060.262	Remplacement des équipement du Service hivernal	12.12.2023	10.00%
	Total 119				120 000	120 000
		120	520.5060.191	Remplacement véhicules 2022	14.12.2021	10.00%
			520.5060.192	Remplacement véhicules 2023	20.12.2022	10.00%
			520.5060.XXX	Remplacement véhicules 2027		10.00%
			520.5060.XXX	Remplacement véhicules 2028		10.00%
			520.5060.XXX	Remplacement véhicules 2029		10.00%
			520.5060.XXX	Remplacement véhicules 2030		10.00%
			520.5060.XXX	Equipement hivernal camion déchet 2029		10.00%
			520.5060.265	Remplacement véhicules 2025	10.12.2024	10.00%
			520.5060.279	Remplacement véhicules 2026		10.00%
			520.5060.291	Remplacement véhicules 2023 : complément d'investissement		10.00%
			520.5060.293	Remplacement camion grue 2026 + équipement Service hivernal		10.00%
	Total 120				470 000	3 229 556
		657	530.5063.016	Remplacement camion poubelle 2023	20.12.2022	10.00%
			530.5063.XXX	Remplacement camion poubelle 2027		10.00%
			530.5063.XXX	Remplacement camion poubelle 2028		10.00%
			530.5063.XXX	Remplacement poste fixe et benne 2029		10.00%
			530.5063.XXX	Remplacement poste fixe et benne 2030		10.00%
			530.5063.XXX	Remplacement batterie camion poubelle 2021		10.00%
			530.5063.XXX	Remplacement poste fixe et benne 2028		10.00%
			530.5063.XXX	Remplacement camion poubelle 2029		10.00%
			530.5063.017	Remplacement camion poubelle 2024	12.12.2023	10.00%
			530.5063.018	Remplacement véhicules déchets 2025	10.12.2024	10.00%
	Total 657				820 000	3 180 000
		658	530.5093.XXX	Mise en œuvre du plan de gestion des déchets déchetterie principale - système de contrôle (cartes)		10.00%
			530.5093.XXX	Acquisition infrastructure restes alimentaires (sys. Gastrovert)		10.00%
			530.5093.003	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2024	12.12.2023	10.00%
			530.5033.001	Mise en œuvre du plan de gestion des déchets 2024-2035 - déploiement molok		4.00%
			530.5033.002	Mise en œuvre plan de gestion des déchets - déploiement molok - crédit d'étude		4.00%
			530.5093.004	Mise en œuvre plan de gestion des déchets - déchetterie mobile - test		10.00%
	Total 658				1 129 000	330 000
		940	520.5090.334	Accès et sécurité du site des Neiges		10.00%
	Total 940				110 000	110 000
Total Génie civil - Voirie					2 879 000	6 989 556
Génie civil - Routes	109	520.5010.114	Loi s/handicapés (Lhand) : adaptation 2021	15.12.2020	5.00%	150 000
		520.5010.115	Mise en conformité Lhand des arrêts de bus 2022	14.12.2021	5.00%	1 750 000
		520.5010.116	Mise en conformité Lhand des arrêts de bus 2023	20.12.2022	5.00%	750 000
		520.6310.XXX	Subv. mise en conformité Lhand des arrêts de bus 2022	14.12.2021	5.00%	-1 000 000
		520.6310.XXX	subv. mise en conformité Lhand des arrêts de bus 2023	20.12.2022	5.00%	-1 000 000
	Total 109				900 000	-250 000
		114	520.5010.129	Entretien des chaussées et trottoirs 2025	10.12.2024	2.50%
			520.5010.130	Entretien des chaussées et trottoirs 2026		2.50%
					500 000	450 000

	520.5010.131	Entretien des chaussées et trottoirs 2027		2.50%	1 050 000	450 000			
	520.5010.132	Entretien des chaussées et trottoirs 2028		2.50%	1 050 000	450 000			
	520.5010.148	Entretien des chaussées et trottoirs 2029		2.50%	1 050 000	450 000			
	520.5010.XXX	Entretien des chaussées et trottoirs 2030		2.50%	1 050 000	450 000			
	Total 114				1 550 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Total Génie civil - Routes					2 450 000	1 250 000	2 500 000	1 500 000	1 500 000
Génie civil - Ouvrage d'art	123	520.5030.175	Mur balustrade Pont de Zähringen: remise en état et sécurisation contre les suicides	20.12.2022	2.50%	733 340			
	Total 123						733 340		
	127	520.5030.105	Ouvrage d'art : pont de Berne (étude)		18.12.2018	2.50%	80 578		
	Total 127						80 578		
	372	520.5030.071	Ouvrage d'art: Mur de soutènement de la Rue de la palme		18.12.2018	4.00%	889 845		
	Total 372						889 845		
	700	520.5030.XXX	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2027		4.00%	250 000			
		520.5030.XXX	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2028		4.00%	250 000			
		520.5030.XXX	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2029		4.00%	250 000			
		520.5030.XXX	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2030		4.00%	250 000			
		520.5030.190	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2026		4.00%	250 000			
		520.5030.196	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2025 : complément d'investissement -R-		4.00%	100 000			
	Total 700					350 000	250 000	250 000	250 000
	701	520.5030.177	Remise en état selon monitoring et études 2023 (Pont de Berne)		2.50%	400 000			
		520.5030.XXX	Etude et assainissement lourd selon surveillance 2027		2.50%	1 000 000	250 000		
		520.5030.XXX	Etude et assainissement lourd selon surveillance 2028		2.50%	500 000	200 000		
		520.5030.XXX	Etude et assainissement lourd selon surveillance 2029		2.50%	500 000	200 000		
		520.5030.XXX	Etude et assainissement lourd selon surveillance 2030		2.50%	560 000			
		520.5030.188	Assainissement du pont du Milieu		18.02.2025	2.50%	1 300 000		
		520.5030.191	Etude et assainissement lourd selon surveillance 2026: Assainissement mur de la Coutellerie 2026 -E7/R-		2.50%	350 000			
	Total 701					1 650 000	1 400 000	750 000	700 000
	1046	520.5030.195	Fontaine Jo Siffert : assainissement technique E - R -		2.50%	70 000	30 000		
	Total 1046					70 000	30 000		
Total Génie civil - Ouvrage d'art						3 040 423	1 680 000	1 733 340	950 000
Génie civil - Dangers naturels	116	520.5030.109	Dangers naturels : assainissement falaises 2026		4.00%	600 000			
		520.5030.110	Dangers naturels : assainissement falaises 2027		4.00%	250 000			
		520.5030.111	Dangers naturels : assainissement falaises 2028		4.00%	250 000			
		520.5030.157	Dangers naturels : assainissement falaises 2029		4.00%	250 000			
		520.5030.XXX	Dangers naturels : assainissement falaises 2030		4.00%	250 000			
		520.6310.XXX	Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2026		4.00%	-300 000			
		520.6310.XXX	Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2027		4.00%	-125 000			
		520.6310.XXX	Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2028		4.00%	-125 000			
		520.6310.XXX	Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2029		4.00%	-125 000			
		520.6310.096	Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2025		10.12.2024	4.00%	-50 000		
	Total 116					550 000	-50 000	125 000	125 000
Total Génie civil - Dangers naturels						550 000	-50 000	125 000	125 000
Génie civil - Canalisations	98	532.5032.047	Collecteurs évacuation des eaux 2019		18.12.2018	1.25%	269 507		
		532.5032.049	Collecteurs évacuation des eaux 2020		10.12.2019	1.25%	795 345		
		532.5032.050	Collecteurs évacuation des eaux 2021		15.12.2020	1.25%	184 641	180 809	295 262
		532.5032.051	Collecteurs évacuation des eaux 2022		14.12.2021	1.25%	209 300	150 000	575 186
		532.5032.052	Collecteurs évacuation des eaux 2023		20.12.2022	1.25%	398 000		
		532.5032.053	Collecteurs évacuation des eaux 2024		12.12.2023	1.25%	500 000	500 000	
		532.5032.054	Collecteurs évacuation des eaux 2025		10.12.2024	1.25%	290 000	450 000	
		532.5032.055	Collecteurs évacuation des eaux 2026			1.25%	500 000	450 000	
		532.5032.056	Collecteurs évacuation des eaux 2027			1.25%	1 050 000	450 000	
		532.5032.057	Collecteurs évacuation des eaux 2028			1.25%	1 050 000	450 000	
		532.5032.058	Collecteurs évacuation des eaux 2029			1.25%	1 050 000	450 000	
		532.5032.XXX	Collecteurs évacuation des eaux 2030			1.25%	1 050 000		
	Total 98						3 146 793	2 780 809	2 370 448
	1015	532.6370.006	Taxes de raccordement aux égouts 2026			4.00%	-1 500 000		
		532.6370.007	Taxes de raccordement aux égouts 2027			4.00%	-1 500 000		
		532.6370.008	Taxes de raccordement aux égouts 2028			4.00%	-1 500 000		
		532.6370.009	Taxes de raccordement aux égouts 2029			4.00%	-1 500 000		
		532.6370.XXX	Taxes de raccordement aux égouts 2030			4.00%	-1 500 000		
	Total 1015						-1 500 000	-1 500 000	-1 500 000
Total Génie civil - Canalisations							1 646 793	1 280 809	870 448
Génie civil - STEP	106	532.5032.060	Station d'épuration traitements des micro-polluants (2e tranche)		20.12.2022	3.00%	2 760 000	3 540 000	3 700 000
		532.5032.061	Station d'épuration traitements des micro-polluants (3e tranche)			3.00%	4 000 000	4 000 000	2 000 000
		532.5032.XXX	Equipements laboratoires micro-polluants			3.00%	800 000		
		532.6300.051	Station d'épuration traitements des micro-polluants (subv. 2e tranche)		20.12.2022	3.00%	-7 000 000		
		532.6300.052	Station d'épuration traitements des micro-polluants (subv. 3e tranche)			3.00%	-7 000 000		
	Total 106						6 760 000	1 340 000	-1 300 000
	140	532.5032.XXX	STEP: Remplacement d'installations 2027			3.00%	400 000		
		532.5032.XXX	STEP: Remplacement d'installations 2028			3.00%	400 000		
		532.5032.XXX	STEP: Remplacement d'installations 2029			3.00%	400 000		
		532.5032.XXX	STEP: Remplacement d'installations 2030			3.00%	400 000		
		532.5032.069	STEP: Remplacement d'installations 2026			3.00%	400 000		
	Total 140						400 000	400 000	400 000

703	532.5032.XXX	STEP: Dégrillage fin		3.00%		345 000	
Total 703						345 000	
932	532.5062.XXX	STEP : Armoires électriques 2027		10.00%		1 475 000	
	532.5062.XXX	STEP : Armoires électriques 2028		10.00%		1 475 000	
	532.5062.XXX	STEP : Armoires électriques 2029		10.00%		600 000	
	532.5062.012	STEP : Armoires électriques 2026		10.00%	1 475 000	1 475 000	1 475 000
Total 932					1 475 000	1 475 000	600 000
933	532.5062.XXX	STEP : Téléphonie et sécurité site		25.00%		300 000	
Total 933							300 000
934	532.5062.XXX	STEP : Informatique mise à niveau		25.00%		150 000	
	532.5062.XXX	STEP : Informatique mise à niveau 2ème étape		25.00%		150 000	
Total 934						150 000	150 000
935	532.5062.XXX	STEP : Vannes pneumatiques		10.00%		200 000	
Total 935						200 000	
936	532.5032.XXX	STEP : Renovation génie civil - bassins (2ème étape)		3.00%		1 000 000	
	532.5032.XXX	STEP : Rénovation génie civil : bassins		3.00%		1 000 000	
Total 936						1 000 000	1 000 000
937	532.5062.XXX	STEP : Ballon Gazomètre		10.00%		630 000	
Total 937						630 000	
938	532.5062.XXX	STEP : Appareils de mesures 2028		10.00%		300 000	
Total 938						300 000	
969	532.5062.XXX	STEP : Traitement des eaux putrides Anamox 3		10.00%		2 550 000	
	532.5062.XXX	STEP : Traitement des eaux putrides Anamox 4		10.00%		1 000 000	
	532.5062.007	STEP : Traitement des eaux putrides Anamox 2		10.00%	10.12.2024	2 550 000	2 550 000
Total 969						2 550 000	1 000 000
970	532.5292.003	STEP : Etude réduction des émissions de gaz à effet de serre		10.00%		90 000	
Total 970						90 000	
971	532.5062.XXX	STEP : Etanchéité toitures		10.00%		1 000 000	500 000
Total 971						1 000 000	500 000
986	532.5062.XXX	STEP : Laveur à sable		10.00%		300 000	
Total 986						300 000	
987	532.5062.XXX	STEP : Réservoir Fer		10.00%			500 000
Total 987							500 000
988	532.5062.XXX	STEP : Flottateur		10.00%			750 000
Total 988							750 000
989	532.5062.013	STEP : Vis d'archimède		10.00%		220 000	280 000
Total 989						220 000	280 000
990	532.5062.XXX	STEP : Extension laboratoire		10.00%		1 000 000	1 000 000
Total 990						1 000 000	1 000 000
991	532.5062.XXX	STEP : Silo tampon à boues deshydratées 2		10.00%		1 900 000	
Total 991						1 900 000	
992	532.5062.XXX	STEP : Tables épaissements		10.00%			1 500 000
Total 992							1 500 000
1048	532.5062.014	STEP : compacteur et press à déchets		10.00%		170 000	
Total 1048						170 000	
1049	532.5062.015	STEP : remplacement pompes/moteurs-venti		10.00%		300 000	
Total 1049						300 000	
1050	532.5062.016	STEP : dépotage boues externes		10.00%		250 000	
Total 1050						250 000	
1051	532.5062.017	STEP : remplacement d'installation utilities		10.00%		240 000	
Total 1051						240 000	
Total Génie civil - STEP						12 455 000	10 165 000
Génie civil - Cadastre	121	540.5060.193	Remplacement scanner	25.00%		70 000	
		Total 121				70 000	
Total Génie civil - Cadastre							70 000
Génie civil - Energie	122	560.5290.041	Développement énergétique 2021		15.12.2020	0.00%	14 532
		560.5290.043	Développement énergétique 2023		20.12.2022	10.00%	160 880
		560.5290.XXX	Développement énergétique 2027			10.00%	
		560.5290.XXX	Développement énergétique 2028			10.00%	
		560.5290.XXX	Développement énergétique 2029			10.00%	
		560.5290.XXX	Développement énergétique 2030			10.00%	
		560.5290.088	Avant-projet méthanisation des restes alimentaires		10.12.2024	10.00%	80 000
		560.5290.107	Etude de déploiement Gastrovert			10.00%	
		560.5060.286	Planification stratégique solaire			10.00%	
	Total 122						335 412
	569	560.5060.248	Assainissement éclairage halogène métal 2022		14.12.2021	5.00%	200 000
		560.5060.XXX	Assainissement éclairage halogène métal 2027			5.00%	
		560.5060.XXX	Assainissement éclairage halogène métal 2028			5.00%	
		560.5060.XXX	Assainissement éclairage halogène métal 2029			5.00%	
		560.5060.XXX	Assainissement éclairage halogène métal 2030			5.00%	
		560.5060.249	Assainissement éclairage halogène métal 2024		12.12.2023	5.00%	250 000
		560.5060.264	Assainissement éclairage halogène métal 2025		10.12.2024	5.00%	200 000
		560.5060.278	Assainissement éclairage halogène métal 2026			5.00%	
	Total 569						850 000
							200 000
							200 000
							200 000
							200 000

	954 560.5200.048	Outils de pilotage de la transition énergétique	12.12.2023	25.00%	28 294				
	Total 954				28 294				
	973 560.5290.085	Etude sur l'évolution de l'infrastructure éclairage public	12.12.2023	10.00%	40 000				
	Total 973				40 000				
	997 520.5060.272	Neigles recharge des véhicules électriques	10.12.2024	5.00%	600 000				
	Total 997				600 000				
Total Génie civil - Energie					1 853 706	694 532	600 000	600 000	600 000
UA - ABAT - Bâtiments communaux	9 620.5090.251	Signalétique site St-Léonard	10.12.2019	10.00%	29 600				
	520.5010.151	Aménagement du chemin St-Léonard	07.04.2025	5.00%	1 061 978				
	Total 9				1 091 578				
	23 618.5040.127	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - étude, 13.12.16	13.12.2016	4.00%	580 000				
	618.5040.169	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - étude 2		4.00%	0			1 200 000	2 850 000
	618.5040.245	Piscine et programme connexe anciens abattoirs-Strcture de direction de projet		3.00%	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
	Total 23				880 000	300 000	1 500 000	3 150 000	3 133 000
	50 611.5040.226	BATPOL : RSS Etude de faisabilité Centre de secours	10.12.2024	3.00%				112 000	112 000
	611.5040.236	BATPOL: Aménagement des étapes 3 & 4 suite à l'arrivée du RSS	02.07.2024	3.00%	500 000				
	611.6320.XXX	BATPOL : RSS Etude de faisabilité Centre de secours (couverture des frais)	10.12.2024	3.00%	-224 000				
	Total 50				276 000		112 000	112 000	
	82 618.5040.XXX	Route des Neigles 39 : Nouveaux locaux et stockage pour clubs de canoë et d'aviron -R-		4.00%			1 174 000	200 000	
	618.5040.228	Route des Neigles 39 : Nouveaux locaux et stockage pour clubs de canoë et d'aviron -E-	10.12.2024	4.00%	112 000		112 000	1 174 000	200 000
	Total 82								
	240 622.5090.292	Cimetière: serres Parcs et promenades -A-	10.12.2024	10.00%	174 000				
	Total 240				174 000				
	268 611.5040.212	Hôpital des Bourgeois - rénovations complètes (étude faisabilité et concours) -C-	15.12.2020	3.00%				115 175	608 241
	611.5040.XXX	Hôpital des Bourgeois - rénovations complètes aile -E-		3.00%					248 667
	611.5040.XXX	Hôpital des Bourgeois - rénovations complètes quadrilatère -E-		3.00%					326 667
	Total 268						115 175	608 241	575 334
	622 620.5040.052	Infrastructures Voirie -A-	20.12.2022	3.00%	138 000	100 000	138 000	100 000	
	Total 622								
	655 614.5040.XXX	Maisons des artisans-déplacement -R-		3.00%					2 500 000
	614.5040.241	Maisons des artisans-déplacement -E-		3.00%	200 000	300 000			
	Total 655				200 000	300 000			2 500 000
	712 611.5040.XXX	L'Atelier 14 et 16 - réaffectation et rénovation- réalisation		3.00%				750 000	4 586 880
	611.5040.224	L'Atelier 14 et 16 - réaffectation et rénovation - étude	11.07.2025	3.00%	700 000	165 550	700 000	165 550	750 000
	Total 712								4 586 880
	996 611.5040.XXX	Vuille-réaménagement du dépôt - rte du Jura 45 -E- (514.55)		3.00%			400 000	400 000	
	611.5040.XXX	Vuille-réaménagement du dépôt - rte du Jura 45 -R- (514.55)		3.00%					4 500 000
	611.5040.240	Vuille-réaménagement du dépôt - rte du Jura 45 -C- (514.55)	11.07.2025	3.00%	335 000		335 000	400 000	400 000
	Total 996				335 000	400 000	400 000	400 000	4 500 000
	1040 618.5040.251	Bâtiments publics du Quintzet (Masterplan) -A-		3.00%	144 000				
	Total 1040				144 000				
Total UA - ABAT - Bâtiments communaux					4 050 578	2 439 550	2 327 175	5 020 241	15 295 214
UA - ABAT - Ecoles	22 612.5040.146	Co Jolimont : transformation/rénovation bâtiment 1905	26.03.2019	3.00%			774 359		
	Total 22						774 359		
	54 612.5040.130	Ecole Vignettaz 1 : agrand. école primaire, voté 19.09.2017	19.09.2017	3.00%	1 339 924				
	612.6310.060	Subv. Cant. Ecole Vignettaz	19.09.2017	3.00%			-1 098 664		
	Total 54				1 339 924	-1 098 664			
	97 612.5040.XXX	CO Belluard - bâtiment principal - rénovation globale -E-		3.00%			371 333	371 333	
	612.5040.XXX	CO Belluard - bâtiment principal - rénovation globale -R-		3.00%				4 873 000	9 746 000
	612.5040.XXX	CO Belluard - sports - rénovation globale -E-		3.00%			136 000	136 000	
	612.5040.XXX	Pavillons Vignettaz "2014" rémontage -R-		3.00%			675 000	675 000	
	612.5040.215	CO Belluard - rénovation globale -A-	12.12.2023	3.00%	90 874				
	612.5040.225	CO Belluard - concours d'architecture -C-	10.12.2024	3.00%	532 000				
	612.5040.227	Pavillons Vignettaz "2014" rémontage - étude de faisabilité -A-	10.12.2024	3.00%	100 000				
	612.5040.246	Pavillons Vignettaz "2014" rémontage - étude -E-		3.00%	180 000	68 000	902 874	439 333	1 182 333
	Total 97				902 874	439 333	1 182 333	6 055 333	9 882 000
	112 612.5040.158	Ecole Vignettaz : transformation bâtiment B - réalisation	30.10.2023	3.00%	2 900 000				
	612.6310.XXX	Ecole Vignettaz : transformation bâtiment B - subv. Canton	30.10.2023	3.00%			-550 000		
	Total 112				2 900 000	-550 000			
	113 612.5040.207	Ecole du Schoenberg 2 : étude		3.00%				881 898	881 898
	612.5040.208	Ecole du Schoenberg 2F : Etude de faisabilité et concours		3.00%			656 000	656 000	881 898
	Total 113						656 000	881 898	881 898
	270 612.5090.XXX	DOSF : Jura : installation de 2 salles de classes pour le PIC (programme d'intégration cantonal)		10.00%			110 000		
	Total 270						110 000		
	273 612.5040.XXX	Halle de sport Vignettaz 512.58 -A-		3.00%				124 000	
	612.5040.XXX	Halle de sport Vignettaz 512.58 -E-		3.00%				133 000	133 000
	612.5040.XXX	Halle de sport Vignettaz 512.58 -R-		3.00%					1 412 500
	Total 273						124 000	133 000	133 000
	585 612.5040.204	Jura A : réfection intérieur - étude -E-		3.00%					119 333
	612.5040.XXX	Jura A : Réfection toit et façade - étude -E-		3.00%					120 000
	612.5040.XXX	Jura A : assainissement du bâtiment phase 1 - réalisation -R-		3.00%				260 000	
	Total 585						260 000		239 333
	675 612.5040.013	CO Jolimont 1970 rénovation globale salles de classe et halle de gym -A/C-	14.12.2021	3.00%	253 000	353 000			
	612.5040.XXX	CO Jolimont 1970 rénovation globale salles de classe -E-		3.00%			417 667	417 667	417 667

	612.5040.250	CO Jolimont 1970 étanchéité toiture		3.00%	70 000	323 000	353 000	417 667	417 667	417 667
	Total 675					323 000	353 000	417 667	417 667	417 667
	676 612.5040.016	Ecole du Schoenberg - rénovation globale bât A-B-C-D -A-	14.12.2021	3.00%	117 234					
	612.5040.XXX	Ecole du Schoenberg - rénovation globale bât A-B-C-D -C-		3.00%			400 000	182 000		
	Total 676	Ecole du Schoenberg - réfection façades rideaux Stratus CQS		3.00%		117 234	300 000	400 000	182 000	
	678 612.5040.XXX	Ecole primaire du Jura B1: réfection globale SNBS -R-		3.00%			75 000	2 200 000	4 759 000	2 200 000
	612.5040.XXX	Ecole du Jura B2 Rénovation globale SNBS -R-		3.00%			75 000	1 698 800	3 409 400	1 698 800
	612.5040.XXX	Ecole du Jura C Rénovation globale SNBS -R-		3.00%				2 532 900	2 532 900	
	612.5040.230	Ecole du Jura B1 Rénovation globale SNBS -E-	18.02.2025	3.00%	600 000		211 070			
	612.5040.231	Ecole du Jura B2 Rénovation globale SNBS -E-	18.02.2025	3.00%	460 000		203 980			
	612.5040.232	Ecole du Jura C Rénovation globale SNBS -E-	18.02.2025	3.00%	350 000		167 080			
	Total 678					1 410 000	3 265 030	6 431 700	8 168 400	3 898 800
	679 612.5060.251	Ecole de l'Auge: réfection enveloppe et technique -A-	14.12.2021	5.00%	59 424		62 000			
	612.5060.285	Ecole de l'Auge: remplacement de la chaudière		5.00%			100 000	400 000		
	Total 679					159 424	462 000			
	680 612.5040.025	Ecole Neuveville: réfection façades et toiture -A-	14.12.2021	3.00%	224 000		224 000			
	Total 680									
	896 612.5040.XXX	Ecole du Botzet A - rénovation globale -E-		3.00%				199 500	199 500	
	612.5040.214	Ecole du Botzet A-B - rénovation globale -A-	12.12.2023	3.00%	200 000					
	612.5040.220	Pérolles 40, crédit étude de faisabilité programmatique -A-	12.12.2023	3.00%	182 000					
	612.5030.194	Ecole du Botzet - aménagement de la cour		2.50%	100 000					
	Total 896					482 000	199 500	199 500		
	993 612.5040.242	Villa Thérèse-Aménagement d'un AES -A-		3.00%			120 000	24 000		
	Total 993					120 000	24 000			
	1021 612.5040.XXX	AES Beauregard 11-13		3.00%				1 326 000		
	612.5040.247	AES Beauregard 11-13		3.00%			174 000			
	Total 1021					174 000	1 326 000			
	1030 612.5040.219	Ursulines et Beauregard : AES Jura et Vignettaz : aménagement AES provisoires -A-	12.12.2023	3.00%	222 000					
	Total 1030					222 000				
	Total UA - ABAT - Ecoles					8 374 456	6 384 558	9 906 098	15 838 298	16 732 198
UA - DU - Planification	91 620.5290.072	Rte du Stadtberg : étude de faisabilité	15.12.2020	10.00%	50 000		250 000	200 000		
	Total 91					50 000	250 000	200 000		
	151 620.5090.302	Programme Nature et paysage 2025 -R-	10.12.2024	10.00%	476 000					
	620.5090.324	Programme Nature et paysage 2026 -R-		10.00%	350 000					
	Total 151					826 000				
	244 620.5040.128	Valorisation parking des Bourgeois : étude, voté 13.12.2016	13.12.2016	3.00%	379 083					
	Total 244					379 083				
	582 620.5290.102	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2026 -E-		10.00%	80 000					
	Total 582					80 000				
	583 620.5290.067	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2025 -E- (Schoenberg, stat., activités,..)	10.12.2024	10.00%	80 000					
	620.5290.XXX	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :20XX -E-		10.00%			80 000	80 000	80 000	80 000
	620.5290.103	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2026 -E- (Schoenberg, stat., activités,..)		10.00%	160 000					
	Total 583					240 000	80 000	80 000	80 000	80 000
	586 620.5290.069	Préparation du Projet d'Agglomération 5 -E-	20.12.2022	10.00%	50 000					
	Total 586					50 000				
	624 620.5290.077	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2022 -E-	14.12.2021	10.00%	80 000					
	620.5290.086	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2025 -E-	10.12.2024	10.00%	40 000					
	620.5290.104	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2026 -E-		10.00%	80 000					
	620.5290.105	PAD Torry EST - Etudes et projets -E-		10.00%	590 000					
	Total 624					790 000				
	681 620.5090.XXX	Ferme urbaine: espaces publics -R-		10.00%			200 000			
	Total 681					200 000				
	904 620.5090.010	Programme places de jeux - mise en oeuvre 2023-2026 -R-	20.12.2022	10.00%	300 000		219 931			
	620.5090.XXX	Programme places de jeux - mise en oeuvre 2026-2031 -R-		10.00%			350 000	675 000	300 000	200 000
	Total 904					300 000	569 931	675 000	300 000	200 000
	962 620.5290.106	Etude habitat et logement: approfondissement des mesures 2026 -E-		10.00%	100 000					
	Total 962					100 000				
	Total UA - DU - Planification					2 815 083	1 099 931	955 000	380 000	280 000
UA - FBAT	619 610.5060.243	4 véhicules électriques, Pony nettoyage ext. et camion nacelle	15.12.2020	10.00%	99 073					
	Total 619					99 073				
	903 619.5290.081	Plan de fermeture 2023 -R-	20.12.2022	10.00%	90 000					
	Total 903					90 000				
	Total UA - FBAT					189 073				
UA - IBAT - Assainissement chauffage & enveloppe	152 611.5090.165	Assainissements énergétiques : enveloppe 2018	20.12.2017	10.00%	99 999					
	611.5090.190	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2021	15.12.2020	10.00%	438 764					
	611.5090.192	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2023	20.12.2022	10.00%	40 000					
	611.5090.194	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2025	10.12.2024	10.00%	100 000					
	611.5090.195	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2026		10.00%	170 000					
	611.5090.196	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2027		10.00%			170 000			
	611.5090.197	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2028		10.00%				170 000		
	611.5090.273	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2029		10.00%					170 000	
	611.5090.XXX	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2030		10.00%						170 000
	Total 152					848 763	170 000	170 000	170 000	170 000

	943 611.5090.XXX	Raccordement CAD (taxe) Cimetière 11-11a		10.00%	150 000
	Total 943				150 000
	998 611.5060.274	Hôpital des Bourgeois - Remplacement climatisation serveurs (511.21)	10.12.2024	5.00%	120 000
	Total 998				120 000
Total UA - IBAT - Assainissement chauffage & enveloppe					968 763
UA - IBAT - Bâtiments communaux	101 611.5040.134	Joseph Piller : transformations intérieures	20.12.2017	3.00%	100 057
	611.5040.XXX	Joseph Piller : réfection toit plat couvert Stratus		3.00%	100 000
	611.5040.221	Joseph Piller 7 : transformation intérieure complément IV 2024	12.12.2023	3.00%	113 000
	Total 101				213 057
	573 614.5090.256	Site des Neiges: transformations intérieures -R-	10.12.2019	10.00%	114 367
	Total 573				114 367
	612 618.5090.282	Isolation et étanchéité pour réception installations solaires	15.12.2020	10.00%	120 000
	Total 612				120 000
	614 614.5090.300	Montrevers 13 & 15 - Démolition	10.12.2024	10.00%	100 000
	Total 614				100 000
	615 618.5090.283	PP : Couverts - zones de stockage - abris vélos	15.12.2020	10.00%	152 300
	Total 615				152 300
	677 611.5040.021	Maison de Ville: transformation appart concierge en bureau (sousbasement)	14.12.2021	3.00%	84 465
	Total 677				84 465
	957 611.5090.293	Travaux secondaire CAD Joseph-Piller 7 & Hôpital des Bourgeois	12.12.2023	10.00%	235 000
	611.6310.100	Subv. Travaux secondaire CAD Joseph-Piller 7 & Hôpital des Bourgeois	12.12.2023	10.00%	-48 000
	Total 957				187 000
	994 614.5090.305	Site des Neiges - Réorganisation diverses et adaption garage	10.12.2024	10.00%	180 000
	614.5090.322	Site des Neiges - remplacement de portes sectorielles		10.00%	50 000
	Total 994				230 000
	998 611.5090.323	Bureau des familles (HB) - Réorganisation locaux suite au départ IN		10.00%	250 000
	Total 998				250 000
	1004 611.5040.235	Grand-Rue 37 - Aménagement bureaux -E-	10.12.2024	3.00%	150 000
	Total 1004				150 000
Total UA - IBAT - Bâtiments communaux					1 601 189
UA - IBAT - Divers	240 622.5090.252	Cimetière: portiques : réalisation		10.00%	
	622.5090.318	Cimetière: n°7 magasin P&P		10.00%	150 000
	622.5090.319	Cimetière: n°7 raccordement CAD taxe et travaux secondaires		10.00%	110 000
	622.5090.320	Cimetière: n°3 raccordement CAD taxe et travaux secondaires		10.00%	110 000
	622.5090.321	Cimetière: n°11 verrières et étanchéité		10.00%	50 000
	Total 240				420 000
	407 615.5090.280	3 abris bus (route de la Fonderie)	15.12.2020	10.00%	50 000
	615.5090.295	Abribus Beauregard-Carrefour Richemond	12.12.2023	10.00%	46 788
	615.5090.306	Abribus arrêt Ste-Thérèse, rte du Jura -R-	10.12.2024	10.00%	100 000
	615.5090.307	Abribus Voie verte - Secteur Charmette-Industrie - 2 arrêts	10.12.2024	10.00%	230 000
	Total 407				426 788
	549 620.5040.027	Pont de Berne : réfection du toit -R-		3.00%	750 000
	620.5040.181	Pont de Berne : études complémentaires -E-	14.12.2021	3.00%	38 459
	Total 549				788 459
	564 613.5090.245	Maison de quartier ancien kiosque Vignettaz : chang. d'affectation et transform. Int.	10.12.2019	10.00%	30 000
	615.5090.231	Abris bus "kiosque Vignettaz"	14.12.2021	10.00%	100 000
	Total 564				130 000
	901 611.5040.031	Réfection des fenêtres bâtiments divers - mandats externes -R-	20.12.2022	3.00%	305 000
	612.5040.248	Stratus réfection des façades bâtiments divers - mandats externes -R-		3.00%	750 000
	Total 901				1 055 000
	956 610.5290.083	Etude des parcelles privées communales -E-	12.12.2023	10.00%	30 000
	Total 956				30 000
	999 611.5290.XXX	Numérisation du patrimoine immobilier 2027		10.00%	100 000
	611.5290.XXX	Numérisation du patrimoine immobilier 2028		10.00%	100 000
	611.5290.XXX	Numérisation du patrimoine immobilier 2029		10.00%	100 000
	611.5290.101	Numérisation du patrimoine immobilier 2026		10.00%	100 000
	Total 999				100 000
	1045 611.5060.292	Assainissements sanitaires 2026		5.00%	150 000
	Total 1045				150 000
Total UA - IBAT - Divers					2 311 788
UA - IBAT - Ecoles	226 612.5060.194	Ecole Vignettaz - Compactus archives	18.12.2018	10.00%	16 222
	Total 226				16 222
	419 612.5040.113	Ecole du Schoenberg, changement centrale CCF voté 15.12.15	15.12.2015	3.00%	263 055
	Total 419				263 055
	902 612.5040.045	Villa Thérèse - réfection halle de gym et mosaïque vestiaire -R-	20.12.2022	3.00%	450 000
	612.5040.244	Villa Thérèse - Raccordement CAD taxe		3.00%	86 480
	Total 902				536 480
	1000 612.5040.234	Ecole du Bourg - création d'un ascenseur, adapt. sanitaires, mise aux normes SIA -E-	10.12.2024	3.00%	30 000
	612.5040.243	Ecole du Bourg - création d'un ascenseur, adaptations sanitaires et remise aux normes AEAI - STRATUS - R -		3.00%	1 300 000
	612.5040.249	Ecole du Bourg - Raccordement CAD travaux secondaires		3.00%	100 000
	Total 1000				1 430 000
	1001 612.5090.308	Ecole Vignettaz A (status) - réfection revêtement de sol des circulations	10.12.2024	10.00%	70 000
	Total 1001				70 000
Total UA - IBAT - Ecoles					2 052 702
					1 563 055

UA - IBAT - Mise au norme électricité	155	611.5090.214	Sécurité et normes incendies, électricité 2025		10.12.2024	10.00%	60 000				
		611.5090.215	Sécurité et normes incendies, électricité 2026			10.00%	120 000				
		611.5090.216	Sécurité et normes incendies, électricité 2027			10.00%		75 000			
		611.5090.217	Sécurité et normes incendies, électricité 2028			10.00%			75 000		
		611.5090.272	Sécurité et normes incendies, électricité 2029			10.00%				75 000	
		611.5090.XXX	Sécurité et normes incendies, électricité 2030			10.00%				75 000	
	Total 155						180 000	75 000	75 000	75 000	
Total UA - IBAT - Mise au norme électricité							180 000	75 000	75 000	75 000	
UA - PP - Cimetière	241	621.5060.221	Remplacement véhicules 2026			10.00%	250 000				
	Total 241						250 000				
	693	622.5030.165	Réaménagement d'un secteur du Cimetière Saint-Léonard		14.12.2021	4.00%	50 000				
		622.5090.330	Cimetière : jardin du souvenir avec gravures nominatives			10.00%	100 000	80 000			
	Total 693						150 000	80 000			
Total UA - PP - Cimetière							400 000	80 000			
UA - PU - Agglo	2	620.5030.057	Abords Cathédrale: tête de pont AGGLO 3M.04.03			2.50%		700 000	800 000	791 000	
		620.6320.015	Abords Cathédrale: tête de pont AGGLO 3M.04.03 - subv. Agglo			2.50%			-876 641		
	Total 2						700 000	-76 641	791 000		
	3	620.5030.032	Abords de la Cathédrale Agglo 41.2 (A PA2) voté 11.10.16		11.10.2016	2.50%	20 000				
		620.6300.014	Abords de la Cathédrale AGGLO 41.2 - Subv. Confédération		22.02.2021	2.50%		-1 167 692			
		620.6320.016	Abords de la Cathédrale AGGLO 41.2 - Subv. Agglo		22.02.2021	2.50%	-408 856		-388 856	-1 167 692	
	Total 3										
	4	620.5030.060	Place des Ormeaux AGGLO 3M.04.03			2.50%		1 000 000	1 010 312		
		620.6300.017	Subvention fédérale place des Ormeaux			2.50%			-524 314		
		620.6320.019	Subvention AGGLO Place des Ormeaux			2.50%			-224 706		
	Total 4						1 000 000	1 010 312	-749 020		
	6	620.5040.141	Parking Grenette : relocalisation parage -E-			3.00%		148 000	112 000		
		620.5040.142	Parking Grenette : relocalisation parage -R-			3.00%			753 000	753 000	
	Total 6						148 000	112 000	753 000	753 000	
	7	620.5030.061	Place Nova Friburgo AGGLO 3M.04.03		29.10.2018	2.50%	30 000				
		620.5030.098	Place Nova Friburgo AGGLO 3M.04.03 -réalisation			2.50%		1 000 000	550 913		
		620.6300.043	Subvention fédérale Place Nova Friburgo			2.50%			-235 721		
		620.6320.020	Subvention AGGLO Place Nova Friburgo			2.50%		-101 023			
	Total 7						30 000	1 000 000	449 890	-235 721	
	8	620.5030.062	Rue du Pont-Muré (sans place) AGGLO 3M.04.03		29.10.2018	2.50%	250 000	89 244			
		620.5030.099	Rue du Pont-Muré (sans place) AGGLO 3M.04.03			2.50%		2 000 000	2 000 000	352 544	
	Total 8						250 000	89 244	2 000 000	2 000 000	352 544
	12	620.5030.088	Réaménagement passage Cardinal -R-			2.50%		1 000 000	426 920		
		620.5030.167	Réaménagement passage Cardinal -E-		14.12.2021	2.50%	150 000	150 000	147 500		
		620.6300.031	Subv. Conf. Réaménagement passage Cardinal -S-			2.50%			-953 808		
		620.6320.043	Subv. Agglo. Réaménagement passage Cardinal -S-			2.50%			-238 452		
	Total 12						150 000	1 150 000	574 420	-1 192 260	
	13	520.6300.036	Aménag. avenue Beauregard et connexion MD vers Gare -S-		19.12.2022	2.50%	-340 249				
	Total 13						-340 249				
	14	620.5030.078	Espaces publics de l'Etang du Jura -R-			2.50%			450 000	450 000	
		620.5030.153	Espaces publics de l'Etang du Jura -E-			2.50%		150 000			
		620.5030.154	Espaces publics de l'Etang du Jura -C-		20.12.2022	2.50%	165 000	165 000	102 000		
	Total 14						165 000	165 000	252 000	450 000	450 000
	15	520.6300.039	Passage inférieur émergence Beauregard - secteur 4 -S-		19.12.2022	2.50%	-1 097 914				
	Total 15						-1 097 914				
	16	520.6300.040	Requalification et compartimentage du carrefour Richemond -S-		19.12.2022	2.50%	-985 730				
	Total 16						-985 730				
	17	520.5030.081	Requalification de la place du Petit-St-Jean		18.02.2025	2.50%	1 941 740	1 968 841			
		520.6320.037	Subv. Requalification de la place du Petit-St-Jean		18.02.2025	2.50%		-1 698 067			
	Total 17						1 941 740	1 968 841	-1 698 067		
	18	620.5030.021	Grand-Places : études et aménagement esplanade voté 16.12.14		16.12.2014	2.50%	27 926				
		620.5030.054	Grand-Places : espaces publics (parking liaison/FR centre) -E-		20.12.2017	2.50%	31 433				
		620.5030.093	Grand-Places : espaces publics (parking liaison/FR centre) -R-			2.50%		1 030 000	1 030 000	1 190 000	
	Total 18						59 359		1 030 000	1 030 000	1 190 000
	20	620.5020.004	Sarine revitalisation: étude		16.12.2020	5.00%	159 198	159 198			
		620.5020.005	Sarine revitalisation: réalisation			5.00%		750 000		3 300 000	
	Total 20						159 198	909 198		3 300 000	
	21	620.5030.096	Place de la Gare (inclus Esplanade Equilibre), place Tinguely -R-			2.50%			2 958 750	2 958 750	
		620.5030.097	Place de la Gare avec réorganisation TP -R-			2.50%			2 568 650	2 568 650	
		620.5030.171	AGGLO 12.1 Place de la Gare interface TP - Complément 2022		31.05.2022	2.50%	56 690	77 000			
		620.5090.325	Place de la Gare Concours artistique -C-			10.00%	150 000	150 000			
	Total 21						206 690	227 000	5 527 400	5 527 400	
	34	620.5030.072	Place Notre-Dame AGGLO 41.1 -étude		29.10.2018	2.50%	14 792	25 000			
		620.5030.073	Place Notre-Dame AGGLO 41.1 -réalisation			2.50%		2 000 000	2 613 698		
		620.6320.028	Place Notre-Dame AGGLO 41.1			2.50%			-2 341 165		
	Total 34						14 792	2 025 000	2 613 698	-2 341 165	
	38	620.5030.133	Réaménagement de la Planche Supérieure - étude			2.50%	50 000	100 000	33 983		
		620.5030.134	Réaménagement de la Planche Supérieure - réalisation			2					

39	620.5030.130	Réaménagement de la Planche Inférieure et du Karrweg -E-	10.12.2019	2.50%	317 500	248 750	55 043
Total 39					317 500	248 750	55 043
40	620.5030.085	Petit Paradis et Route des Alpes inférieur -E-	29.10.2018	2.50%	20 000		
Total 40					20 000		
43	620.5650.001	Parcs urbains Bluefactory : contribution à la SA -R-		10.00%			1 000 000
Total 43							1 000 000
45	620.5030.091	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory -E-	20.12.2022	2.50%	100 000	100 000	130 000
620.5030.155	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory -R-			2.50%		1 000 000	1 167 110
620.6320.047	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory - subv. Agglo -S-			2.50%			-422 034
Total 45					100 000	100 000	1 167 110
48	620.5040.071	Ancienne Gare, aménagement des abords - Participation VdF -R-		3.00%			
620.5060.196	Vélostation à l'ancienne Gare -E-	20.12.2022	5.00%	45 810			
620.5040.222	Vélostation à l'Ancienne Gare complément -E-	12.12.2023	3.00%	80 000	68 000		
Total 48					125 810	68 000	2 538 987
49	520.6320.054	Subv. AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF		5.00%			-3 000 000
520.5010.125	AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF			5.00%	1 500 000	1 679 961	
Total 49					1 500 000	1 679 961	-3 000 000
100	520.6300.XXX	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville -S-	04.07.2023	2.50%		-100 000	
Total 100						-100 000	
560	620.5010.141	Transagglo : Europe - Tivoli - Affry - Midi : étude	10.12.2019	2.50%	187 100	187 100	187 100
620.5010.142	Transagglo : Europe - Tivoli - Affry - Midi : réalisation			2.50%	3 042 715	2 000 000	2 000 000
620.6320.063	Transagglo : Europe - Tivoli - Affry - Midi : subvention			2.50%			-2 250 000
Total 560					187 100	3 229 815	2 187 100
564	620.5030.139	Place Vignettaz-Daler - réalisation -R-		2.50%	699 000	1 099 000	
620.6300.050	Place Vignettaz-Daler - subvention Confédération -S-			2.50%			-543 381
620.6320.061	Place Vignettaz-Daler - subvention AGGLO -S-			2.50%			-135 845
620.5030.193	Place Vignettaz-Daler - réfection WC public			2.50%	120 000	20 000	
Total 564					819 000	1 119 000	-679 227
628	620.5010.150	Réaménagement de la rue de l'Hôpital -E-	14.12.2021	2.50%	231 466	173 500	
620.5010.XXX	Réaménagement de la rue de l'Hôpital -R-			2.50%		4 500 000	2 335 274
620.6320.XXX	Réaménagement de la rue de l'Hôpital - subv. Agglo -S-			2.50%			-573 750
620.5010.156	Réaménagement de la rue de l'Hôpital Projet test SNBS Infrastructure -E-	10.12.2024	2.50%	16 757	16 667		
Total 628					248 223	190 167	4 500 000
632	620.5010.XXX	Réaménagement carrefour Fonderie-Pérolles-Marly -E-		2.50%			
Total 632							176 014
636	620.5010.XXX	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo -R-		2.50%		2 232 115	2 000 000
620.6300.XXX	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo - subv. Conf. -S-			2.50%			-385 000
620.6320.XXX	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo - subv. Agglo -S-			2.50%			-715 000
620.5010.154	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo -E-			2.50%	134 000		
Total 636					2 366 115	2 000 000	-1 100 000
701	520.6310.098	Subv. Cant. Assainissement Pont du Milieu	18.02.2025	2.50%		-465 321	
Total 701						-465 321	
965	620.5010.XXX	Franchissement en MD au nord-est du passage du Cardinal -E-		5.00%			121 355
Total 965							121 355
967	620.5010.XXX	Franchissement en MD Tour-Henri - Poste du Criblet -R-		5.00%			
620.5010.155	Franchissement en MD Tour-Henri - Poste du Criblet -E-	12.12.2023	5.00%	70 000	12 008		3 500 000
620.5010.157	Aménagement liaison-MD Tour-Henri - Poste du Criblet Subv. Conf E-			5.00%	111 666	111 667	111 667
Total 967					181 666	123 675	111 667
1029	620.5030.168	Esplanade de la Poste - Etude	14.12.2021	2.50%	4 421		
520.5030.181	Esplanade de la Poste - Réalisation	28.05.2025	2.50%	2 057 329			
Total 1029					2 061 750		
Total UA - PU - Agglo					5 825 077	16 988 919	16 506 199
UA - PU - Espaces publics	107	620.5290.092	Plan directeur mobilier urbain 2025 -R-	10.12.2024	10.00%	30 000	
	620.5090.326	Plan directeur mobilier urbain 2026 -R-			10.00%	75 000	35 000
	Total 107					105 000	35 000
	151	620.5030.084	Nature en ville : parcs et jardins urbains 2019 -R-	18.12.2018	2.50%	244 895	
	Total 151					244 895	
	274	620.5040.173	Parking Petit Paradis -E-	29.10.2018	3.00%		
	Total 274						616 015
	275	620.5030.116	Requalification du Pont de Zaehringen -R-		2.50%		
	620.5030.189	Requalification du Pont de Zaehringen - Etude complémentaire	22.09.2025	2.50%	350 000	345 000	
	Total 275					350 000	345 000
	364	620.5010.087	Espace public/routier : étude/aménag. Piller, voté 13.12.16	13.12.2016	5.00%	129 410	
	620.5010.143	Espace public/routier : étude/aménag. Piller, compte pl. parc	15.12.2020	5.00%	34 000		
	Total 364					163 410	
	365	620.5610.002	Participation VDF au réaménagement de la rue St-Michel	10.12.2024	10.00%	500 000	
	620.5010.159	Participation à la requalification de la rue St-Michel - Complément - R-			5.00%	605 000	
	Total 365					1 105 000	
	610	620.5010.XXX	Réaménagement secteur Temple Criblet-Abbé Bovet -E-		5.00%		
	Total 610						122 292
	625	620.5030.162	Plan fontaines -E-	14.12.2021	5.00%	20 000	20 000
	620.5030.XXX	Restauration fontaines historiques 2027 -R-			5.00%	200 000	
	620.5030.192	Restauration fontaines historiques 2026 -R-			5.00%	200 000	
	Total 625					220 000	220 000

631	620.5290.076	Etude directrice Fonderie-Pérolles-Marly -E-		15.12.2020	10.00%	50 000	100 000	50 000
	620.5290.079	Etude directrice Fonderie-Pérolles-Marly - Complément 2022 -E-		31.05.2022	10.00%	6 000	12 000	6 000
Total 631						6 000	62 000	106 000
634	620.5090.XXX	Remise en état place de jeux - Ecole de la Neuveville -R-			10.00%			500 000
	620.5090.299	Remise en état place de jeux - Ecole de la Neuveville -E-			10.00%			210 000
Total 634								210 000
689	620.5010.XXX	Rte Willhelm-Kaiser secteur Arsenaux-PAD Gachoud			5.00%	130 000	130 000	146 000
Total 689							130 000	130 000
691	620.5030.164	Passerelle provisoire Bluefactory -R-		14.12.2021	4.00%	34 117		
Total 691						34 117		
1043	620.5090.333	Place de jeu mobile			10.00%	100 000		
Total 1043						100 000		
1056	612.5090.335	Rénovation du jardin de la crèche Mandarine			10.00%		50 000	
Total 1056							50 000	
1061	620.5290.093	Aménagement transitoires sur l'espace public 2025		10.12.2024	10.00%	16 000		
	620.5090.327	Aménagement transitoires sur la rue du Criblet et la rue du Temple			10.00%	200 000		
	620.5090.328	Aménagement transitoires sur l'espace public 2026			10.00%	116 000		
Total 1061						332 000		
1062	620.5090.329	Parcelles privées communales - Entretien 2026 -R-			10.00%	80 000		
Total 1062						80 000		
Total UA - PU - Espaces publics							2 740 422	842 000
UA - Stratus	637	611.5090.XXX	Dépenses courantes UA (Stratus)		10.00%	762 141	762 141	762 141
Total 637						762 141	762 141	762 141
Total UA - Stratus						762 141	762 141	762 141
UA - IC - Inspectorat des constructions	178	620.5010.160	Escaliers du funiculaire - Confortation géologique et structurelle		5.00%	1 340 000		
Total 178						1 340 000		
Total UA - IC - Inspectorat des constructions						1 340 000		
Informatique - Infrastructure ICT	907	700.5200.053	Cyberadministration DIGI-FR: ressources - soutien 2025-2026		10.12.2024	25.00%	120 000	
Total 907						120 000		
	1019	700.5200.054	IN: mise en œuvre ITIL (design processus, adaptation pour nouvel outil, doc., formation)		10.12.2024	25.00%	100 000	
Total 1019						100 000		
	1037	700.5290.094	Refonte stratégie informatique : gouvernance, plan directeur			10.00%	50 000	50 000
		700.5060.282	Refonte stratégie informatique : poste de travail, mobilité, téléphonie			25.00%	1 400 000	700 000
		700.5290.095	Refonte stratégie informatique : Centre de donnée locale, cloud hybrid			10.00%	1 700 000	800 000
		700.5060.283	Refonte stratégie informatique : réseaux et connectivité			25.00%	400 000	250 000
		700.5290.096	Refonte stratégie informatique : environnement applicatif agile			10.00%	150 000	120 000
		700.5290.097	Refonte stratégie informatique : gestion projet et relation métier			10.00%	100 000	80 000
		700.5290.098	Refonte stratégie informatique : cybersécurité			10.00%	350 000	280 000
		700.5290.099	Refonte stratégie informatique : Service Center ITSM			10.00%	120 000	100 000
Total 1037							4 270 000	2 460 000
Total Informatique - Infrastructure ICT							4 490 000	2 460 000
Informatique - ERP & SI métier	92	700.5200.031	ERP : renouvellement étape II		25.00%		1 000 000	1 000 000
Total 92							1 000 000	1 000 000
	603	700.5200.058	SI Gérance immobilière			25.00%	150 000	
Total 603							150 000	
	649	700.5200.055	EC AES : portail inscriptions parents			25.00%	150 000	200 000
Total 649							150 000	200 000
	650	700.5200.057	RH : Besoin prioritaire portail RH			25.00%	100 000	
Total 650							100 000	
	664	700.5290.100	PM - Migration hébergement EPSI Cloud Abraxas			10.00%	55 000	
Total 664							55 000	
	1018	700.5200.051	AG: remplacement solution intranet pour communication interne		10.12.2024	25.00%	40 000	
Total 1018							40 000	
	1055	700.5200.056	EC Nouvel ERP (remplacement Syslog)			25.00%	100 000	100 000
Total 1055							100 000	100 000
	1060	700.5290.108	AS : Nouvelle LASoc et ERP PC Famille			10.00%	55 000	
Total 1060							55 000	
Total Informatique - ERP & SI métier							650 000	1 300 000
Culture	945	800.5090.175	Travaux d'aménagement préliminaire Gutenberg		20.12.2022	10.00%	15 000	
Total 945							15 000	
Total Culture							15 000	
Sports - Divers	67	911.5090.304	Beauregard Skate Park : assainissement		10.12.2024	10.00%	7 000	
Total 67							7 000	
	87	911.5090.180	Terrain sport urbain : Schoenberg		20.12.2022	10.00%	200 000	
Total 87							200 000	
	708	912.5090.289	Fitness urbain		12.12.2023	10.00%	130 000	
Total 708							130 000	
	709	912.5090.XXX	Equipements sportifs (matériel sports extérieur – remplacement, extension			10.00%		100 000
Total 709								100 000
Total Sports - Divers							337 000	100 000
Sports - Football	71	911.5090.316	Guintzett : remplacement des sources lumineuses terrain 1 et 2 + annexe			10.00%	150 000	
Total 71							150 000	
	73	911.5090.160	Guintzett : assainissement WC publics		20.12.2017	10.00%	94 500	
Total 73							94 500	

	641 911.5090.XXX	Guinzet : Nouveau terrain synthétique -R-		10.00%		1 450 000	1 000 000
	911.5090.314	Guinzet : Nouveau terrain synthétique -E-		10.00%	100 000	100 000	1 450 000 1 000 000
	Total 641					100 000	1 450 000 1 000 000
	642 911.5040.218	Guinzet : Agrandissement vestiaires -R-		4.00%	450 000	450 000	450 000
	Total 642					450 000	450 000
	643 911.5090.179	Guinzet : Stockage matériel Container		14.12.2021	10.00%	50 000	50 000
	Total 643					50 000	
	645 911.5290.XXX	Stade de la Motta - homologation		10.00%		300 000	
	Total 645					300 000	
	707 911.5610.019	Stade uni. Saint-Léonard : Vestiaires et édicule provisoire terrains synthétiques -R-		4.00%		450 000	500 000
	Total 707					450 000	500 000
Total Sports - Football						394 500	750 000
Sports - Patinoire	68 913.5060.XXX	Patinoires : remplacement lisseuse à glace 2030		10.00%			220 000
	Total 68						220 000
Total Sports - Patinoire							220 000
Sports - Piscine	90 915.5090.186	Piscine Levant : remplacement vitrage - assainissement énergétique		10.12.2024	10.00%	145 000	
	Total 90					145 000	
	531 915.5090.254	Piscine du Levant - Réfection filtration 2030			10.00%		150 000
	Total 531						150 000
	1039 915.5090.317	Piscine du Levant - divers travaux d'assainissement intérieurs			10.00%	100 000	50 000
	Total 1039					100 000	50 000
Total Sports - Piscine						245 000	50 000
Sports - Halle St-Léonard	80 917.5090.301	Halle omnisports : Réfection parquet et lignes de jeu			10.00%	150 000	
	Total 80					150 000	
	980 917.5060.270	Halle omnisports : solution d'affichage dynamique		10.12.2024	5.00%	25 537	
	Total 980					25 537	
	1054 917.5060.290	Halle omnisports : Assainissement de la supervision et régulation de la ventilation			10.00%	120 000	
	Total 1054					120 000	
Total Sports - Halle St-Léonard						295 537	
Sports - Salle communale	1038 917.5060.284	Salle communale : réactualisation des installations intérieures et études liées à l'exploitation			10.00%	100 000	100 000
	Total 1038					100 000	100 000
Total Sports - Salle communale						100 000	100 000
Total général avant facteur correctif						81 176 170	67 023 140
Coefficient de correction (Service des finances)						-42 343 276	-14 074 122
Total général après facteur correctif (retenu et publié)						38 832 894	52 949 018
						55 120 619	54 551 668
							56 822 494

Plan financier à 5 ans des investissements (en cours ou à venir) du patrimoine financier

Hiérarchie PF	Numéro de projet invest.	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Taux d'amort.	Budget_2026	Plan_2027	Plan_2028	Plan_2029	Plan_2030
Finances	608	200.5999.144	Réalisation de la politique foncière active (PFA) pour du patrimoine financier		0.00%	5 000 000	5 000 000			
	Total 608					5 000 000	5 000 000			
Total Finances						5 000 000	5 000 000			
Génie civil - Châtillon	128	570.5999.105	Décharge de Châtillon étapes 6 mixtes	04.04.2022	0.00%	6 220 000				
	Total 128					6 220 000				
	130	570.5999.102	Décharge de Châtillon : déchets et boues de voiries	20.12.2017	0.00%	2 714 200				
	Total 130					2 714 200				
	1052	570.5999.150	Remplacement tableau de commande STAPr		0.00%	250 000				
	Total 1052					250 000				
Total Génie civil - Châtillon						9 184 200				
Génie civil - Energie	599	560.5999.138	STEP: équipement centrale de chauffe		0.00%		7 000 000	10 000 000	2 000 000	9 000 000
	560.5999.139	STEP: bâtiment production distribution de chaleur site des Neiges		04.11.2024	0.00%	2 500 000	570 000	1 500 000		
	Total 599					2 500 000	7 570 000	11 500 000	2 000 000	9 000 000
Total Génie civil - Energie										
UA - ABAT - Bâtiments communaux	269	611.5999.128	Maison de justice réfection enveloppe et combles -E- (511.08)		0.00%	100 000	339 000	339 000		
	611.5999.129	Maison de justice réfection enveloppe et combles -R- (511.08)			0.00%				201 000	3 212 500
	Total 269					100 000	339 000	339 000	201 000	3 212 500
	690	617.5999.056	FRI-ART réfection fenêtre et aménagement combles -A-	14.12.2021	0.00%	30 000				
	617.5999.141	FRI-ART réfection fenêtre et aménagement combles -E-			0.00%					129 000
	Total 690					30 000				129 000
	905	613.5999.XXX	513.33-Gd-Rames 36 Théâtre de la Cité + 513.53 Neuveville 39 réfection globale -R-		0.00%					2 010 055
	613.5999.142	513.33-Gd-Rames 36 Théâtre de la Cité + 513.53 Neuveville 39 réfection globale -E-			0.00%	129 000	387 000	258 000		
	Total 905					129 000	387 000	258 000	2 010 055	2 010 055
	928	618.6999.XXX	Werkhof - ventilation de la salle 1606 -S-	20.12.2022	0.00%	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000
	Total 928					-20 000	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000
Total UA - ABAT - Bâtiments communaux						239 000	706 000	577 000	2 211 055	5 351 555
UA - ABAT - Locatif	897	613.5999.145	Chemin du Gottéron 15-17 réfection globale -E-	10.12.2024	0.00%	134 000				
	613.5999.146	Chemin du Gottéron 19 réfection partielle -E-		10.12.2024	0.00%	57 000				
	613.5999.149	Chemin du Gottéron 15-19 réfection urgente			0.00%	150 000	431 000			
	Total 897					341 000	431 000			
Total UA - ABAT - Locatif										
UA - IBAT - Bâtiments communaux	611	616.5999.131	PPS et locatif Route de l'Aurore 4 - remplacement fenêtres et réfection terrasses -R-	12.12.2023	0.00%	500 000	1 150 000	500 000		
	Total 611					500 000	1 150 000	500 000		
	1042	615.5999.XXX	Place des Ormeaux 1a cuisine office, réfection façades, Hand et toiture -R-		0.00%		500 000			
	615.5999.152	Place des Ormeaux 1a cuisine office, réfection façades, Hand et toiture -E-			0.00%	100 000				
	Total 1042					100 000	500 000			
Total UA - IBAT - Bâtiments communaux						600 000	1 650 000	500 000		
UA - IBAT - Divers	574	612.5999.130	Colonie de Sonnenwyl: renforcement structurel -R-	10.12.2019	0.00%	120 000				
	Total 574					120 000				
Total UA - IBAT - Divers										
UA - IBAT - Locatif	269	613.5999.140	Maison de justice - sécurisation structurelle (511.08)	10.12.2024	0.00%	50 000				
	Total 269					50 000				
	900	613.5999.132	Locatif Pierre-Aeby 3 - réfection fenêtre et boiseries int. -R-	20.12.2022	0.00%	80 000	600 000	200 000		
	Total 900					80 000	600 000	200 000		
	958	613.5999.048	Rénovation de la cuisine professionnelle du Foyer St-Louis	12.12.2023	0.00%	639 954				
	613.6999.013	Remboursement selon convention Cuisine 2023 Foyer St-Louis		12.12.2023	0.00%	-400 000				
	Total 958					239 954				
	1041	613.5999.151	Grand-rue 16 nouvelle verrière		0.00%	100 000				
	Total 1041					100 000				
Total UA - IBAT - Locatif						469 954	600 000	200 000		
UA - Stratus	637	613.5999.XXX	Dépenses courantes UA (Stratus)		0.00%	134 495	134 495	134 495	134 495	134 495
	Total 637					134 495	134 495	134 495	134 495	134 495
Total UA - Stratus						134 495	134 495	134 495	134 495	134 495
Total général avant facteur correctif						18 588 649	16 091 495	12 911 495	4 345 550	14 486 050
Coefficient de correction (Service des finances)						-9 458 806	-4 744 473	-1 305 238	3 596 279	-5 969 131
Total général après facteur correctif (retenu et publié)						9 129 843	11 347 022	11 606 257	7 941 830	8 516 920